

Société Rue du Commerce  
Société anonyme au capital de 2.823.837 euros  
Siège social : 44/50, avenue du Capitaine Glarner – 93400 Saint-Ouen  
422 797 720 R.C.S. Bobigny

## DOCUMENT DE REFERENCE 2011/12



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 juillet 2012, conformément à l'article 212-13 de son règlement général.

Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété d'une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite "Directive Prospectus", les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2011 établis en application des normes IFRS et le rapport des commissaires aux comptes afférent présentés aux pages 123 à 154 du Document de Référence 2010/2011 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 juillet 2011 et répertorié sous le numéro D.11-698 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010 établis en application des normes IFRS et le rapport des commissaires aux comptes afférent présentés aux pages 121 à 154 du Document de Référence 2009/2010 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 juillet 2010 et répertorié sous le numéro D.10-637.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de la société Rue du Commerce, 44/50, avenue du Capitaine Glarner à Saint-Ouen (93400) et sur son site Internet (<http://www.rueducommerce.com>) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-france.org>).

## REMARQUES GENERALES

Dans le présent document de référence (le « **Document de Référence** »), la société Rue du Commerce est dénommée « **Rue du Commerce** » ou la « **Société** ». Le « **Groupe** » ou le « **Groupe Rue du Commerce** » désigne Rue du Commerce et sa filiale Maxidome détenue directement, telle que définie au chapitre 7 du Document de Référence.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CHAPITRE 1</b>	<b>PERSONNE RESPONSABLE .....</b>	<b>6</b>
1.1	PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT DE REFERENCE.....	6
1.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	6
1.3	RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE .....	6
<b>CHAPITRE 2</b>	<b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES.....</b>	<b>7</b>
2.1	IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LA PERIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES .....	7
2.1.1	COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES .....	7
2.1.2	COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS .....	8
2.1.3	DUREE DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	8
2.2	INFORMATIONS SUR LES CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUEVES .....	9
<b>CHAPITRE 3</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES .....</b>	<b>10</b>
<b>CHAPITRE 4</b>	<b>FACTEURS DE RISQUE.....</b>	<b>11</b>
4.1	RISQUES RELATIFS A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET A SA STRATEGIE.....	11
4.1.1	RISQUES LIES AUX STOCKS.....	11
4.1.2	RISQUES LIES A LA GESTION DES STOCKS.....	11
4.1.3	RISQUES LIES A UNE DEFAILLANCE D'INTERNET OU DE LA PLATE-FORME TECHNIQUE DE LA SOCIETE .....	12
4.1.4	RISQUES LIES AUX VIRUS ET AU PIRATAGE INFORMATIQUES.....	12
4.1.5	RISQUES LIES A LA CONCURRENCE.....	13
4.1.6	RISQUES LIES AU DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ELECTRONIQUE .....	14
4.1.7	DEPENDANCE VIS-A-VIS DES COMPARATEURS DE PRIX.....	14
4.1.8	DEPENDANCE VIS-A-VIS DE PRESTATAIRES DE SERVICES .....	14
4.1.9	RISQUES LIES A L'APPROVISIONNEMENT ET AUX FOURNISSEURS .....	15
4.1.10	RISQUES LIES AUX INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES .....	15
4.1.11	RISQUES LIES A LA BAISSSE DES PRIX DES PRODUITS INFORMATIQUES ET ELECTRONIQUES GRAND PUBLIC .....	15
4.1.12	RISQUES LIES AUX CLIENTS .....	16
4.1.13	RISQUES LIES AUX GREVES DES TRANSPORTS OU DES SERVICES POSTAUX .....	16
4.1.14	RISQUES LIES AUX ACQUISITIONS OU INVESTISSEMENTS.....	17
4.1.15	RISQUES LIES AU DEVELOPPEMENT DE LA PLATE-FORME DE E-COMMERCE DE LA SOCIETE.....	17
4.2	RISQUES LIES A L'ORGANISATION DE LA SOCIETE .....	17
4.2.1	DEPENDANCE A L'EGARD DES DIRIGEANTS ET DES COLLABORATEURS-CLES .....	17
4.2.2	RISQUES LIES A L'IMPORTANCE DES RELATIONS ENTRE LA SOCIETE ET LE GROUPE ALTAREA COGEDIM.....	18
4.3	RISQUES DE MARCHE.....	18
4.3.1	RISQUE DE TAUX DE CHANGE.....	18
4.3.2	RISQUE SUR ACTIONS .....	19
4.3.3	RISQUE DE TAUX D'INTERET ET DE LIQUIDITE .....	19

4.4	RISQUES JURIDIQUES .....	20
4.4.1	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES .....	20
4.4.2	DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE.....	22
4.4.3	REGLEMENTATION ET RISQUES LIES A SON EVOLUTION .....	25
4.5	ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES .....	28
4.6	RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX .....	30
	<b>CHAPITRE 5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....</b>	<b>31</b>
5.1	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE .....	31
5.1.1	RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL DE LA SOCIETE .....	31
5.1.2	LIEU ET NUMERO D'ENREGISTREMENT DE LA SOCIETE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES, CODE APE, NUMERO SIRET .....	31
5.1.3	DATE DE CONSTITUTION ET DUREE DE LA SOCIETE .....	31
5.1.4	SIEGE SOCIAL, FORME JURIDIQUE DE LA SOCIETE ET LEGISLATION REGISSANT SES ACTIVITES .....	31
5.1.5	HISTORIQUE.....	31
5.2	INVESTISSEMENTS .....	35
5.2.1	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES .....	35
5.2.2	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS.....	35
5.2.3	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS AYANT FAIT L'OBJET D'ENGAGEMENTS FERMES DE LA PART DES ORGANES DE DIRECTION .....	35
	<b>CHAPITRE 6 APERÇU DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ.....</b>	<b>36</b>
6.1	PRINCIPALES ACTIVITES DE LA SOCIETE .....	36
6.1.1	OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES .....	36
6.1.2	COMMERCIALISATION ET MARKETING .....	38
6.1.3	CLIENTS .....	40
6.1.4	ORGANISATION DE LA SOCIETE.....	41
6.1.5	MOYENS TECHNIQUES .....	45
6.2	LE MARCHE DE LA SOCIETE.....	46
6.2.1	LE MARCHE FRANÇAIS DES PRODUITS INFORMATIQUES ET ELECTRONIQUES GRAND PUBLIC.....	46
6.2.2	LE MARCHE DU COMMERCE ELECTRONIQUE EN FRANCE.....	46
6.2.3	LA VENTE DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ELECTRONIQUES GRAND PUBLIC SUR INTERNET .....	51
6.3	ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL .....	51
6.3.1	LES CONCURRENTS INTERNET.....	52
6.3.2	DISTRIBUTEURS TRADITIONNELS .....	53
6.3.3	LES FABRICANTS .....	55
6.3.4	PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU MARCHE ET DE LA CONCURRENCE .....	55
6.4	STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT .....	55
6.4.1	STRATEGIE EN FRANCE .....	55
6.4.2	DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL.....	57
	<b>CHAPITRE 7 ORGANIGRAMME DU GROUPE.....</b>	<b>58</b>
	<b>CHAPITRE 8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS .....</b>	<b>60</b>

8.1	TOUTE IMMOBILISATION CORPORELLE IMPORTANTE EXISTANTE OU PLANIFIEE, Y COMPRIS LES PROPRIETES IMMOBILIERES LOUEES, ET TOUTE CHARGE MAJEURE PESANT DESSUS.....	60
8.2	TOUTE QUESTION ENVIRONNEMENTALE POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION FAITE PAR L'EMETTEUR DE SES IMMOBILISATIONS .....	60
<b>CHAPITRE 9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT .....</b>		<b>61</b>
9.1	SITUATION FINANCIERE.....	61
9.1.1	PRESENTATION DE L'INFORMATION FINANCIERE.....	61
9.1.2	COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2012, 2011, ET 2010 .....	62
9.2	ANALYSE COMPARATIVE DES RESULTATS DES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2011 ET 31 MARS 2010 (NORMES IFRS) .....	63
9.2.1	CHIFFRE D'AFFAIRES .....	63
9.2.2	CHARGES D'EXPLOITATION.....	64
9.2.3	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT .....	66
9.2.4	AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES .....	67
9.2.5	RESULTAT FINANCIER .....	67
9.2.6	RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	67
9.2.7	IMPOTS SUR LES RESULTATS .....	67
9.2.8	RESULTAT NET .....	67
9.3	ANALYSE COMPARATIVE DES RESULTATS DES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2012 ET 31 MARS 2011 (NORMES IFRS) .....	68
9.3.1	CHIFFRE D'AFFAIRES .....	68
9.3.2	CHARGES D'EXPLOITATION.....	69
9.3.3	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT .....	71
9.3.4	AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES .....	72
9.3.5	RESULTAT FINANCIER .....	72
9.3.6	RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	72
9.3.7	IMPOTS SUR LES RESULTATS .....	72
9.3.8	RESULTAT NET .....	72
<b>CHAPITRE 10 TRESORERIE ET CAPITAUX.....</b>		<b>73</b>
10.1	LES CAPITAUX DE LA SOCIETE .....	73
10.2	SOURCE, MONTANT ET DESCRIPTION DES FLUX DE TRESORERIE DE LA SOCIETE.....	73
10.3	LA STRUCTURE DE FINANCEMENT DE LA SOCIETE ET SES CONDITIONS D'EMPRUNT.....	74
10.4	LES RESTRICTIONS RELATIVES A L'UTILISATION DES CAPITAUX DE LA SOCIETE .....	74
10.5	LES SOURCES DE FINANCEMENTS RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS FUTURS DE LA SOCIETE ET A SES IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	74
<b>CHAPITRE 11 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES .....</b>		<b>75</b>
11.1	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT .....	75
11.2	BREVETS ET LICENCES.....	75
<b>CHAPITRE 12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES .....</b>		<b>76</b>
12.1	EVOLUTIONS RECENTES .....	76
12.2	PERSPECTIVES D'AVENIR.....	76
<b>CHAPITRE 13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE .....</b>		<b>77</b>

13.1	INFORMATIONS PREVISIONNELLES .....	77
13.2	OBJECTIFS ET PERSPECTIVES .....	77
13.3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS PREVISIONNELLES .....	77
<b>CHAPITRE 14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE.....</b>		<b>78</b>
14.1	MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE .....	78
14.2	CONFLITS D'INTERETS .....	87
<b>CHAPITRE 15 REMUNERATIONS ET AVANTAGES.....</b>		<b>88</b>
15.1	REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES CLOS AUX DIRIGEANTS DE LA SOCIETE.....	88
15.2	RETRAITES ET AUTRES AVANTAGE.....	91
<b>CHAPITRE 16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....</b>		<b>92</b>
16.1	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIETE .....	92
16.1.1	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	92
16.1.2	DIRECTION GENERALE.....	95
16.2	CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE A LA SOCIETE OU SES FILIALES .....	96
16.3	LE COMITE D'AUDIT ET LE COMITE DE REMUNERATION .....	96
16.4	DECLARATION DE CONFORMITE AU REGIME DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE APPLICABLE EN FRANCE.....	98
16.4.1	RAPPORT ETABLI PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011 .....	99
16.4.2	RAPPORT ETABLI PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE .....	123
<b>CHAPITRE 17 SALARIES .....</b>		<b>126</b>
17.1	EFFECTIF.....	126
17.2	PARTICIPATION ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D' ACTIONS .....	126
<b>CHAPITRE 18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....</b>		<b>132</b>
18.1	ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE.....	132
18.2	DECLARATION RELATIVE AUX DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES .....	133
18.3	CONTROLE DE LA SOCIETE .....	135
18.4	ACCORDS POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTROLE.....	135
<b>CHAPITRE 19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES .....</b>		<b>136</b>
<b>CHAPITRE 20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ .....</b>		<b>137</b>
20.1	INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES.....	137
20.1.1	COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012 ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	137
20.2	HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIETE .....	168

20.3	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES .....	168
20.4	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE.....	169
20.5	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE .....	169
<b>CHAPITRE 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....</b>		<b>170</b>
21.1	CAPITAL SOCIAL .....	170
21.1.1	MONTANT DU CAPITAL SOCIAL .....	170
21.1.2	TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL .....	170
21.1.3	NOMBRE, VALEUR COMPTABLE ET VALEUR NOMINALE DES ACTIONS DETENUES PAR LA SOCIETE ELLE-MEME, EN SON NOM, OU PAR SES FILIALES .....	170
21.1.4	VALEURS MOBILIERES CONVERTIBLES, ECHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION .....	170
21.1.5	CAPITAL AUTORISE.....	171
21.1.6	OPTIONS OU ACCORDS PORTANT SUR LE CAPITAL DE LA SOCIETE .....	173
21.1.7	EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	173
21.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS .....	175
21.2.1	OBJET SOCIAL (ARTICLE 3 DES STATUTS).....	175
21.2.2	DISPOSITIONS STATUTAIRES OU AUTRES RELATIVES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE.....	175
21.2.3	CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	175
21.2.4	DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS – CATEGORIE D' ACTIONS (ARTICLES 8, 32 ET 43 DES STATUTS) .....	178
21.2.5	ASSEMBLEES GENERALES D' ACTIONNAIRES .....	179
21.2.6	CLAUSES SUSCEPTIBLES D' AVOIR UNE INCIDENCE SUR LE CONTROLE DE LA SOCIETE .....	183
21.2.7	FRANCHISSEMENT DE SEUILS .....	183
21.2.8	STIPULATIONS PARTICULIERES CONCERNANT LES MODIFICATIONS DU CAPITAL SOCIAL .....	183
21.2.9	ACQUISITION ET ANNULATION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS.....	184
<b>CHAPITRE 22 CONTRATS IMPORTANTS.....</b>		<b>187</b>
<b>CHAPITRE 23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS.....</b>		<b>188</b>
<b>CHAPITRE 24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....</b>		<b>189</b>
<b>CHAPITRE 25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS .....</b>		<b>190</b>
ANNEXE 1	191	
<b>RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES POUR LES EXERCICES CLOS AUX 31 MARS 2012, 31 MARS 2011 ET 31 MARS 2010 .....</b>		<b>191</b>
ANNEXE 2	COMMUNIQUE FINANCIERS PARUS DEPUIS LA CLOTURE DES COMPTES AU 31 MARS 2011 .....	197
ANNEXE 3	COMMUNIQUE RELATIFS A L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT .....	221
ANNEXE 4	EVOLUTION DU COURS DE BOURSE DE L'ACTION RUE DU COMMERCE .....	226

## **CHAPITRE 1 PERSONNE RESPONSABLE**

### **1.1 Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence**

Monsieur Gauthier Picquart, président directeur général et administrateur de Rue du Commerce.

### **1.2 Attestation du responsable du Document de Référence**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de Référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux des comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2010, 31 mars 2011 et 31 mars 2012.

Le rapport des contrôleurs légaux des comptes relatif aux comptes consolidés au 31 mars 2010 figurant à la section 20.1.1 du Document de Référence 2009/2010 contient l'observation suivante : "Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que votre société a appliquées sur l'exercice."

Fait à Saint Ouen, le 27 juillet 2012

**Monsieur Gauthier Picquart**  
Président directeur général  
et administrateur de Rue du Commerce

### **1.3 Responsable de l'information financière**

Monsieur Laurent Bertin  
Directeur financier  
44/50, avenue du Capitaine Glarner  
93400 Saint-Ouen  
Téléphone : 01 41 66 18 00  
Fax : 01 41 66 18 03  
e-mail : investisseurs@rueducommerce.com



## CHAPITRE 2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

### 2.1 Identité des commissaires aux comptes pour la période couverte par les informations financières historiques

#### 2.1.1 Commissaires aux comptes titulaires

##### Ernst & Young Audit

Représenté par Monsieur Franck SEBAG

Tour Ernst & Young

1 / 2 place des saisons

92400 Courbevoie Paris la Défense 1

Nommé par l'assemblée générale du 13 juin 2000 et dont le mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 28 septembre 2006 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2006. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Il sera proposé aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire prévue le 27 septembre 2012 de nommer en remplacement de Ernst & Young Audit le cabinet Ernst & Young et Autres, 1-2 place des Saisons Paris la Défense 1, 92400 Courbevoie pour une durée de six années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018\* qui se tiendra au cours de l'année 2018.

##### Cabinet BDO France - Légers et Associés

Représenté par Monsieur Michel Léger

113 rue de l'Université

75007 Paris

Nommé par l'assemblée générale du 27 juillet 2011, son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017\* qui se tiendra au cours de l'année 2017.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Il sera proposé aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire prévue le 27 septembre 2012 de nommer le cabinet AACE Ile de France, 100 rue de Courcelles, 75849 Paris Cedex 17 pour une durée de six années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018\* qui se tiendra au cours de l'année 2018.

### **2.1.2 Commissaires aux comptes suppléants**

#### AUDITEX SA

Tour Ernst & Young  
Faubourg de l'arche  
92037 Paris la Défense Cedex

Nommé par l'assemblée générale du 28 septembre 2006 et dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

Il sera proposé aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire prévue le 27 septembre 2012 de renouveler le mandat d'Auditex SA pour une durée de six années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018\* qui se tiendra au cours de l'année 2018.

#### Dyna 2

52 rue de la Boétie  
75008 Paris

Nommé lors de l'assemblée générale du 27 juillet 2011, son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017\* qui se tiendra au cours de l'année 2017.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Il sera proposé aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire prévue le 27 septembre 2012 de nommer le cabinet Grant Thornton, 100 rue de Courcelles, 75017 Paris pour une durée de six années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018\* qui se tiendra au cours de l'année 2018.

\*Il sera proposé lors de l'assemblée générale devant se tenir le 27 septembre 2012 de modifier l'exercice des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice qui seraient respectivement les 1<sup>er</sup> et 31 décembre de chaque année.

### **2.1.3 Durée des mandats des commissaires aux comptes**

La durée des mandats des commissaires aux comptes est de six années.

## **2.2 Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés**

Aucun des commissaires aux comptes de la Société n'a démissionné, n'a été écarté ou n'a pas été renouvelé durant la période couverte par les informations financières historiques.

### CHAPITRE 3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Le tableau ci-dessous présente les principales données comptables et opérationnelles de la Société pour les trois derniers exercices. Elles sont extraites des comptes consolidés de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2010, 31 mars 2011 et 31 mars 2012.

Ce tableau doit être lu en parallèle avec les comptes consolidés et leurs annexes respectives pour les mêmes périodes (voir chapitre 20 du Document de Référence).

<i>en millions d'euros</i> (normes IFRS)	Exercice clos	Exercice clos	Exercice clos
	le 31 mars 2010	le 31 mars 2011	le 31 mars 2012
<b>Chiffre d'affaires</b>	352,6	312,4	290,9
<b>Taux de croissance</b>	10,3%	-11,4%	-6,9%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	0,3	3,6	1,2
<b>Résultat opérationnel</b>	0,5	1,6	(1,7)
<b>Résultat avant impôt</b>	0,6	1,7	(1,4)
<b>Résultat net</b>	0,4	1,2	(1,0)

<i>en millions d'euros</i> (normes IFRS)	Exercice clos	Exercice clos	Exercice clos
	le 31 mars 2010	le 31 mars 2011	le 31 mars 2012
<b>Immobilisations</b>	2,7	1,9	1,6
<b>Disponibilités</b>	17,7	18,0	18,3
<b>Situation nette</b>	33,0	34,0	34,1

## CHAPITRE 4 FACTEURS DE RISQUE

La Société a procédé à une revue de ses risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

### 4.1 Risques relatifs à l'activité de la Société et à sa stratégie

#### 4.1.1 Risques liés aux stocks

Les produits en stock représentent en moyenne 40 jours du chiffre d'affaires de la Société sur l'exercice 2011/2012. Sur l'exercice 2010/2011, ils représentaient en moyenne 42 jours du chiffre d'affaires de la Société.

Les principaux risques relatifs aux stocks sont la destruction, le vol ou la détérioration des produits vendus par la Société.

Le risque de destruction des stocks, notamment par incendie, est un risque majeur auquel est confronté la Société car elle entraînerait une interruption des expéditions. La Société a en conséquence adopté une politique active de détection, de prévention et de traitement de ce risque.

Elle a par ailleurs souscrit une assurance Multirisques Pertes d'Exploitation couvrant la valeur maximale des produits en stock. Malgré cette politique et cette police d'assurance, la survenance d'un incendie serait susceptible d'entraîner une interruption totale ou partielle des expéditions pendant une période qui pourrait selon la Société être de quelques semaines, ce qui pourrait entacher sa réputation auprès de sa clientèle et en conséquence avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Le risque de vol ou de détérioration de produits durant la période de stockage ou de transport est significatif du fait de la nature même des produits vendus par la Société. En conséquence, cette dernière a pris ou fait prendre toutes les dispositions à son logisticien en vue de minimiser le risque : l'entrepôt est placé sous alarmes volumétriques, les accès (piétons et véhicules) sont équipés d'outils de protections, un gardien est présent sur le site en permanence. En revanche, lorsque les produits quittent l'entrepôt, ils passent sous la responsabilité du transporteur lequel, dans le cadre de l'assurance conventionnelle du transport, ou d'une assurance complémentaire *ad valorem*, rembourse la Société en cas de détérioration ou de vol de produit pendant le transport.

Malgré la mise en place de toutes ces précautions, la Société ne peut toutefois garantir que de tels destructions, vols ou détériorations n'interviendront pas.

#### 4.1.2 Risques liés à la gestion des stocks

Malgré une politique d'approvisionnement éprouvée grâce à un savoir-faire acquis depuis la création de la Société, deux types de risques subsistent quant à la gestion des stocks.

La rupture de stock, notamment lors de la période de Noël, pourrait créer un manque à gagner pour la Société et une insatisfaction des clients. De tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Inversement, des approvisionnements trop importants et une demande insuffisante pourraient augmenter le niveau des stocks qui, s'il n'était pas réduit rapidement, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### **4.1.3 Risques liés à une défaillance d'Internet ou de la plate-forme technique de la Société**

La performance et la fiabilité d'Internet sont des facteurs cruciaux pour attirer et fidéliser les clients. La Société pourrait ainsi être affectée par des événements échappant à son contrôle et susceptibles d'entraîner une interruption prolongée d'une partie importante (voire de l'intégralité) du réseau Internet ou des serveurs sur lesquels est hébergé son site. Plus particulièrement, les interruptions de service et retards affectant Internet pourraient réduire leur niveau d'utilisation et donc celui des services de la Société.

L'activité de la Société et sa réputation reposent en outre sur son aptitude à assurer un niveau satisfaisant de performance, de fiabilité et de disponibilité de sa plate-forme technique. Les systèmes d'information de la Société, qui constituent à la fois son élément de génération de chiffre d'affaires, son outil de gestion logistique et de contrôle de gestion, doivent toujours être disponibles et sécurisés.

A ce titre, la Société travaille en collaboration avec ses hébergeurs techniques pour minimiser le risque de défaillance de sa plate-forme, en multipliant les points d'accès au réseau, en prévoyant des sauvegardes régulières et en mettant en place des systèmes de *back-up* appropriés. Néanmoins, des problèmes affectant la plate-forme technique de la Société seraient susceptibles d'entacher sa réputation auprès de la clientèle.

Une défaillance totale ou partielle du réseau Internet ou de la plate-forme technique de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### **4.1.4 Risques liés aux virus et au piratage informatiques**

Malgré les efforts déployés par la Société pour protéger ses systèmes informatiques grâce à des logiciels spécifiques du type *firewalls* (pare-feux) régulièrement testés et mis à jour, les virus et le piratage informatiques pourraient entraîner des retards ou des interruptions de service sur ses systèmes informatiques.

Le piratage informatique désigne notamment les tentatives visant à accéder sans autorisation aux informations ou aux systèmes, à provoquer des dysfonctionnements intentionnels ainsi que la perte ou la corruption de données, logiciels, matériels ou autres équipements informatiques.

Le piratage informatique pourrait également porter sur les tentatives d'accès et de substitution des numéros de cartes bancaires ou des données personnelles relatives aux clients de la Société, ce qui pourrait entraîner un risque de mise en cause de la responsabilité de la Société. A cet égard, la Société sous-traite l'exécution des transactions financières par Internet auprès d'une société spécialisée de renom en matière de sécurité informatique, ce qui lui permet de ne pas accéder, ni de conserver, à aucun moment, le numéro de carte bancaire de ses clients et diminue d'autant les risques y afférents.

La Société a mis en place des techniques de sécurité importantes (*firewall*, anti-virus, anti-spams, etc.) mises à jour régulièrement afin de se prémunir contre ce type de risques.

Les virus et le piratage informatiques pourraient néanmoins exposer la Société à un risque de mise en jeu de sa responsabilité, d'atteinte importante à son image de marque et à la confiance de ses clients, ce qui pourrait la conduire à procéder à des investissements complémentaires pour protéger ses systèmes informatiques, et pour remédier aux dommages éventuellement causés.

#### **4.1.5 Risques liés à la concurrence**

L'activité de distribution de produits *high-tech* sur Internet fait l'objet d'une concurrence croissante. A ce titre, divers acteurs déjà présents sur le marché ou de nouveaux entrants pourraient compromettre les perspectives de croissance de la Société.

La Société est l'un des leaders sur le marché français de la vente en ligne de produits informatiques et électroniques grand public. Son positionnement stratégique de multi-spécialiste devrait lui permettre d'être mieux à même que certains de ses concurrents spécialisés de profiter des opportunités de croissance des différents marchés de produits *high-tech* (informatique, photo et vidéo numériques, hi-fi, son numérique) sur lesquels elle est présente. De même, le développement d'une marque serait un processus long et coûteux constituant ainsi une barrière à l'entrée pour tout nouvel entrant sur ce marché.

Toutefois, des distributeurs traditionnels, tels que la FNAC, Darty, Casino ou Auchan se sont déjà positionnés sur le marché de la distribution en ligne en développant des sites Internet dédiés à la vente de leurs produits (voir chapitre 6 du Document de Référence) ou en rachetant des sites *pure players*. D'autres acteurs de l'économie traditionnelle aux moyens financiers importants, conscients des parts de marché perdues au profit du commerce électronique, pourraient également chercher à s'y positionner.

En conséquence, et malgré sa position dans le cadre de son activité de distribution en ligne de produits *high-tech*, aucune assurance n'est donnée sur le fait que la Société sera en mesure de faire face à cette concurrence actuelle ou future. Une concurrence croissante pourrait résulter en des baisses de prix, une réduction de la croissance, une réduction des marges ou des pertes de part de marché, ces éléments pouvant chacun avoir des effets défavorables significatifs sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Concernant son activité de *e-commerce* associant des partenaires marchands, développée dans le cadre de la création de sa plateforme « *Galerie* » (voir chapitre 6.1.1 du Document de Référence), la Société connaît aujourd'hui une concurrence sur le plan national avec des

acteurs tels que Amazon France, CDiscount ou Pixmania. Au plan international, un tel concept a également été développé, notamment, par Amazon aux Etats-Unis ainsi que par la société Rakuten au Japon, société qui a racheté la société française Price Minister en 2010.

#### **4.1.6 Risques liés au développement du commerce électronique**

L'essor du commerce électronique a été plus lent en France qu'initialement prévu. Certains freins à l'achat sur Internet sont cependant levés grâce au déploiement de l'Internet à haut débit et à la rapidité et au confort de connexion qui en découlent. La sécurisation des transactions, bien qu'acquise depuis l'origine, est maintenant perçue et comprise de la grande majorité des internautes. Par ailleurs, le taux de croissance du nombre d'internautes acheteurs est plus élevé que le taux de croissance du nombre d'internautes, les nouveaux internautes passant plus rapidement qu'auparavant à l'acte d'achat.

Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée que le secteur du commerce électronique parvienne à représenter en France une part du commerce traditionnel comparable à celle que l'on peut constater dans d'autres pays, notamment aux Etats-Unis d'Amérique. Ceci pourrait limiter la croissance de la Société et sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### **4.1.7 Dépendance vis-à-vis des comparateurs de prix**

Les sites de comparateurs de prix proposent aux internautes une liste de sites marchands partenaires proposant les produits recherchés. Le classement et la visibilité des réponses proposées aux internautes dépendent à la fois des prix des produits proposés par les sites marchands mais aussi de la qualité des liens juridiques et commerciaux développés par ceux-ci avec le site comparateur de prix. A ce jour, la Société a passé des contrats avec plusieurs comparateurs de prix qui représentent, selon les périodes, 5% à 20% des commandes sur son site. La politique marketing développée par la Société vise à lui permettre de se prémunir contre un risque de dépendance excessive à l'égard des comparateurs de prix en ayant recours autant que possible à des campagnes promotionnelles directes favorisant la fidélisation de la clientèle.

Néanmoins, il ne peut être exclu que l'absence de produits vendus par la Société dans les classements des principaux sites de comparateurs de prix puisse avoir un effet défavorable significatif sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### **4.1.8 Dépendance vis-à-vis de prestataires de services**

La Société travaille régulièrement avec un certain nombre de prestataires de services qui ont un rôle important dans l'activité de la Société (hébergement du site Internet, logistique et transport des colis, sécurisation des paiements).

Pour l'hébergement de son site Internet, la Société fait appel à deux prestataires de services qui travaillent en redondance, ce qui lui permet d'assurer une continuité de disponibilité du site Internet par la prise en charge immédiate des requêtes sur un serveur de secours, en cas de défaillance du site principal.

En matière de logistique, la Société a recours à un seul prestataire de services. Toutefois, compte tenu de son expérience dans le changement de logisticien, la Société considère que la



défaillance du prestataire assurant la logistique ne serait pas susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats.

Pour le transport de ses colis, la Société utilise les services de sept transporteurs et est donc capable de couvrir la défaillance de l'un d'eux dans un délai raisonnable.

En matière de sécurisation des paiements, la Société a recours à un seul prestataire de services qui dispose de dispositifs de secours en cas de défaillance d'un de ses systèmes.

Néanmoins, la Société considère que la dégradation du service rendu par ces prestataires ou la rupture brutale des relations contractuelles avec ces prestataires de services pourrait limiter temporairement sa capacité à réaliser ses objectifs et pourrait avoir un effet négatif sur sa situation financière ou ses résultats.

#### **4.1.9 Risques liés à l'approvisionnement et aux fournisseurs**

La Société offre une large gamme de produits et s'approvisionne auprès de nombreux fournisseurs. Le montant des achats effectués auprès du premier fournisseur de la Société est inférieur à 10% du montant total des achats effectués auprès de l'ensemble des fournisseurs de marchandises de la Société. Il n'existe aucune dépendance vis-à-vis de l'un quelconque d'entre eux.

Cependant, le marché de la distribution en ligne sur lequel intervient la Société peut connaître des effets de mode sur certains produits phares, créant une dépendance passagère. La Société estime que le risque lié à des difficultés d'approvisionnement ou à l'absence de ces produits dans son offre, serait nécessairement limité dans le temps et, surtout, affecterait ses concurrents de la même façon. Néanmoins, il ne peut être totalement exclu que cela puisse avoir un effet défavorable significatif sur l'image de la Société qui a fondé sa stratégie commerciale sur la meilleure offre de produits et, à terme, sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### **4.1.10 Risques liés aux innovations technologiques**

L'activité de la Société est principalement fondée sur la vente de produits informatiques et électroniques grand public. Un des succès de ce marché repose sur le renouvellement régulier des gammes de produits grâce aux innovations technologiques. Cette dépendance pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs si les industriels décidaient de réduire ou étaient limités dans le développement de nouveaux produits. En outre, et bien que la Société ait dans le passé su anticiper l'évolution du marché et les goûts des consommateurs, aucune assurance ne peut être donnée que tel sera le cas à l'avenir.

#### **4.1.11 Risques liés à la baisse des prix des produits informatiques et électroniques grand public**

La Société vend des produits informatiques et électroniques grand public dont les prix ont tendance à baisser en raison notamment de l'importance croissante des volumes de vente d'une technologie donnée et des évolutions rapides des innovations technologiques successives. Cette baisse continue des prix est compensée actuellement par une augmentation

régulière des volumes et par l'innovation technologique qui renchérit les nouveaux produits offerts. Dans l'éventualité où les volumes ne compenseraient plus la baisse des prix, la Société pourrait connaître une baisse de son activité en valeur, susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### **4.1.12 Risques liés aux clients**

Par son positionnement sur un marché grand public, la Société a un portefeuille clients très important où aucun d'entre eux ne représente un pourcentage significatif de son chiffre d'affaires.

La Société n'est que très faiblement exposée au risque d'impayé des commandes client, dans la mesure où elles sont débitées au moment de l'expédition des produits pour l'activité High-Tech ou à la commande pour l'activité Galerie. Ainsi, l'expédition ne peut avoir lieu que si la transaction bancaire a été accomplie avec succès. Cependant, la Société propose à ses clients particuliers le paiement par carte bancaire en trois fois, s'exposant ainsi au risque d'impayé. La Société n'a pas jugé utile de souscrire un contrat d'assurance concernant les transactions en ligne. La Société ayant une activité très réduite dans le secteur de la vente aux entreprises et aux établissements publics, elle n'est que très peu exposée aux risques d'encours clients. Toutefois, la Société ne peut garantir que de telles modalités de paiement et que le taux d'impayés actuel de la Société pourraient être maintenus à des niveaux aussi bas, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa trésorerie, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de se prémunir contre le risque de fraude à la carte bancaire, la Société a mis en place une cellule de vérification des commandes. La Société étudie par ailleurs toutes les opportunités de réduire en amont ce risque d'utilisation frauduleuse de cartes. Grâce à la combinaison de ces actions, le taux de fraude est bas. Cependant, il ne peut être garanti que le taux de fraude pourra être maintenu à son niveau actuel, et une augmentation de ce même taux pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la trésorerie, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### **4.1.13 Risques liés aux grèves des transports ou des services postaux**

Alors que le processus de passation de commandes se gère exclusivement en ligne, la livraison des biens commandés demeure pour sa part tout à fait traditionnelle. A ce titre, à la date de dépôt du Document de Référence, plus de 50% des colis provenant de la Société sont livrés par La Poste.

Dès lors, un mouvement de grève touchant le secteur des transports ou le service postal pourrait conduire à un allongement non maîtrisé des délais de livraison et affecter la réputation de la Société. Afin d'essayer de se prémunir contre ces risques, qui toucheraient également ses concurrents s'ils étaient avérés, la Société dispose de la possibilité de faire appel à différents transporteurs et peut, en cas de grèves localisées et du fait de son statut de grand compte, bénéficier de plates-formes de contournement proposées par La Poste.

#### **4.1.14 Risques liés aux acquisitions ou investissements**

La Société a acquis en mars 2009 un fonds de commerce incluant les 2 sites www.topachat.com et www.clust.com, lui permettant de renforcer sa position de leader sur le marché High Tech. La Société a acquis, le 1<sup>er</sup> septembre 2009, certains actifs du site Alapage.com (adresse internet - URL -, la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle d'Alapage).

La Société pourrait être amenée à réaliser d'autres acquisitions ou investissements dans des secteurs connexes. Aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que la Société parviendra à intégrer avec succès les sociétés acquises, à dégager les synergies escomptées, à maintenir les normes, contrôles, procédures et politiques uniformes, à maintenir de bonnes relations avec le personnel des entités acquises à la suite de changement de direction ni que les revenus supplémentaires générés par chaque acquisition pourront justifier le prix payé pour cette acquisition. Un échec de ces intégrations pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Une partie de ces acquisitions et investissements pourrait faire l'objet d'une rémunération par remise d'actions de la Société, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur la situation de ses actionnaires. Ces acquisitions et investissements, qu'ils soient rémunérés en espèces ou en actions, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### **4.1.15 Risques liés au développement de la plate-forme de e-commerce de la Société**

La Société a complété en juillet 2007 sa plateforme de e-commerce avec la présentation et la vente de produits de milliers de sites marchands partenaires. Ce nouveau modèle économique a été développé dans le cadre d'une stratégie et d'un concept technique novateur.

A cet égard, la réussite de cette activité est notamment liée à la capacité de la Société à identifier et associer des marchands partenaires disposant de produits susceptibles d'intéresser les consommateurs.

Ainsi, malgré le déroulement positif de ce concept depuis son lancement à l'été 2007 (voir paragraphe 6.1.1 du Document de Référence), aucune assurance ne peut être donnée quant à la capacité de la Société à maintenir et développer de façon satisfaisante cette activité.

## **4.2 Risques liés à l'organisation de la Société**

### **4.2.1 Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs-clés**

Le succès de la Société repose notamment sur l'expérience et l'implication de ses principaux dirigeants.

La Société s'est largement appuyée jusqu'au 30 novembre 2008 sur ses deux fondateurs Gauthier Picquart (président du conseil d'administration et directeur général) et Patrick

Jacquemin pour le développement de son activité ainsi que pour la définition et la mise en œuvre de sa stratégie.

Monsieur Patrick Jacquemin a quitté le 30 novembre 2008 ses fonctions de directeur général délégué pour réaliser des projets personnels notamment dans le domaine de l'écologie. Ce départ n'a donné lieu à aucun versement d'indemnités. Monsieur Patrick Jacquemin demeure administrateur de la Société et assiste par ailleurs régulièrement la société dans les domaines stratégiques, achats, copie privée...

Si la Société venait à perdre les services de ses fondateurs, ou en cas d'indisponibilité prolongée de ces derniers, la Société pourrait rencontrer des difficultés pour les remplacer et ses activités pourraient s'en trouver ralenties, ou sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs en être affectés.

Par ailleurs, les succès futurs de la Société dépendent de sa capacité à retenir et à motiver ses collaborateurs-clés et la Société pourrait ne pas être en mesure d'y parvenir pour maintenir sa compétitivité et sa rentabilité. Cette incapacité pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### **4.2.2 Risques liés à l'importance des relations entre la Société et le groupe Altea Cogedim**

La société Altea SAS, société détenue à hauteur de 80% du capital par la société par actions simplifiées Alta Penthievre (laquelle est intégralement détenue par la société Altea, elle-même contrôlée à 99,7% du capital par la société Altea), et à hauteur de 20% par Messieurs Gauthier Picquart et Patrick Jacquemin, les deux fondateurs de la Société, détient 96,5% du capital et des droits de vote de la Société. En conséquence, elle dispose d'une influence significative sur la Société et sur la conduite de son activité car elle est en mesure de prendre des décisions importantes afférentes à la composition du Conseil d'administration de la Société, à l'approbation de ses comptes ou au versement de dividendes et également à la modification du capital de la Société ou de ses statuts.

### **4.3 Risques de marché**

#### **4.3.1 Risque de taux de change**

La Société n'a aucune position nette dans une quelconque devise étrangère au 31 mars 2011.

La Société estime que le risque de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité n'est pas significatif, dans la mesure où elle réalise plus de 95% de ses achats en euros. En effet, les achats effectués par Rue du Commerce en dollars américains représentent un pourcentage inférieur à 5%. La Société répercute intégralement sur son prix de vente les variations éventuelles du dollar. Le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, actifs et passifs de la Société sont libellés en euros.

Cependant, une hausse significative du dollar américain au détriment de l'euro pourrait avoir une incidence directe sur les prix des produits et donc sur l'activité de la Société. En effet, la

plupart des produits vendus par la Société sont fabriqués en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique et sont vendus à des importateurs européens sur la base du dollar américain.

Voir également le paragraphe intitulé "Risque de change" de la note 22 (Politique de gestion des risques financiers) de l'annexe aux comptes consolidés de la Société.

#### 4.3.2 Risque sur actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la Société est placée en produits monétaires sans risques, pour les besoins d'une gestion prudente de sa trésorerie.

La Société n'a fait aucun placement en SICAV monétaire dynamique. La totalité des placements sont faits en SICAV régulières ou en rémunération de compte courant.

Rue du Commerce détient des actions en propre uniquement au titre du contrat de liquidité signé avec la société Portzamparc et du contrat d'investissement mis en place le 1<sup>er</sup> avril 2009. Au 31 mai 2012, la Société était propriétaire de 60 674 actions en propre d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune et d'une valeur nette comptable de 258.501 euros.

Voir également le paragraphe intitulé "Risque sur actions" de la note 22 (Politique de gestion des risques financiers) de l'annexe aux comptes consolidés de la Société.

#### 4.3.3 Risque de taux d'intérêt et de liquidité

Historiquement, la Société a financé sa croissance grâce à ses actionnaires, la Société n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012, la Société disposait de facilités de trésorerie accordées à court terme qui n'ont été que partiellement utilisées. Ces facilités de trésorerie, décrites dans le tableau ci-dessous, ne font l'objet d'aucun *covenant*.

Nature de la dette	Taux d'Intérêt	Montant (euros)	Échéance	Couverture
Découvert autorisé LCL	Variable	2 millions (1)	30/09/2012	Aucune
Découvert autorisé HSBC	Variable	1 million	indéterminée	Aucune
Découvert autorisé ABN AMRO	Variable	1 million	indéterminée	Aucune

(1) Pour la campagne 2011/2012, ce montant a été porté à 10 millions d'euros du 15/10/2011 au 16/01/2012.

Au 31 mai 2012, la trésorerie nette consolidée de la Société est de 6.385.777 euros

Les facilités de trésorerie accordées par les banques sont renouvelées et renégociées chaque année. Des discussions auront lieu au cours du second semestre 2012 pour renouveler les facilités de trésorerie d'un montant analogue à ceux consentis à l'exercice précédent, permettant de couvrir les besoins de financement maximum estimés pour l'exercice en cours.

A ce jour, aucune indication n'a été donnée par les banques partenaires concernant une remise en cause éventuelle des lignes de crédit ayant été accordées.

Compte tenu de sa position de trésorerie, la Société n'est actuellement exposée à aucun risque de liquidité. Pour les mêmes raisons, la Société n'est pas exposée à un quelconque risque de taux d'intérêt et n'a en conséquence, à ce jour, pas mis en place de mesure particulière pour assurer le suivi de la gestion de ce risque.

Il est par ailleurs précisé que la Société n'a pas recours à des instruments financiers à terme constitutifs de dérivés de crédits.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Voir également le paragraphe intitulé "Risque de taux d'intérêt et de liquidité" de la note 22 (Politique de gestion des risques financiers) de l'annexe aux comptes consolidés de la Société.

#### **4.4 Risques juridiques**

##### **4.4.1 Faits exceptionnels et litiges**

La Société est, ou est susceptible d'être, impliquée dans un certain nombre de procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités. Des dommages et intérêts sont, ou peuvent être, demandés dans le cadre de certaines de ces procédures.

- **Litige fiscal** :

Rue du Commerce s'est vue notifier le 14 novembre 2005 par l'administration fiscale un redressement en matière de TVA au titre des années 2002, 2003 et 2004 d'un montant total de 2.488 milliers d'euros. A l'appui de sa décision, l'administration fiscale a cru pouvoir remettre en cause le droit à déduction de la TVA que Rue du Commerce avait payée à certains fournisseurs au motif que ceux-ci s'étaient abstenus de la reverser au Trésor Public et faisant état de liens supposés entre Rue du Commerce et ces fournisseurs.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006, en application des principes et règles comptables en vigueur et par souci de transparence vis-à-vis de ses actionnaires, la Société avait décidé de constituer une provision correspondant à 100% du montant notifié. Cette provision a été reprise au cours de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> avril 2007, concomitamment au paiement effectué.

Après analyse des fondements de ce redressement, Rue du Commerce estime ne pas être responsable des agissements desdits fournisseurs et a décidé de le contester avec détermination par toutes les voies de recours légales. Rue du Commerce a déposé une requête introductive d'instance le 5 avril 2012 devant la Cour Administrative d'appel de Versailles et demande le dégrèvement pur et simple des rappels de TVA et pénalités mis en recouvrement en juillet 2007 et acquittés par la société en août

2007.

Dans le cadre d'une réflexion de prudence, il est par ailleurs précisé que les dirigeants de la Société sont susceptibles d'encourir, en tant que primo délinquants, une peine pouvant être prononcée par le Tribunal de Grande Instance de Paris qui, compte tenu de la jurisprudence actuelle, ne saurait aller au-delà de six mois d'emprisonnement avec sursis et 30.000 euros d'amende.

Néanmoins, il apparaît que dans des situations comparables à celles de la Société, (i) l'intention délictuelle sur le plan pénal n'a été prouvée par l'administration fiscale que dans des cas très limités et que (ii) des relaxes ont été obtenues.

- Litige SORECOP et Copie France :

Les informations relatives au litige opposant Monsieur Patrick Jacquemin à la SORECOP et COPIE France figurent à la section 16.1.2 du présent Document de Référence.

Dans ce cadre, Monsieur Patrick Jacquemin a cité Rue du Commerce à comparaître devant la chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Bobigny en qualité de civilement responsable des infractions qui lui sont reprochées. Le Tribunal a décidé au cours de l'audience du 25 juin 2009 d'annuler l'ordonnance de renvoi. Une nouvelle ordonnance de renvoi a été rendue, mais non encore audiencée par le tribunal.

- Litige Commercial

Rue du Commerce a reçu au cours de l'exercice 2011 / 2012 une assignation en justice de la part d'un concurrent prétendant être victime de contrefaçon et de concurrence déloyale. Le concurrent a été débouté par jugements en référé en date du 8 novembre 2012 mais a fait appel au fonds.

- Litige Prud'homaux / Salariaux

Rue du Commerce a reçu en date du 21 décembre 2011 une assignation en justice de la part d'une organisation syndicale suite à une interprétation divergente entre ce syndicat et la société d'un article de la Convention Collective de la Vente à Distance. Le jugement est prévu en juillet 2012.

Se référer à la note 16 "Provisions et dépréciations" de l'annexe aux comptes consolidés.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

#### 4.4.2 Droits de propriété intellectuelle et industrielle

La Société est propriétaire ou dispose valablement des droits d'utilisation des droits de propriété intellectuelle et industrielle, notamment des marques, logos et noms de domaine qu'elle utilise dans le cadre de ses activités. La Société a mis en place depuis plusieurs années un système de surveillance de son portefeuille de marques et noms de domaines afin de défendre ses droits. Cette surveillance est assurée par un conseil juridique externe spécialisé en propriété intellectuelle et industrielle. Toutefois, la Société ne peut être certaine que les démarches entreprises en France pour protéger ses droits de propriété intellectuelle et industrielle seront efficaces ou que des tiers ne pourront pas contrefaire, détourner ou faire annuler ses droits de propriété intellectuelle ou industrielle.

Rue du Commerce est titulaire des marques suivantes, qui ont été déposées, dans divers pays, pour désigner différents produits et/ou services des différentes classes de la classification internationale :

Alapage.com (semi-figurative)  
Alapage.com  
aa alapage (semi-figurative)  
alapage mobile  
APACH (semi-figurative)  
A plusieurs on obtient le meilleur  
ATJAZZ (semi-figurative)  
Avenue Micro  
BUY SIMULATOR  
CDANDCO (semi-figurative)  
CIRCL (semi-figurative)  
C CLUST (Semi-figurative)  
CLUST (Semi-figurative)  
CLUST  
Config'o'matic  
Consomacteur  
Delaware (semi-figurative)  
Expejet  
<http://www.rue du commerce.fr>  
Kansas (semi-figurative)  
Kitevolution (semi-figurative)  
La garantie Zen  
Lancez vous dans les affaires!  
larueducommerce  
larueducommerce.com  
L'ekonom  
Les Offres 1 euros  
Les Plus 1 euros  
"Les Packs 1 euros"  
L'offre du jour  
Logo Pouce Top achat (figurative)  
Loisirs actifs  
Magik (semi-figurative)  
Marcopoly  
Mobil IT (semi-figurative)  
Modern IT (semi-figurative)



Moi puissance nous  
n'bOOK (semi-figurative)  
Original IT (semi-figurative)  
"Packs 1 euros" (semi-figurative)  
Packs 1 euros (semi-figurative)  
Packs pro 1 euros (semi-figurative)  
PC BUDGET  
PC d'intégration  
PIXELPRICE  
Planete Livre (semi-figurative)  
Plaque (figurative)  
Plaque .com (semi-figurative)  
Premiers à rêver, premiers servis  
Rapid IT (semi-figurative)  
RDC.fr Rue du Commerce  
Rua Do Comércio  
Rue de l'habitat  
RUE DU COMMERCE  
RUE DU COMMERCE.com  
Rue du service  
Rue du service (logo)  
Simple , sûr... Clust!  
SOLDES CHRONO (semi-figuratif)  
SOLDES FLASH (semi-figuratif)  
Spiritual IT (semi-figurative)  
T-TOP ACHAT (semi-figurative)  
TECHNO CENTER.fr (semi-figurative)  
Teach and toys (semi-figurative)  
Technic IT (semi-figurative)  
TEKNO GLAM (semi-figurative)  
TOP-ACHAT  
TOP ACHAT  
TOP ACHAT.COM (semi-figurative)  
TOP HA  
TOXIK (semi-figurative)  
UNE ADRESSE, TOUT LE HIGH TECH  
UNIONDREAM (semi-figurative)  
WEBMERCIAL  
www.avenida del comercio.es (semi-figurative)  
www.Calle del Comercio.es (semi-figurative)  
[www.paseodelcomercio.es](http://www.paseodelcomercio.es) (semi-figurative)  
www.RuadoComércio.com (semi-figurative)  
www.RuadoComércio.pt (semi-figurative)  
www.ruedespromos.com (semi-figurative)  
www.ruedesPromotions.com (semi-figurative)  
www.ruedesSoldes.com (semi-figurative)  
[www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com) (semi-figurative)  
WWW.Rueducommerce.com Aujourd'hui, c'est ça le commerce! (semi-figurative)  
www.RueduCommerce.com Un point, c'est tout (semi-figurative)  
www.RueduCommerce.com Un point pour tout (semi-figurative)  
www.RueduCommerce.fr (semi-figurative)

Il n'existe pas d'autre marque enregistrée dont la Société soit titulaire au jour du dépôt du Document de Référence.

Etant donné l'importance de la reconnaissance des marques de la Société, toute contrefaçon ou détournement pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### 4.4.3 Réglementation et risques liés à son évolution

La Société n'est soumise à aucune autorisation préalable d'exploitation. Toutefois, elle est soumise aux dispositions législatives et réglementaires applicables aux activités de commerce électronique.

Les principales dispositions et obligations légales applicables en France à l'activité de commerce électronique de la Société sont les suivantes :

- la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dite "Loi Informatique et Libertés", telle que modifiée, notamment, par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, et qui est applicable à tout traitement automatisé de données à caractère personnel ainsi qu'à tout traitement non automatisé de données à caractère personnel contenues ou appelées à figurer dans des fichiers dont la Société est le responsable de traitement. La loi Informatique et Libertés impose un certain nombre d'obligations à la Société, notamment une obligation de déclaration ou de demande d'autorisation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) dans certains cas ainsi qu'un ensemble d'autres obligations relatives à la collecte, au traitement et à la conservation des données à caractère personnel. Une sensibilité accrue du public sur ces questions de protection de la vie privée et des données à caractère personnel et des changements dans la législation auxquels la Société pourrait avoir à se conformer pourraient limiter sa capacité à utiliser de telles données à caractère personnel pour son activité et, plus généralement, affecter la perception d'Internet par le public en tant que marché de biens et services. Cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs ;
- les articles L. 121-16 et suivants du Code de la consommation, issus de l'ordonnance 2001-741 du 23 août 2001 transposant la directive 97/7 du 20 mai 1997 concernant la protection des consommateurs en matière de contrats conclus à distance, mettant notamment à la charge du vendeur des obligations spécifiques en matière d'information préalable et précisant le droit de rétractation du consommateur en matière de vente à distance ;
- la loi du n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (la "LCEN") venant transposer la Directive européenne 2000/31/CE du 8 juin 2000, relative à certains aspects juridiques des services de la société de l'information, et notamment du commerce électronique, dans le marché intérieur (dite "directive sur le commerce électronique").

La LCEN énonce un ensemble de règles applicables spécifiquement au commerce électronique, dont notamment :

- la responsabilité de plein droit du vendeur à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par le vendeur ou par d'autres prestataires à moins que l'inexécution ou la mauvaise exécution ne résulte du fait de l'acheteur, d'un fait extérieur et

imprévisible, du fait d'un tiers étranger à l'exécution du contrat soit à un cas de force majeure ;

- l'obligation de faire apparaître un ensemble de mentions dites « légales » concernant la personne éditant à titre professionnel un service de communication au public en ligne et son hébergeur ;
  - l'obligation d'informer les consommateurs concernant notamment son identité et le prix des produits ou services proposés, les conditions contractuelles, les différentes étapes à suivre pour la conclusion du contrat et les moyens techniques permettant de corriger les données communiquées avant la conclusion définitive du contrat ;
  - l'obligation de permettre au consommateur de pouvoir vérifier le détail de sa commande et son prix total et de pouvoir corriger d'éventuelles erreurs dans sa commande avant de la confirmer et l'obligation pour le vendeur de confirmer au consommateur la commande passée ;
  - l'obligation de conserver le contrat passé par voie électronique pendant une durée de 10 ans pour tout contrat d'un montant supérieur à 120 Euros (décret n°2005-137 du 16 février 2005) ;
- l'ordonnance n° 2005-136 du 17 février 2005 relative à la garantie de conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur, qui apporte trois modifications importantes au droit applicable à la vente d'un professionnel à un consommateur :
    - elle crée une nouvelle garantie légale de conformité et de garantie contre les vices cachés qui se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien (articles L. 211-4 et suivants du Code de la consommation) ; et
    - elle crée une présomption simple d'existence du défaut de conformité lors de la délivrance pendant les six premiers mois qui suivent ladite délivrance (article L. 211-7 du Code de la consommation).
  - la loi n° 2008-3 du 3 janvier 2008, pour le développement de la concurrence au service des consommateurs (dite loi "Chatel") qui impose une série de nouvelles mesures dans le domaine des communications électroniques. Ces mesures concernent notamment la vente à distance et les acteurs du e-commerce :
    - Création de l'obligation pour le professionnel, d'indiquer avant la date de conclusion d'un contrat passé à distance, la date à laquelle il exécutera sa prestation ou livrera le bien. A défaut, il sera réputé devoir exécuter le contrat dès la conclusion de celui-ci (article L. 121-20-3 du Code de la consommation) ;
    - Une assistance non surtaxée : les moyens de communication permettant au consommateur de suivre l'exécution de sa commande, d'exercer son droit de rétractation ou de faire jouer la garantie ne doivent supporter que les coûts de

communications, à l'exclusion de tout coût complémentaire spécifique (article L. 121-19 du Code de la consommation). Par ailleurs, doivent notamment être indiquées les « coordonnées téléphoniques permettant d'entrer effectivement en contact » avec le professionnel ;

- Obligation d'informer le consommateur, non seulement de l'existence d'un droit de rétractation, mais également de "ses limites éventuelles ou, dans le cas où ce droit ne s'applique pas", de son absence (article L. 121-18 du Code de la consommation) ;
  - En cas d'exercice du droit de rétractation, obligation pour le professionnel de rembourser au consommateur la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé (article L. 121-20-1 du Code de la consommation).
- la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit qui prévoit notamment une harmonisation avec le droit communautaire et quelques mesures supplémentaires de protection du consommateur:
    - Afin de refléter la jurisprudence communautaire, la vente avec prime et la vente subordonnée ne sont désormais sanctionnées que si elles présentent un caractère déloyal au sens de l'article 120-1 du code de la consommation. Auparavant, la réglementation française était plus stricte dans la mesure où le principe général était l'interdiction de telles pratiques.
    - Afin d'être en conformité avec la directive 2005/29 du 11 mai 2005 relative aux pratiques commerciales déloyales, les dispositions relatives à la vente sans demande préalable (ou vente forcée) sont renforcées. La sanction applicable n'est plus une contravention de 5<sup>ème</sup> classe mais devient un délit punissable, notamment, d'un emprisonnement de deux ans et d'une amende d'un montant maximal de 150.000 euros. Par ailleurs, tout contrat passé au titre d'une telle pratique commerciale sera nul et de nul effet.
    - Les dates des soldes d'été et d'hiver dans le commerce électronique sont dorénavant alignées sur les dates nationales du commerce traditionnel (article L.310-3-I, 1° du Code de commerce), y compris ainsi, pour les entreprises de commerce en ligne implantées dans les départements qui bénéficient de période de soldes dérogatoires.

D'une manière générale, l'évolution de la législation et de la réglementation applicable à l'activité de commerce électronique en France tend ainsi à une protection accrue du consommateur.

La Société estime avoir suffisamment anticipé et intégré ces évolutions, et que celles-ci ne devraient générer d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Néanmoins des modifications rapides et/ou importantes de la législation et/ou de la jurisprudence française ou européenne pourraient avoir un effet défavorable significatif sur

l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses projets et/ou objectifs.

#### **4.5 Assurance et couverture des risques**

La Société a mis en place une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés, sous réserve des franchises ou exclusions usuelles imposées par le marché.

La Société a souscrit plusieurs polices d'assurances dont les principales sont les suivantes :

- assurance responsabilité civile exploitation exclusivement : cette police couvre la responsabilité civile de la Société au titre de l'exploitation de ses activités dans ses locaux exclusivement pour un montant de 8.000.000 euros (non indexé, par sinistre) tout dommages confondus et avec les limites particulières suivantes :
  - (i) tous dommages résultant de la faute inexcusable (1.000.000 euros par an),
  - (ii) tous dommages matériels garantis et dommages immatériels qui en résultent directement (1.600.000 euros par sinistre),
  - (iii) tous dommages causés aux biens confiés et/ou prêtés (100.000 euros par sinistre),
  - (iv) vols, abus de confiance, escroqueries et/ou détournements des préposés ou négligences facilitant un vol (35.000 euros par sinistre),
  - (v) tous dommages immatériels consécutifs (350.000 euros par sinistre),
  - (vi) atteinte à l'environnement d'origine accidentelle (650.000 euros par an).

La prime relative à cette police d'assurance comptabilisée par la Société au cours de l'exercice 2011/2012 s'est élevée à 10.324 euros.

- assurance Multirisques : cette police couvre :
  - une limitation contractuelle d'indemnité de 107.000.000 euros par sinistre et établissement
  - une garantie perte d'exploitation pour une période d'indemnisation maximale de 12 mois,
  - les stocks de la Société dans la limite de 60 millions d'euros pour les capitaux assurés, dans les cas suivants : incendie, foudre et explosions, chute d'avion, choc de véhicule, tempêtes, dégâts des eaux, attentats et vandalisme,
  - les risques informatiques (TRI), à savoir les dommages causés à l'ensemble des matériels informatiques, bureautiques, télématiques et des équipements fixes de service,
  - les risques locatifs professionnels (usage de bureaux exclusivement) : ces polices couvrent les dommages causés au contenu des locaux de la Société situés à Lyon, à Saint-Ouen et à Aix-en-Provence par l'incendie, le vol, le vandalisme, les dégâts des eaux et les bris de glace.

La prime relative à cette police d'assurance comptabilisée par la Société au cours de l'exercice 2011/2012 s'est élevée à 133.427 euros.

- assurance responsabilité professionnelle des dirigeants : cette police couvre la responsabilité civile des dirigeants de la Société, de sa filiale et des employés mis en cause avec un dirigeant dans le cadre d'une réclamation, pour les fautes commises dans l'exercice de leurs fonctions. Cette police est étendue dans le cadre des réclamations liées aux rapports sociaux ainsi qu'aux prestations de consultants en gestion de crise survenue pendant la période d'assurance.

La prime relative à cette police d'assurance comptabilisée par la Société au cours de l'exercice 2011/2012 s'est élevée à 10.365 euros.

Depuis le 28 mars 2012, Rue du Commerce bénéficie de la police Groupe Altarea Cogedim. Le montant garanti en principal s'établit désormais à 30.000.000 euros par sinistre et par période de garantie.

- assurance Auto-mission : cette police couvre les dommages causés à l'occasion d'un accident avec un véhicule personnel dans le cadre d'une utilisation professionnelle dans la limite de 30.000 euros par sinistre.

La prime relative à cette police d'assurance comptabilisée par la Société au cours de l'exercice 2011/2012 s'est élevée à 1.288 euros.

La Société estime que ces garanties prennent en compte la nature des risques encourus par elle et sa filiale et sont en adéquation avec les capacités des offres actuelles du marché de l'assurance pour des structures de taille et d'activité similaires.

#### **4.6 Risques industriels et environnementaux**

La Société n'est soumise à aucun risque environnemental lié à des rejets toxiques au stockage de matières dangereuses. La Société et son prestataire logistique sont responsables de l'élimination des déchets d'emballages reçus des fournisseurs, qui sont soit recyclés, soit enlevés par les sociétés spécialisées.

A cet égard, la directive 2002/96/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), parue au Journal officiel de l'Union Européenne du 13 février 2003, impose notamment aux distributeurs de produits d'équipement électriques et électroniques l'obligation de proposer la reprise gratuite de l'ancien appareil lors de la vente d'un nouvel appareil similaire. La directive susvisée a été transposée en droit français par le décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, ainsi que par l'insertion de l'article L. 541-10-2 du Code de l'environnement par la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005. Ces dispositions fixent notamment les obligations des producteurs et distributeurs en matière de collecte et de traitement des déchets susmentionnés.

Dans ce cadre, afin de se conformer à ses obligations législatives et réglementaires en matière de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, la Société a conclu un contrat avec la société Eco-Systèmes, société ayant été agréée par arrêté conjoint des Ministères concernés daté du 9 août 2006 et publié au Journal Officiel le 12 août 2006, dans le cadre duquel cette dernière s'engage notamment à procéder ou faire procéder pour le compte de la Société à la collecte, à l'enlèvement et au traitement des déchets mentionnés ci-dessus.

A cet égard, une évolution de la réglementation vers une responsabilité croissante du fournisseur dans la collecte des déchets pourrait engendrer des coûts supplémentaires pour la Société et avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.



## CHAPITRE 5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

### 5.1 Histoire et évolution de la Société

#### 5.1.1 Raison sociale et nom commercial de la Société

La dénomination sociale et le nom commercial de la Société est : « Rue du Commerce ».

#### 5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société au registre du commerce et des sociétés, code APE, numéro SIRET

La Société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 422 797 720.

Le code APE de la Société est 4791B et son numéro SIRET est le 422 797 720 00030.

#### 5.1.3 Date de constitution et durée de la Société

La Société a été constituée le 27 avril 1999, pour une durée de quatre-vingt dix neuf ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 26 avril 2098, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

#### 5.1.4 Siège social, forme juridique de la Société et législation régissant ses activités

Le siège social de la Société est situé 44-50, avenue du Capitaine Glarner à Saint-Ouen (93400).

Son numéro de téléphone est le 01 41 66 18 00.

La Société est une société anonyme de droit français à conseil d'administration régie par les lois et règlements français en vigueur et notamment par le livre II du Code de commerce et le décret n°67-236 du 23 mars 1967 ainsi que par ses statuts.

#### 5.1.5 Historique

##### **Création (1999 – 2000)**

La Société est créée en avril 1999 par Patrick Jacquemin et Gauthier Picquart avec pour objet de distribuer des produits informatiques et électroniques grand public par Internet. Le site [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com) est mis en ligne le 9 août 1999 avec environ 9.000 références, essentiellement informatiques. La Société compte un effectif de 5 personnes.

Confortée par le succès des ventes (en septembre 1999, un mois après sa mise en service, le site génère un chiffre d'affaires de 122.000 euros) mais consciente que la concurrence est vive et qu'il faut faire connaître rapidement la marque et le site [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com), la Société lève des capitaux auprès de *business angels* et de sociétés de capital-risque, s'engage dans une campagne de communication dynamique et procède à des recrutements significatifs, employant près de 30 personnes fin 1999.

Le premier exercice clos le 31 mars 2000 se solde par un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros, une perte de 3 millions d'euros et un effectif d'environ 50 personnes.

L'exercice clos le 31 mars 2001 est consacré à l'accroissement de la notoriété de la Société et à l'accroissement de ses parts de marché, et se solde par un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros et une perte de 7,6 millions d'euros.

### **Vers la rentabilité (2001 – 2002)**

En juin 2001, Rue du Commerce acquiert la société CD & Co (6 millions d'euros de chiffre d'affaires) principalement positionnée sur la vente de logiciels par catalogue et sur Internet. Cette acquisition permet d'accroître le chiffre d'affaires et les effectifs qui atteignent désormais 120 personnes.

L'exercice clos le 31 mars 2002 se solde par un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros et une perte de 5,1 millions d'euros.

Après cette phase initiale de création et d'investissement, la Société se fixe pour objectif d'être à l'équilibre avant la fin de l'exercice clos le 31 mars 2003. Pour y parvenir, elle restructure la Société en (i) abandonnant son activité *Business to Business* (B to B), (ii) améliorant sa politique de développement commercial (lancement de promotions, offres journalières,...), (iii) rationalisant sa politique d'achats, sa gestion et ses dépenses (notamment de communication), et (iv) réduisant ses effectifs, qui passent de 120 à 65 personnes.

Dès octobre 2002, les efforts accomplis permettent à la Société d'atteindre l'équilibre financier. Les équipes ont atteint leur objectif sans pour autant brider le développement : l'exercice clos le 31 mars 2003 se solde par un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros, en hausse de 100% par rapport à l'exercice précédent, et un résultat net positif de 100.000 euros.

### **Croissance accélérée et rentable (depuis 2003)**

L'exercice 2003-2004 est celui du renforcement de la notoriété de la marque et de la Société en tant que distributeur spécialiste en produits informatiques et électroniques grand public, grâce à une politique commerciale agressive (mise en place de services, achats d'impulsions...), et à l'ajout de nouvelles gammes de produits (téléphonie, DVD...).

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 mars 2004 atteint 108,7 millions d'euros, en hausse de 140% par rapport à l'exercice précédent et le résultat net positif de 2,7 millions.

La Société continue de croître rapidement, orientant sa stratégie sur un renforcement de son offre de produits, de prix et de services (lancement en juin 2004 de son offre « 3 fois sans frais » permettant à un acheteur de payer en 3 mensualités toute commande supérieure à un certain montant, campagne de publicité comparative en novembre 2004...). Cette stratégie permet à la Société d'homogénéiser davantage la répartition de son chiffre d'affaires entre ses différentes gammes de produits. La part des produits informatiques et de mobilité passe ainsi de 60% du chiffre d'affaires en 2002 à 52% en 2004.

L'exercice clos le 31 mars 2005 se solde par un chiffre d'affaires de 178,6 millions d'euros, en hausse de plus de 63% par rapport à l'exercice précédent, et un résultat net positif de 7,8 millions (comprenant l'activation d'une charge d'impôt différé à hauteur de 2,6 millions et la prise en compte d'une charge de 0,5 million liée à l'attribution de BSPCE, conformément aux normes IFRS), en hausse de 188% par rapport à l'exercice précédent. Le taux de croissance du chiffre d'affaires de la Société est significativement plus élevé que celui du secteur (la croissance moyenne de l'activité pour le commerce en ligne en 2004 est de 53%). (Source : FEVAD (*Fédération des entreprises de vente à distance*) – *Estimations 2005 - Chiffres clés*).

La Société s'introduit sur l'Eurolist d'Euronext en septembre 2005. L'exercice clos le 31 mars 2006 se traduit par une poursuite de la croissance (+26% de croissance du CA) dans un contexte de marché toujours porteur. Cependant, ces conditions se sont sensiblement modifiées avec un renforcement de la concurrence et une période moins porteuse en matière d'innovations technologiques que les années précédentes (apparition des appareils photos numériques, des lecteurs DVD, des baladeurs MP3). En raison d'une diminution du taux de marge brute, notamment au second semestre, le résultat opérationnel recule par rapport à l'exercice précédent à 3,4 millions d'euros. En raison du passage d'une provision de 2,5 millions d'euros pour litige fiscal (voir chapitre 4 – facteurs de risques), et des frais d'introduction en Bourse (pour 1 million d'euros), le résultat net de l'exercice ressort à - 1 million d'euros.

L'exercice clos au 31 mars 2007 se solde par un chiffre d'affaires de 269,2 millions d'euros, en hausse de 19,2% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 0,7 million d'euros et un résultat net après impôts positif de 0,3 million d'euros. Par ailleurs, le deuxième semestre de l'exercice clos au 31 mars 2007 marque une rupture avec la tendance dégagée au cours des exercices précédents qui étaient caractérisés par une forte croissance mais une dégradation de la marge. En effet, la progression du chiffre d'affaires de la Société s'est accompagnée d'une réflexion stratégique aboutissant en une évolution du modèle de Rue du Commerce visant à privilégier une croissance maîtrisée et rentable de l'activité, en recentrant cette dernière sur les produits présentant une marge plus importante, en développant les offres de services associés et en mettant en place une régie interne de publicité. D'autre part, la Société a fait évoluer sa politique de frais de port et mis en place des frais de dossier lors du choix par le consommateur d'un financement en « trois fois ».

L'exercice clos au 31 mars 2008 se solde par un chiffre d'affaires de 309,1 millions d'euros, en hausse de 14,8% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 3,5 million d'euros et un résultat net après impôts positif de 2,8 millions d'euros.

La plateforme de e-commerce [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com) est élargie à compter du mois de juillet 2007 par la présentation et la vente de milliers de produits de sites marchands partenaires. Au 31 mars 2008, près de 450 sites ont rejoint la Galerie offrant ainsi un référencement de plus de 200.000 produits.

L'exercice clos au 31 mars 2009 se solde par un chiffre d'affaires de 319,7 millions d'euros, en hausse de 3,4% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 2,2 millions d'euros et un résultat net après impôts positif de 2,1 millions d'euros.

Dans un environnement économique se dégradant tout au long de la période, la position de leader de la Société dans le high-tech a été renforcée par l'acquisition le 3 mars 2009 du fonds

de commerce incorporant les sites historiques [www.topachat.com](http://www.topachat.com) et [www.clust.com](http://www.clust.com) et le lancement des packs « 1 euro », lancement accompagné par la 1<sup>ère</sup> campagne de publicité à la télévision. Par ailleurs, la Société a continué la mise en place de la Galerie Marchande, avec un chiffre d'affaires réalisé par nos partenaires de 19,5 millions d'euros.

L'exercice clos au 31 mars 2010 se solde par un chiffre d'affaires de 352,6 millions d'euros, en hausse de 10,3 % par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 0,3 million d'euros et un résultat net après impôts positif de 0,4 million d'euros.

La Société a su profiter de l'opportunité constituée par l'acquisition des sites Topachat et Clust en fin d'exercice précédent pour afficher une croissance à deux chiffres alors que le marché, dans un contexte de crise, est en baisse constante depuis 2008. La concurrence pèse fortement sur les marges. La Galerie continue son développement soutenu avec un chiffre d'affaires réalisé par nos partenaires de 45,1 millions d'euros.

L'exercice clos au 31 mars 2011 se solde par un chiffre d'affaires de 312,4 millions d'euros, en baisse de 11,4% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 3,6 millions d'euros et un résultat net après impôts positif de 1,2 million d'euros.

Suite à l'intégration des sites acquis en 2009 et dans un environnement de consommation offrant une visibilité réduite, la Société a décidé d'ajuster au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010 / 2011 ses charges afin d'améliorer sa compétitivité et de répondre à la décroissance de l'activité historique High Tech.

La Galerie a par ailleurs poursuivi son développement rapide avec un chiffre d'affaires réalisé par nos partenaires de 73,3 millions d'euros et un résultat sectoriel net positif de 1 million d'euros.

### **Adossement à un groupe puissant (décembre 2011)**

L'Offre Publique d'Achat réalisée fin 2011 / début 2012 par le Groupe Altarea Cogedim via sa filiale Altacom offre à la société des perspectives de développement renforcées par le réinvestissement de la totalité du cash-flow généré par la Société.

L'exercice clos au 31 mars 2012 se solde par un chiffre d'affaires de 290,9 millions d'euros, en baisse de 6,9% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 1.2 million d'euros et un résultat net après impôts négatif de 1.0 million d'euros.

Dans un environnement économique toujours aussi défavorable, l'activité de distribution a résisté avec une nouvelle baisse du chiffre d'affaires de 7,3% tandis que le chiffre d'affaires réalisé par nos partenaires de la Galerie a continué à croître à 101,3 millions d'euros en croissance de 38,1%.

## **5.2 Investissements**

### **5.2.1 Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices**

L'activité de la Société est par nature peu capitalistique. L'activité logistique est sous traitée à un prestataire spécialisé et ne génère de ce fait pas d'investissement. Les seuls investissements supportés par la Société au cours des trois derniers exercices sont constitués par des investissements informatiques (serveurs, logiciels ou systèmes téléphoniques), l'acquisition d'actifs corporels et incorporels liés au site Alapage et une prise de participation minoritaire dans la société Tea sas, the e-book alternative.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2012, les investissements se sont élevés à 899 milliers d'euros.

### **5.2.2 Principaux investissements en cours**

Néant

### **5.2.3 Principaux investissements ayant fait l'objet d'engagements fermes de la part des organes de direction**

Néant.

## CHAPITRE 6 APERÇU DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

### 6.1 Principales activités de la Société

#### 6.1.1 Offre de produits et services

La Société a une position de leader de la distribution en ligne de produits informatiques et électroniques grand public en France. Son site historique [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com) et le site [www.topachat.com](http://www.topachat.com), acquis le 03 mars 2009, offrent une large gamme de produits composée essentiellement de produits informatiques, photo et vidéo numérique, hifi et son numérique ainsi que de nombreux services associés, le tout à des prix très compétitifs.

#### Produits

Le site historique [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com) propose un choix complet de plus de 12.000 références de produits à la pointe de l'innovation technologique parmi les plus grandes marques à des prix compétitifs. Le tableau ci-dessous illustre la répartition du chiffre d'affaires en fonction des principales catégories de produits vendus :

En % du chiffre d'affaires	Exercice clos le	Exercice clos le	Exercice clos le
	<b>31-mars-10</b>	<b>31-mars-11</b>	<b>31-mars-12</b>
Informatique & Téléphonie	58%	61%	70%
TV et lecteurs DVD	18%	16%	14%
Photo et vidéo numériques	11%	10%	6%
Autres	13%	13%	10%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

#### Services

Au cours des années passées, la Société a souvent été pionnière dans le domaine des services proposés en pratiquant une politique de prix et de services innovante, visant à offrir à ses clients le niveau de service le plus élevé, comparable à celui proposé par les acteurs de la distribution traditionnelle les plus dynamiques en la matière.

La Société a ainsi développé son offre de service dans les domaines suivants :

- (i) le conseil avant vente (aide à la commande, choix des produits...) :
- un service téléphonique de conseil (ligne surtaxée) ;
  - mise à disposition d'un système de notation des produits de la Société ;
  - accès aux résultats de tests effectués par la Société sur certains produits ;
  - existence d'un forum, véritable lieu d'échange entre les clients et/ou les visiteurs du site ;

(ii) le confort d'achat :

- une transparence totale sur la disponibilité des produits : le site affiche en temps réel le niveau des stocks disponibles ; environ 80% des produits vendus chaque jour sur le site sont en stock ;
- un suivi en temps réel de la commande via :
  - un service téléphonique dédié ;
  - une visualisation sur le site avec des liens vers les sites des transporteurs ;
  - une période de rétractation légale étendue de 7 à 15 jours ;

(iii) la souplesse des moyens de paiement :

- 2 moyens de paiement pour l'ensemble des commandes sont acceptés : cartes bancaires ou cartes de fidélité (dont la carte Rue du Commerce) ;
- 7 moyens de paiement supplémentaires pour les commandes de produits high-tech sont disponibles : chèques, mandat cash, paiement en 3 fois, carte Aurore, American Express, Paypal ou Buyster ;
- le débit des cartes bancaires, hors paiement en 3 fois, se fait pour les produits livrés par Rue du Commerce au moment de l'expédition des commandes. Rue du Commerce fut l'un des premiers sites à pratiquer ce débit à l'expédition.

(iv) les garanties du service après vente :

- à travers le « Contrat OR » : ce service permet en cas de panne du produit pendant la première année suivant l'achat du produit d'obtenir dès réception et vérification du caractère défectueux du produit par la Société un bon d'achat d'un montant égal à la valeur d'origine du produit ;
- à travers la garantie du constructeur : la réparation des produits est alors assurée par les constructeurs dans un délai qui peut varier en général entre 4 et 8 semaines.
- à travers une offre d'extension de garantie, vol et casse ou services à domicile.

(v) l'assurance du meilleur prix : la Société a été le précurseur du « remboursement de la différence » dans le cas où le client trouverait le même produit à un meilleur prix sur un site français concurrent.

Au mois de décembre 2006, la Société a mis en place une plate-forme de petites annonces généralistes et gratuites selon le modèle *CtoC* pouvant notamment être mises en valeur par l'emploi de la vidéo sans facturation de commission.

Rue du Commerce a créé au mois de février 2007 le site [www.teknoglam.com](http://www.teknoglam.com) dédié aux nouvelles tendances High-Tech qui rassemble les dernières innovations technologiques des plus grandes marques.

La Société a lancé en juin 2008 via sa première campagne télévisuelle l'offre des « packs 1 euro », combinant la souscription d'un abonnement téléphonique auprès d'un opérateur, et la vente d'un téléphone et/ou d'un autre produit high-tech.

## La « Galerie »

La Société a développé et mis en place sur son site historique le 27 juillet 2007 une nouvelle offre consistant à présenter et vendre des milliers de produits de sites marchands partenaires.

Ce concept, développé à partir d'un modèle stratégique et d'un déploiement technique très novateur, s'appuie sur les atouts marketing et d'audience du site Internet [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com). Elle permet ainsi aux internautes d'avoir accès à un nombre très important de produits de grande consommation provenant des marchands partenaires dans des domaines aussi variés que la mode, la beauté, la maison et l'électroménager.

Dans ce cadre, les achats du client sont centralisés dans un seul panier, permettant un paiement en ligne unique et sécurisé. La commande des clients est ensuite directement transmise par la Société au commerçant concerné qui en assure la livraison, réalise le service après-vente et prend en charge le service client. Le produit de la vente est versé à ce dernier en moyenne 10 jours après livraison de la commande par le marchand.

La Société prélève une commission variable selon la nature du produit et envisage à terme de fournir des services supplémentaires de *back office* aux « e-commerçants » associés.

Au 31 mars 2012, plus de 700 sites sont en ligne sur la Galerie permettant de référencer plus de 2.000.000 produits. Le chiffre d'affaires réalisé par nos partenaires est passé de 3,5 millions d'euros au cours du premier exercice (2007/2008) à 101,3 millions d'euros au cours du dernier exercice (2011/2012).

### **6.1.2 Commercialisation et marketing**

La Société considère que l'utilisation d'Internet pour la distribution de ses produits constitue un outil marketing puissant car il permet d'établir une communication régulière (quotidienne le cas échéant) et une relation approfondie et personnalisée avec ses clients, et ce pour un coût peu élevé. Ces éléments lui permettent de mener une politique marketing ciblée et réactive, lui conférant un avantage compétitif par rapport aux acteurs de la distribution traditionnelle et de la vente par correspondance.

Désireuse dès sa création de valoriser ces atouts, la Société a toujours suivi une politique marketing innovante, et a été le premier des distributeurs de produits informatiques et électroniques grand public par Internet à proposer un certain nombre de services comparables à ceux proposés par les acteurs de la distribution traditionnelle les plus dynamiques en la matière (débit de la carte bancaire à l'expédition du colis, remboursement de la différence, service après vente...).

La Société a ainsi fait le choix d'un positionnement et d'une politique marketing de proximité, comme l'attestent la simplicité de navigation sur son site, la présentation par boutiques (c'est-à-dire par famille de produits), sa marque « rue du commerce » et la variété et la qualité de son offre commerciale.



## Un marketing efficace

La Société a depuis ses origines mis en place une stratégie marketing audacieuse associée à des services innovants pour fidéliser ses clients.

La Société utilise son site pour réaliser et mettre en avant des offres commerciales spécifiques :

- opérations spéciales telle « l'offre du jour » sur 1 (ou plusieurs) produit,
- opérations de remises sur 1 catégorie entière pendant une période donnée,
- ventes flash, réductions sur quelques produits pendant une durée déterminée,
- coupons de réductions immédiates par palier de commande,
- pourcentages de réduction immédiate sur le site,
- déstockage (vente de produits d'occasion reconditionnés ou de produits neufs qui ne sont plus dans les circuits classiques de distribution),
- Modes de livraison variées (point relais, livraison rapide, livraison express, transporteurs privés).

Afin de fidéliser ses clients et les visiteurs du site, la Société permet à ceux qui le souhaitent de s'abonner à sa newsletter afin de bénéficier d'offres commerciales avantageuses ; la Société s'adresse régulièrement à eux à travers :

- des *e-mailing* quotidiens avec les produits vedettes du jour, vendus à prix promotionnel et des informations thématiques ;
- des *e-mailings* ponctuels sur des cibles spécifiques : selon les achats antérieurs (*cross-selling*), selon la dernière date de commande (fréquence), selon le montant des achats, selon des événements spécifiques (relationnel).

Pour enrichir encore sa base client, la Société a enfin mis en place un système de parrainage qui permet aux clients existants du site de faire bénéficier leurs filleuls de bons de réductions ou offre à chaque nouveau client un cadeau de bienvenue dans son premier colis lui offrant des avantages tarifaires sur sa prochaine commande.

Cette stratégie commerciale, basée sur un savoir-faire et une créativité marketing, a permis à la Société d'augmenter significativement sa visibilité.

La ventilation mensuelle du trafic 2011 / 2012 (*Source AT Internet*) est la suivante :



### Une gestion de la relation client internalisée

L'achat de produits onéreux (le panier moyen des clients distribution de la Société pour l'exercice 2011 / 2012 est de 180 euros HT) implique une confiance importante de la part des clients. Pour optimiser cette relation, la Société, a internalisé dès l'origine les fonctions de service aux clients notamment via un centre d'appels situé au sein même de son siège social. Cette internalisation lui permet de gérer avec toute la fiabilité requise la remontée de l'information en provenance de ses clients et la communication qu'elle souhaite mener à leur égard.

### **6.1.3 Clients**

#### Typologie

Les ventes de la Société sont réalisées en France à plus de 96%, le reliquat étant réalisé en Belgique, au Luxembourg et en Espagne.

En France, la répartition géographique du chiffre d'affaires est proche de la répartition de la population, les régions Ile de France, Rhône-Alpes, Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur étant toutefois légèrement sur représentées.

La répartition des clients par tranche d'âge est la suivante :

<18 ans	1,7%
18-25 ans	16,4%
26-35 ans	28,3%
36-45 ans	24,4%
46-55 ans	16,4%
> 55 ans	12,8%

Source : Base marketing Néolane – Mai 2011

Le profil type du client de Rue du Commerce est aujourd'hui un citoyen masculin, mais ce profil évolue vers une féminisation progressive : ainsi les clients étaient masculins à 78% en avril 2010 (Source soft computing) contre 90% en juin 2003.

D'un point de vue de la saisonnalité, la répartition du chiffre d'affaires tout au long de l'année est relativement équilibrée, avec toutefois une surpondération de la période des fêtes de fin d'année (le mois de décembre représentant de 15 à 18% de l'activité annuelle).

#### 6.1.4 Organisation de la Société

##### Achats

##### (i) Recherche de produits

L'achat est un des métiers de base de la Société. La capacité à proposer des offres promotionnelles régulières fait partie intégrante du marketing du site [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com). Rue du Commerce se doit donc d'établir et de développer des relations au meilleur niveau avec les grandes marques pour être à même de négocier avec elles à un niveau stratégique.

Historiquement, les premiers fournisseurs de Rue du Commerce ont été des grossistes, principalement les filiales françaises des grands groupes américains. Compte tenu de sa politique d'extension de la gamme d'une part, et d'achat au meilleur prix d'autre part, la Société a depuis été amenée à diversifier largement ses approvisionnements et compte aujourd'hui environ 400 fournisseurs dans le monde.

La Société achète ses produits auprès de plusieurs types de fournisseurs, français (plus de 70%) et étrangers (moins de 30%, dont plus de 25% en Europe et le solde en Asie et aux Etats-Unis). En France, elle se fournit auprès :

- de grossistes (Techdata, Ingram, ... ) ;
- de fabricants (Acer, Samsung, HP, etc) ;
- de traders qui proposent des lots de produits encore référencés dans les catalogues constructeurs ; et
- de brokers qui proposent des lots de produits qui ne sont plus référencés dans les catalogues constructeurs.

A l'étranger, la Société achète essentiellement des produits hifi et photos auprès de grossistes et de traders, notamment en Europe du Nord où la concurrence sur ces produits est souvent plus vive et les prix plus attractifs.

La Société se fournit également en Asie pour certains composants informatiques.

Sur l'exercice clos le 31 mars 2012, le fournisseur le plus important représente moins de 10% du total des achats, les 5 premiers fournisseurs représentent 33% du total des achats et les 10 premiers fournisseurs 45% du total des achats.

(ii) *Gestion des achats et des stocks*

La gestion et la rotation des stocks constituent un élément clé de la gestion de la Société.

La Société précise sur son site Internet, pour chaque produit vendu, son état de disponibilité et le délai nécessaire pour honorer la commande.

Dans ce cadre, et afin d'optimiser au mieux la gestion de ces stocks, la Société a mis en place un processus permettant d'évaluer leur niveau et leur risque d'obsolescence en temps réel. Elle a également mis en place une politique d'analyse très fine des ventes de produits et de leur élasticité au prix, sachant que la valeur des produits informatiques et technologiques tend à se déprécier rapidement.

Le département des achats de produits high-tech compte aujourd'hui une trentaine de personnes réparties entre les chefs de produits, les acheteurs et les approvisionneurs.

*Logistique et transport*

(i) *Une logistique externalisée*

Dès les premières années d'exploitation, la Société a décidé de concentrer ses efforts sur son offre produits et son marketing clients et d'externaliser sa logistique, en conservant toutefois la maîtrise de tous les flux d'information.

Fin 1999, confrontée à l'afflux des commandes de fin d'année, la Société fait appel à un premier logisticien, BGM qui disposait d'un entrepôt de 500 m<sup>2</sup>. En avril 2000, la Société transfère sa logistique à VUPS, logisticien du groupe VU. En août 2001, la Société doit trouver un nouveau prestataire, VUPS ayant choisi de se concentrer sur des prestations internes. La Société choisit alors la CEPL (Compagnie Européenne de Prestations Logistiques), avec qui elle travaillera jusqu'en octobre 2003. La croissance continue et rapide de son volume d'activité amène la Société à rechercher un nouveau partenaire. Rue du Commerce recourt aux services de Morin Logistic, société disposant d'une expertise dans le domaine du commerce en ligne et susceptible d'offrir la flexibilité nécessaire à la Société.

La Société est à la date de dépôt du Document de Référence l'un des principaux clients de Morin Logistic, ce qui lui assure une écoute toujours attentive de la part de son prestataire. Celui-ci est payé au colis envoyé, avec un système de prix dégressifs en fonction du volume. Il a une obligation de résultats, notamment en termes de délais, dont le non-respect est

sanctionné par un système de pénalités. Morin Logistic met actuellement à la disposition de la Société pour ses produits high-tech un entrepôt d'une surface totale de 20.000 m<sup>2</sup>. Morin Logistic dispose des capacités nécessaires pour étendre son activité sur 40.000 m<sup>2</sup>, ce qui lui permet de faire face à une augmentation significative de son activité dans le futur.

Les commandes passées par la Société auprès de ses fournisseurs et en attente de réception sont transmises quotidiennement au logisticien. Le logisticien réceptionne les produits commandés et se charge de leur contrôle qualité. La gestion des litiges éventuels avec les fournisseurs est assurée par la Société.

Les services informatiques de la Société assurent le traitement des commandes clients depuis la passation de commande par le client jusqu'à l'envoi des ordres de livraison au logisticien. Ainsi, la Société envoie les commandes clients toutes les heures au logisticien qui assure alors la préparation, le convoyage, le colisage, la pesée et l'étiquetage des colis. Le logisticien les remet ensuite au transporteur choisi par la Société et assure la remontée des informations à la Société en temps réel.

Le logisticien possède son propre système d'information. Une fois le colis préparé, la chaîne de logistique est entièrement automatisée, ce qui permet une grande fiabilité du système et facilite le suivi des colis.

#### (ii) *Transport*

Aujourd'hui, plus de la moitié des produits vendus par la Société sont livrés par La Poste. La Société propose également les services de livraison par Chronopost et au travers des points de retrait-colis Sogep. La Société a signé avec tous ses transporteurs des contrats lui permettant de bénéficier de taux de remises basées sur les volumes traités.

Conformément à la loi pour la confiance en l'économie numérique, la Société reste le principal responsable vis à vis du client, même en cas de défaillance du fournisseur, du logisticien ou du transporteur, à charge pour elle de se retourner contre ses prestataires de services le cas échéant.

### Service client et service après-vente

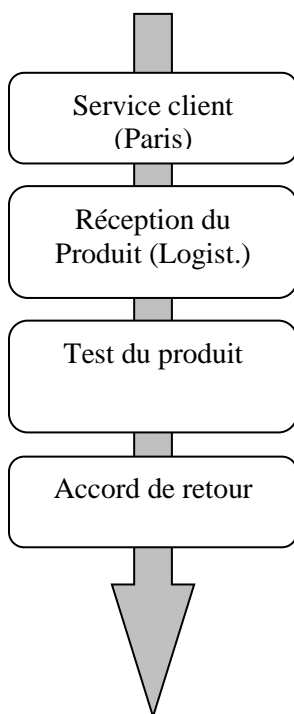
#### (i) *Service clients*

Le service clients de la Société est composé d'une soixantaine de personnes, dont une dizaine au service administratif qui assure l'administration des ventes (règlement, remboursement, opérations spéciales...). Une cinquantaine de personnes est également affectée aux centres d'appels, accueillant et orientant les clients sur les questions relatives notamment aux délais de livraison ainsi qu'aux demandes de retours des produits. Le centre d'appels a pour objectif de répondre à plus de 80% des appels dans la journée et à 98% des emails en moins de 24 heures.

(ii) *Service après-vente*

Le service après-vente (SAV) de la Société, physiquement situé dans les locaux de son logisticien à Saint-Quentin Fallavier, est assuré par les salariés de la Société. Ils occupent une surface de 1600 m<sup>2</sup> dans l'entrepôt du prestataire logistique.

Le SAV fonctionne de la manière suivante :



Les retours représentent environ 3% des produits envoyés.

Les produits font l'objet d'un suivi informatique tout au long de leur parcours. Les produits testés se répartissent entre les produits défectueux et les produits retournés après rétractation du client (extension du délai légal de rétractation de 7 jours à 15 jours).

Les produits défectueux sont retournés aux fournisseurs qui, dans le cadre de la garantie légale, les réparent ou les remplacent.

Au mois de mai 2006, la Société a obtenu sa première certification ISO 9001-2000 délivrée par l'AFAQ pour la « prestation de service après-vente pour des produits high-tech sous garantie ». Ce processus de certification est le fruit du travail des équipes de Paris et de Lyon, afin de garantir au client une qualité optimale de traitement de son produit en retour. Ce certificat, sous la norme ISO 9001 2008, a été renouvelé le 12 juillet 2012.

### Marketing

L'équipe marketing est constituée de plus de vingt personnes. Le pôle création est internalisé pour assurer la réactivité nécessaire au commerce en ligne (Rue du Commerce envoie un ou plusieurs e-mailing chaque jour) et limiter son coût.

Les équipes de Marketing et communication sont en charge de la réalisation des campagnes publicitaires, online et offline, ainsi que de la gestion des contrats avec les partenariats et affiliés.

### **6.1.5 Moyens techniques**

La Société a choisi d'internaliser la plupart de ses développements informatiques sauf dans certains domaines d'expertise tels que la sécurisation des paiements pour lesquels elle recourt à des prestataires extérieurs.

L'équipe informatique est constituée d'une quarantaine de personnes qui s'occupent de la maintenance et du développement des sites Internet, du système de gestion des commandes (« *back office* ») et de la gestion du réseau, des serveurs et de la sécurité.

La Société ne souhaite pas externaliser cette fonction au cœur du métier du e-commerçant.

Dans ce domaine, la Société a des besoins d'investissement récurrents mais limités.

#### Sites Internet

La première version du site [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com) a été créée en 1999 par la société Netforce, filiale de High Co. Depuis 2000, c'est l'équipe technique interne de Rue du Commerce qui assure la maintenance du site et améliore son ergonomie et son efficacité.

Plusieurs sites d'hébergement sont utilisés par la Société, permettant ainsi de répartir dynamiquement la charge et de sécuriser les données.

Le site [www.topachat.com](http://www.topachat.com) est également exploité par l'équipe technique Rue du Commerce depuis son acquisition en 2009.

#### Système d'information (« *back office* ») des sites

Il s'appuie sur un système propriétaire entièrement développé et géré en interne par les équipes de la Société. Rue du Commerce a implanté ses serveurs chez Equinix et Iliad entreprise, ces hébergeurs étant réciproquement sites de secours des serveurs et bases de données.

Ce système gère la base produit, les stocks en temps réel, les commandes clients, les commandes fournisseurs, les ordres de préparation des commandes transmis au logisticien et la gestion des retours. Sa conception lui permet d'accompagner la croissance de Rue du Commerce. Il met à la disposition de la direction un compte-rendu en temps réel du chiffre d'affaires, de la marge et du niveau des stocks. La base de données clients fait l'objet, à partir du logiciel Néolane, d'une analyse mensuelle interne dans une perspective de segmentation marketing.

L'ensemble de l'architecture est sécurisé par le système de sécurité pare-feux Checkpoint.

## Sécurisation des paiements

La gestion et la sécurisation du paiement sont effectuées par Atos. Rue du Commerce s'appuie sur une équipe de surveillance des commandes internalisée qui vérifie certaines commandes identifiées grâce à des techniques de *scoring* comme présentant des risques. Par ce moyen Rue du Commerce réduit considérablement son taux de fraude et en conséquence n'estime pas nécessaire de s'assurer sur les transactions financières.

## Centre d'appels

La Société gère le grand nombre de communications téléphoniques simultanées de son centre d'appel grâce à l'applicatif Appline Sibilo et ses opérateurs téléphoniques Completel et Rentabiliweb. Dans le cadre de son partenariat avec ces prestataires, la Société bénéficie en cas de difficulté technique d'une garantie d'intervention dans des délais réduits.

## **6.2 Le marché de la Société**

### **6.2.1 Le marché français des produits informatiques et électroniques grand public**

#### Description du marché

Le marché des produits informatiques et électroniques grand public regroupe les produits bruns (audio/vidéo, supports d'enregistrement, électronique...) et les produits gris (informatique).

Après avoir culminé en 2007 à 18,7 milliards d'euros, le marché français s'est contracté suite à la crise à 17,8 milliards en 2008. Après 2 années de légère régression, le marché s'est à nouveau fortement replié en 2011 à 16,8 milliards d'euros (*Source GFK*).

En particulier le marché de l'électronique grand public (EGP) a connu sa plus forte décroissance lors du quatrième trimestre 2011 avec une baisse de 14,2% vs le 4<sup>ème</sup> trimestre 2011. Caméscopes, GPS, décodeurs TNT, Hi-Fi et baladeurs MP3 sont tous orientés à la baisse. Si les ventes de téléviseurs atteignent un niveau record en volume en 2011 (8,7 millions de pièces), les prix sont en forte baisse (*Source GFK*).

#### Perspectives du marché des produits informatiques et électroniques grand public pour 2012

L'institut GFK prévoit un nouveau recul du chiffre d'affaires entre 15,7 et 16,0 milliards d'euros en 2012 avec des perspectives de chiffres d'affaires plutôt stable pour l'IT et les Télécoms (Tablettes, smartphones) et en forte baisse pour les téléviseurs.

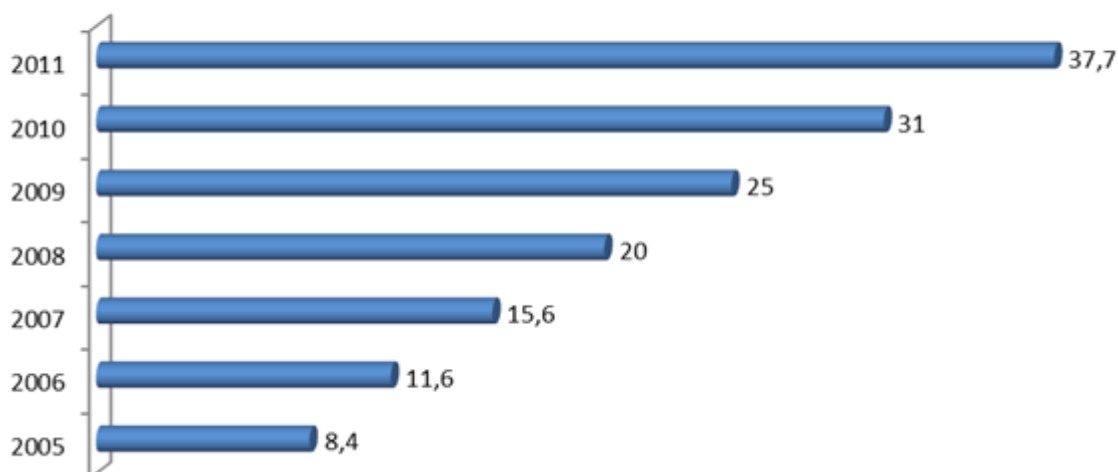
### **6.2.2 Le marché du commerce électronique en France**

#### Description du marché en 2011

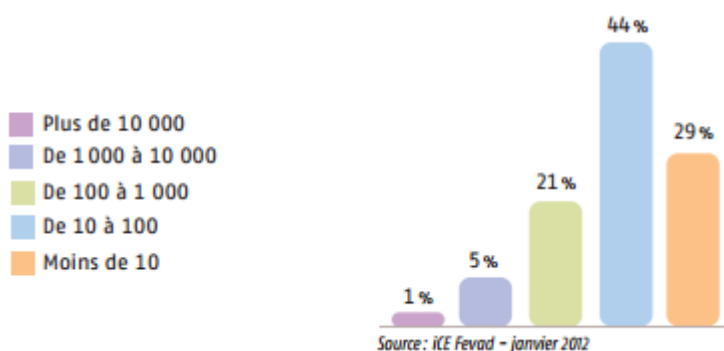


Avec plus de 31 millions de cyberacheteurs en France, les ventes en ligne ont atteint 37,7 milliards d'euros en France en 2011 (en hausse de 22%). L'explosion de l'offre se poursuit : 104.400 sites marchands actifs soit 23% de plus en un an (*Source Fevad*).

**Evolution du marché des ventes en ligne de produits et services (Source : FEVAD, en milliards d'€)**



Répartition des sites marchands actifs en fonction du nombre de transactions enregistrées par mois :

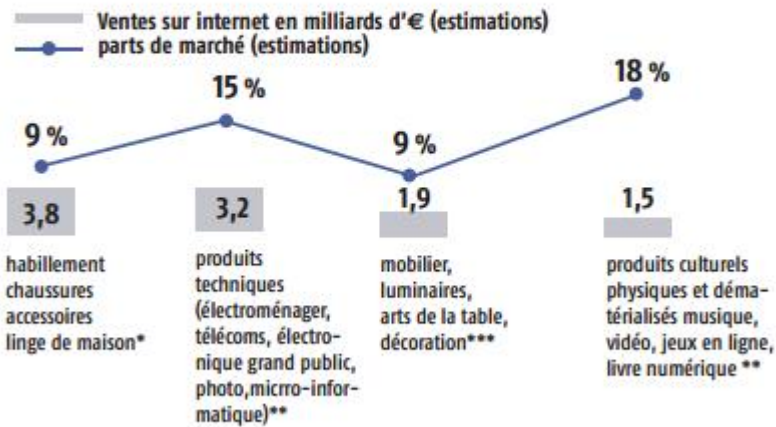


RueduCommerce fait donc partie du 1% des sites marchands enregistrant le plus grand nombre de transactions chaque mois.

L'assortiment des sites Internet s'est positionné dès l'origine sur les produits techniques, mais de nouveaux univers progressent rapidement, avec les voyages, l'électroménager, les télécoms et le textile en particulier. Le poids du circuit internet en valeur sur l'ensemble de l'électronique grand public (EGP), de l'informatique, de la photo et des télécommunications atteint désormais 15% en 2011 vs 8% en 2005 (*Source Fevad / GFK*).

Part de Marché 2010 d'internet sur le retail et évolution vs 2009

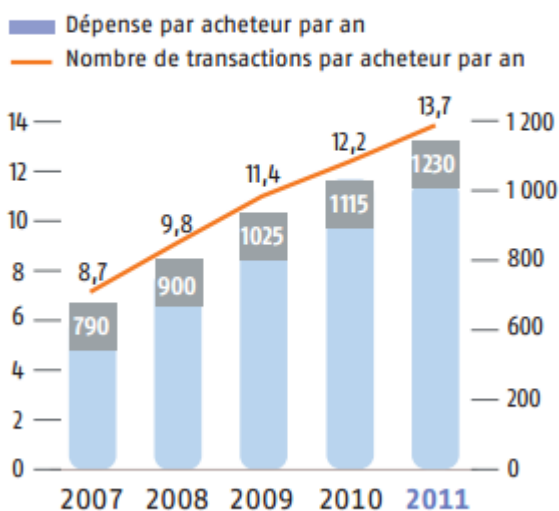
## POIDS DES VENTES SUR INTERNET SELON LES SECTEURS



Source : Fevad avec IFM\*, GfK\*\*, Precepta\*\*\*

Le montant dépensé par cyberacheteur est de plus de 1.230€ en moyenne en 2011, en progrès de 10% en un an (Source Fevad et Médiamétrie / Netratings), avec un nombre de transactions par acheteur et par an en croissance de 12%.

## DÉPENSE MOYENNE D'UN ACHETEUR



Source : iCE Fevad et Médiamétrie//NetRatings

Plusieurs facteurs expliquent le développement rapide du commerce en ligne et ses perspectives dans l'hexagone.

a) *Un nombre croissant d'internautes*

Grâce au haut-débit à domicile, la France comptait 40,2 millions d'internautes au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 contre 37,5 millions en novembre 2010 (*Source Médiamétrie – Observatoire des usages internet*).

b) *Un nombre de cyberacheteurs en forte croissance*

Sur ces 40,2 millions d'internautes, 31 millions ont acheté en ligne au moins une fois au cours de ce même 1<sup>er</sup> trimestre 2012, soit 77%, un taux en progression de 5 pts en un an (*Source Médiamétrie – Observatoire des usages internet*).

c) *Un taux de confiance élevé des internautes dans la sécurité des transactions et un degré de satisfaction élevé.*

Le lent démarrage du commerce en ligne a souvent été expliqué par le manque de confiance des internautes dans la sécurité des transactions.

Désormais 67,7 % des internautes français interrogés ont confiance en l'achat en ligne, en progrès de 6 pts sur un an, et 96% des acheteurs se déclarent satisfait de leurs achats sur internet au cours des 6 derniers mois (*Source Médiamétrie – Observatoire des usages internet*).

d) *Une augmentation du nombre de transactions par cyberacheteur*

Si le panier moyen des acheteurs en ligne n'a pas augmenté, ces mêmes acheteurs réalisent en moyenne 1,5 transaction de plus qu'en 2011. Ceci traduit donc une augmentation des dépenses moyennes par acheteur de +10%.

e) *Un accroissement des supports permettant au cyberacheteur de se connecter*

La démocratisation des supports mobiles, ainsi que le développement de l'usage des tablettes offrent de nouveaux points de contacts aux sites marchands.

## M-COMMERCE

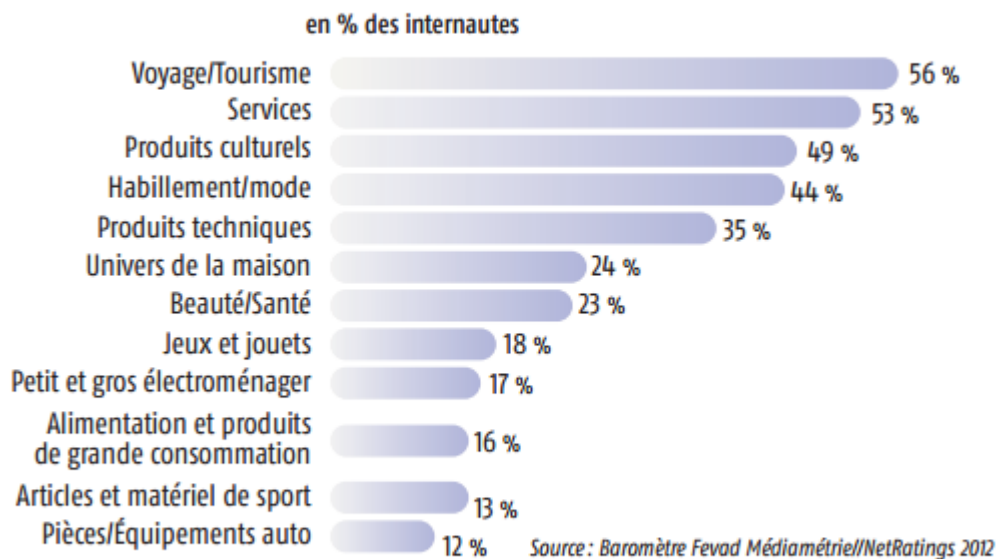
**14 %** des acheteurs en ligne ont déjà acheté à partir de leur téléphone mobile (téléchargements d'applications mobiles exclus) soit plus de :

**4,3** millions de Français ont déjà acheté à partir de leur mobile

f) Une extension des secteurs d'achats

On observe une plus grande diversification des achats effectués sur Internet. La variété des produits commandés ne cesse en effet d'augmenter.

## LES PRODUITS/SERVICES ACHETÉS EN LIGNE (AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS)



(\*) Billetterie, développement photo, téléchargement payant d'applications mobile, de titres de musique, de films vidéos, de logiciels, de logos ou de sonneries, Souscription à un accès internet et/ou une offre téléphonique et/ou de télévision, abonnement numérique (presse, musique en ligne) à des revues ou des magazines, abonnement en ligne (presse papier, écoute de musique en ligne)

### Evolution de la structure concurrentielle du marché du commerce électronique

Après une phase de concentration en France de ses acteurs au cours de l'année 2005 suivi d'une stabilité en France dans les années 2006 / 2008, la crise actuelle a déclenché une nouvelle recomposition du paysage concurrentiel du commerce électronique structuré autour de grands acteurs ayant assis leur activité et position :

- Achat en juin 2010 par le Groupe Rakuten (Japon) du site Price Minister
- Offre publique d'achat du groupe Altarea Cogedim sur le groupe Rue du Commerce (décembre 2011 / février 2012).

De plus cette évolution s'étend à d'autres secteurs qui intéressent de près Rue du Commerce à travers son activité Galerie :

- Acquisition en juin 2012 par Adeo (Leroy Merlin) du site Delamaison.fr

- Acquisition en juillet 2012 par Mr. Bricolage de 75% du capital de la société de vente en ligne Le Jardin de Catherine.

### **6.2.3 La vente de produits informatiques et électroniques grand public sur Internet**

La vente de produits informatiques et électroniques grand public est un des principaux moteurs du développement du commerce en ligne et de la vente à distance en général.

La Société estime que le secteur de la distribution sur Internet de produits informatiques et électroniques grand public bénéficie de 3 avantages immédiats par rapport aux acteurs de la distribution traditionnelle :

- des structures de coût plus légères qui permettent des prix plus compétitifs et une capacité marketing supérieure permettant un taux de rotation plus élevé des produits ;
- une offre de produits plus exhaustive par rapport à celle de la distribution traditionnelle ; et
- une forte adéquation entre le profil des internautes et la nature des produits vendus.

C'est ainsi que le dynamisme des sites comme Rue du Commerce à proposer des services et des offres se rapprochant de plus en plus de la distribution classique tout en étant plus compétitif en termes de prix devrait permettre au commerce en ligne de gagner encore des parts de marché.

### **6.3 Environnement concurrentiel**

La Société estime qu'elle détient à la date de dépôt du présent Document de Référence une part du marché de la distribution en ligne de produits informatiques et électroniques grand public en France de l'ordre de 17% ce qui lui confère une position de leader.

Il existe actuellement 3 types d'acteurs sur ce marché :

- les concurrents Internet dits « *pure players* » (Cdiscount, LDLC.com etc.) ;
- les entreprises de la distribution traditionnelle en magasins qui développent en parallèle une offre Internet sous la même marque (Fnac, Darty, grande distribution etc.) ; et
- les fabricants (Dell, Apple, etc.).

Parmi eux, il semble que les « *pure players* » soient les distributeurs qui se développent le plus vite.

### 6.3.1 Les concurrents Internet

#### Les généralistes

##### (i) *Cdiscount*

Cdiscount, filiale de Casino SA, est le principal concurrent de la Société par sa taille. Son chiffre d'affaires est de 1.180 millions d'euros pour l'année civile 2011 (*Source L'entreprise, juin 2012*). Son offre plus généraliste que celle de Rue du Commerce inclut des boutiques telles que le vin, les bagages, les bijoux, les jouets ou les cosmétiques. La base logistique de 100.000 m<sup>2</sup> est internalisée. CDiscount a également lancé une Galerie en complément de son activité en propre.

##### (ii) *Amazon*

Amazon, société cotée à New York au Nasdaq, est un vendeur en ligne généraliste présent dans de nombreux pays et propose essentiellement des produits culturels (37% du chiffre d'affaires, livres, produits musicaux, jeux vidéos et DVD) et des produits électroniques et informatiques (59,7% du chiffre d'affaires, jeux, appareils photo, PC, ordinateurs portables et périphériques, télévisions, chaînes hi-fi, lecteurs, produits de communication sans fil, etc. Amazon.com propose également des équipements de cuisine et de jardin, des vêtements, des produits de beauté, ... (*Source Boursorama*).

Le groupe Amazon a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 37,2 milliards d'euros en 2011 (+40%) au titre de l'ensemble de ses ventes mondiales et un bénéfice net de 0,5 milliard d'euros (-45%). 55,5% du CA est réalisé en Amérique du Nord (*Source Boursorama*).

Le site de vente en ligne Amazon.fr a étendu son offre de produits d'électronique grand public au cours des dernières années.

##### (iii) *Mistergooddeal*

Créé en 2000, Mistergooddeal est un site généraliste qui propose 120.000 produits en stock, dans des secteurs variés : électroménager, hifi-vidéo, informatique, téléphonie, mobilier, literie, jardinage, bricolage, vins, automobile etc.

Le pôle Vente à distance du Groupe M6, Ventadis, qui regroupe M6 Boutique SNC, monAlbumPhoto SA et Mistergooddeal SA (depuis 2006), a réalisé un chiffre d'affaires en 2011 en retrait (*Source document de référence 2011 Groupe M6*, 300 millions d'euros environ en 2009).

#### Les spécialistes

##### (i) *Pixmania*

Pixmania, filiale du groupe Dixons, est un distributeur d'appareils photos et de caméras qui s'est récemment orienté vers la vente de produits informatiques et électroniques grand public. Pixmania possède en sus de son activité internet des magasins en France et dans des grandes villes d'Europe. Pixmania a réalisé en 2009/2010 un chiffre d'affaires en Europe de 897 millions d'euros dont environ 300 millions estimés en France (*Source Pixmania*). Depuis janvier 2008, Pixmania a ouvert Pixplace, une place de marché disponible sur son site et qui élargit son offre produit à l'univers de la mode, de la maison, du gros électro-ménager etc.

(ii) *LDLC*

LDLC, créée en 1998, est à l'origine un distributeur de matériel informatique (composants, cartes graphiques, etc.). Son modèle d'exploitation est issu du modèle de retail traditionnel. Il dispose d'un show room à Lyon et a ouvert une boutique à Paris en septembre 2006. LDLC élargit progressivement son offre de produits informatiques et électroniques grand public. LDLC a publié un chiffre d'affaires 2011-2012 de 176,9 millions d'euros en croissance de 4,5% sur 1 an. LDLC est cotée sur Euronext Paris.

(iii) *Grosbill*

Grosbill, site de commerce en ligne généraliste, filiale du groupe Auchan, a affiché un chiffre d'affaires de 124 millions d'euros en 2010 (dernier chiffre connu).

### **6.3.2 Distributeurs traditionnels**

Ces acteurs distribuent des produits informatiques et électroniques par l'intermédiaire d'un réseau de points de vente traditionnels, le cas échéant doublé de sites Internet.

Les prix pratiqués par les distributeurs classiques sont toutefois de l'ordre de 15 à 20% supérieurs à ceux pratiqués par la Société et par les autres acteurs du commerce en ligne car leurs charges fixes (personnels, magasins, etc.) sont plus importantes. Par ailleurs, il leur est difficile commercialement de pratiquer une politique de prix différente dans leurs magasins et sur leur site Internet.

Ces acteurs bénéficient d'une notoriété bien établie auprès du grand public et proposent une offre produits plus généraliste que celle de la Société.

#### Fnac

La Fnac est la principale chaîne de magasins de distributions de produits informatiques, électroniques et culturels en France. Elle appartient au groupe PPR. Avec au 31 décembre 2011 environ 14.000 collaborateurs répartis dans 154 magasins, dont 91 en France, la Fnac a généré un chiffre d'affaires de 4.165 millions d'euros en 2011 (dont 69% en France) vs 4.473 en 2010.

Le chiffre d'affaires se décompose en ventes de produits techniques (54%), CD/DVD & Gaming (22%), Livres et papeterie (19%) et divers (5%).

Créée en 1999, Fnac.com est le site Internet du distributeur traditionnel la Fnac. Ce site propose en ligne des produits culturels, livres, CD, DVD et des produits informatiques et électroniques grand public, image, son, micro-informatique, logiciels et jeux. En 2011, la France a représenté 69% du chiffre d'affaires. Le commerce électronique représentait environ 330 millions d'euros en France en 2010. Le site propose plus de 8 millions de références, dont la majorité en produits culturels, neufs et d'occasion. (Source : Documents de référence PPR 2011 et 2010).

### Darty

Créé en 1957, Darty est aujourd'hui un des leaders de la distribution spécialisée de produits électrodomestiques et d'électronique grand public en France, avec plus de 12.500 collaborateurs répartis dans 224 magasins. Le chiffre d'affaires s'établit pour l'exercice 2010/2011 à 2,92 milliards d'euros et le résultat d'exploitation à 149,2 millions d'euros. (Source : [www.groupedarty.fr](http://www.groupedarty.fr) et [www.kesaelectricals.com](http://www.kesaelectricals.com))

Après un passage dans le groupe britannique Kingfisher entre 1993 et 2003, Darty appartient aujourd'hui au groupe Kesa. En 1999, il lance son site Internet marchand où ses clients peuvent bénéficier des mêmes services et des mêmes offres que dans ses magasins.

### Surcouf

Surcouf était à l'origine un revendeur de matériel informatique qui peu à peu a élargi son offre à l'ensemble des produits informatiques et électroniques grand public. Au-delà de son offre historique en ordinateurs et logiciels, Surcouf a développé dans cinq magasins en France une large gamme de produits numériques à prix compétitifs. Adossé au groupe Fnac (groupe PPR) depuis avril 2000, Surcouf est depuis 2009 la propriété de Youg's (Famille Mulliez) et traverse une passe difficile.

### Boulanger

Créé en 1954, Boulanger est un multi-spécialiste du loisir, du multimédia et de l'électroménager. Boulanger compte désormais 8.000 collaborateurs répartis dans 130 points de ventes en France suite à la reprise en 2010 de Saturn France. (Source site [www.Boulanger.fr](http://www.Boulanger.fr)).

### Autres acteurs

#### (i) *La grande distribution*

Comme pour les produits culturels, les produits informatiques et électroniques sont de plus en plus présents dans les réseaux de grande distribution généraliste. Souhaitant profiter de l'enthousiasme que suscite le multimédia au sens large, ces groupes proposent de plus en plus de produits informatiques et électroniques à des prix d'appel et commencent à les distribuer grâce à des sites Internet dédiés.



(ii) *Les groupements d'achat de distributeurs indépendants*

Les réseaux de grandes surfaces à vocation spécialisée, comme Connexion, Expert, GITEM etc. interviennent également sur ce marché.

(iii) *Les chaînes d'équipements de la maison*

Les enseignes comme BUT et Conforama, bien qu'ayant une vocation plus généraliste et davantage orientée vers l'ameublement et les équipements de la maison, sont également présentes sur le marché.

### **6.3.3 Les fabricants**

Même s'ils ont des structures de coûts de distribution faibles, leur concurrence est aujourd'hui encore limitée par leur offre de produits, le plus souvent mono-gamme, et par une clientèle essentiellement constituée de professionnels ayant déjà arrêté leur choix. Cependant certaines marques comme Dell étendent leurs gammes de produits, passant des ordinateurs (PC, portables et de poche) aux imprimantes et désormais aux télévisions LCD.

### **6.3.4 Perspectives de développement du marché et de la concurrence**

A l'instar de l'évolution du marché des produits informatiques et électroniques grand public aux Etats-Unis, la Société, comme les autres « *pure players* » présents sur le marché français, espère une augmentation progressive de la part des produits informatiques et électroniques vendus à travers le commerce en ligne pour atteindre plus de 20% (niveau atteint aujourd'hui aux Etats-Unis, marché mature). Selon la Société, cette part de marché devrait être prise au détriment des distributeurs traditionnels, même si ces derniers continueront de bénéficier de la croissance structurelle du marché des produits informatiques et électroniques et de leur forte implantation sur les produits blancs et certaines catégories de produits bruns.

## **6.4 Stratégie et développement**

S'appuyant sur son succès commercial et financier et sur la notoriété de sa marque, la Société entend renforcer sa présence en France, en maintenant sa position de leader sur son marché historique, et élargir son activité commerciale en proposant de nouveaux produits à la vente ou par le biais d'acquisitions ciblées.

### **6.4.1 Stratégie en France**

Actuellement, la Société occupe une position de leader en France sur le marché de la distribution de produits informatiques et électroniques grand public par Internet.

Dans le cadre d'une réflexion stratégique menée au cours de l'exercice 2006/2007, la Société a déterminé de nouveaux axes de développements permettant d'enrichir l'activité historique de Rue du Commerce. Dans un environnement de marché ayant conduit à une contraction du taux de marge brute, la Société a souhaité privilégier une stratégie de croissance maîtrisée, favorisant la rentabilité et un « mix-produit » adapté.

Rue du Commerce a donc décidé d'orienter sa stratégie vers une croissance pérenne avec le lancement du concept de « Galerie » qui devraient lui permettre d'élargir son modèle d'« e-distributeur » vers celui de plate-forme de e-commerce n°1 en France, puis en Europe. Cette orientation permettra notamment à la Société de favoriser ses positions commerciales en termes de trafic et de revenus publicitaires.

Ainsi, depuis juillet 2007, la Galerie fédère des centaines de sites d'e-commerce spécialisés dans des domaines variés tels que : Electroménager, Mode (femme, homme, chaussures...), Beauté (femme, homme, parfums, soins...), Maison (meubles, literies, décoration...), Jeux/Jouets, Voyages, Sport, Bricolage et bientôt d'autres univers. Pour les internautes c'est la garantie d'accéder à toutes les offres commerciales présentes sur Internet sur un seul site, les achats sont centralisés dans un seul panier permettant un paiement en ligne unique et sécurisé. A ce jour, Rue du Commerce propose près de 2.000.000 de références produits dans une dizaine d'univers.

En mars 2009, l'acquisition du site [www.topachat.com](http://www.topachat.com) a permis, dans une période difficile, de réaffirmer la position de leader détenue par Rue du Commerce dans le high-tech. L'acquisition de certains actifs du site [alapage.com](http://alapage.com) (adresse internet - URL -, la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle) au 1<sup>er</sup> septembre 2009 a de même renforcé l'audience internet du Groupe Rue du Commerce, l'offre culturelle ayant été transférée sur le site [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com) fin mars 2012.

#### Poursuivre et développer une stratégie commerciale qui privilégie une croissance maîtrisée

La Société estime que son succès découle naturellement de sa stratégie, qui vise non seulement à conquérir de nouveaux clients mais aussi et surtout à les fidéliser, en retenant une approche combinant une large gamme de produits, les prix les plus attractifs possibles et de nombreux services. Rue du Commerce, désormais au sein du Groupe Altarea Cogedim, entend ainsi maintenir sa politique d'attraction et de fidélisation des clients en continuant de pratiquer une politique commerciale dynamique.

En parallèle, Rue du Commerce entend poursuivre ses efforts afin de réduire ses faiblesses et d'utiliser ses atouts consistant en une forte notoriété, une image de qualité et un marketing efficace.

#### Renforcer la gamme de services

Rue du Commerce a souvent été précurseur sur le marché du commerce en ligne en proposant à ses clients une large gamme de services : débit à l'expédition de la commande, remboursement de la différence, système de garantie ou de remboursement en avoir, service avant-vente, paiement en trois fois.

Consciente qu'il faut sans cesse innover pour maintenir sa position de leader sur le marché français de la distribution de produits informatiques et électroniques grand public par Internet et continuer d'accroître sa notoriété, la Société prévoit de continuer à innover dans le domaine des prestations et des services notamment en continuant à développer ses offres de financement en mettant en place de nouveaux outils marketing et en améliorant l'interactivité de son site.

(i) *Amélioration de l'assistance au client*

Le service clients de la Société gère quotidiennement de très nombreuses questions de clients peinant à utiliser les produits achetés sur le site. En effet, la course à l'innovation des fabricants et à la convergence du tout numérique tend, même si l'objectif des fabricants est d'optimiser simplicité, convivialité et performance, à augmenter l'interdépendance des produits et la complexité des branchements.

Pour atteindre son objectif de représenter la référence du marché en termes de service et de satisfaction des clients, le site Internet de la Société permet aux clients de bénéficier en ligne de toute l'assistance nécessaire avant, pendant et après l'acte d'achat. La gamme des services proposés regroupe notamment les extensions de garanties, l'assurance contre le vol et la casse, les services à domicile, l'assistance téléphonique, les services à distance, et certaines offres incitatives.

Financement longue durée

Fort de son expérience et du succès des offres de paiement en 3 fois, désormais étendue à la Galerie, Rue du Commerce propose à ses clients des offres de financements longue durée. Le client peut ainsi désormais choisir le paiement par Carte Rue du Commerce, Cofinoga ou Cetelem Presto, bénéficiant de facilités de paiement pour régler ses achats à son rythme.

(ii) *Carte de fidélité*

En décembre 2008, la Société créé l'événement en lançant sa carte de paiement. Elle permet entre autre de bénéficier de facilités et de report de paiement et de profiter de remises exclusives. Elle est acceptée dans les 25.000 points de vente du réseau Cofinoga.

(iii) *Mise en place d'un site communautaire avec le client*

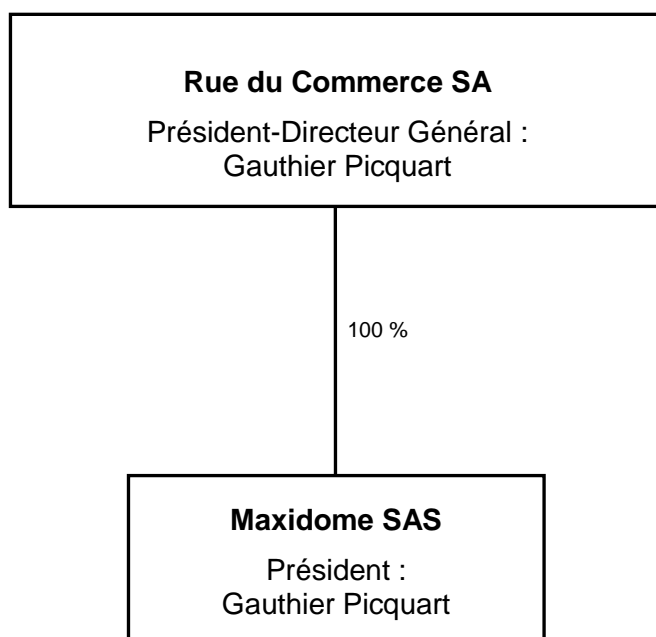
Le site Internet Rue du Commerce dispose d'un forum, d'un espace d'information et de plusieurs blogs permettant ainsi aux clients d'échanger, de s'informer et de les guider dans leur démarche d'achat, en amont ou en aval de celle-ci. La Société a l'intention de développer à l'avenir ces moyens d'information qui participent à la convivialité de son site.

Bien que peu consommatrice d'investissements, cette stratégie vise à permettre à la Société de devenir un point de rencontre incontournable sur Internet et donc un acteur « référence » sur son marché.

## **6.4.2 Développement international**

La Société réalise l'essentiel de ses ventes en France métropolitaine.

## CHAPITRE 7 ORGANIGRAMME DU GROUPE



Au 31 mars 2012 (clôture de l'exercice 2011/2012), le périmètre de consolidation se présentait comme suit :

<b>SOCIETE</b>	<b>Pourcentage de contrôle</b>	<b>Pourcentage d'intérêt</b>	<b>Méthode de consolidation</b>
Rue du Commerce	Société mère	Société mère	IG
Maxidome	100%	100%	IG

(\*) IG : Intégration globale

La Société Rue du Commerce est contrôlée par la Société Altacom ainsi que décrit au paragraphe 18.3 du présent document.

### **Rue du Commerce**

Société anonyme au capital de 2.813.718 euros au 31 mars 2012

Siège social : 44-50, avenue capitaine Glarner, 93585 Saint Ouen Cedex

### **Maxidome**

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros

Siège social : 44-50, avenue capitaine Glarner, 93585 Saint Ouen Cedex

Le coût d'acquisition de Maxidome en mars 2007, a été de 37.000 euros, payé en numéraire.

Le développement de la Galerie a été réalisé dès la fin 2006 dans la plus grande confidentialité, tant en interne, au sein de la société Rue du Commerce, qu'en externe. L'achat de la société Maxidome a été réalisée dans le but d'y héberger cette nouvelle activité. Cependant, il a été décidé en mai 2007 que l'activité Galerie serait développée au sein de la seule société Rue du Commerce afin de simplifier les flux techniques et administratifs, la Galerie apparaissant sur le site historique [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com).

A ce jour, la société Maxidome n'a pas d'activité commerciale et ne dispose pas de salariés.

A la date de dépôt du Document de Référence, il n'existe pas d'intérêts minoritaires portés par la filiale de la Société susceptible d'avoir une influence notable sur la gestion de cette dernière.

Il n'existe pas de flux financiers entre Rue du Commerce d'une part, et Maxidome d'autre part, cette société n'ayant pas d'activités commerciales.

A ce jour, et au cours des trois derniers exercices, la Société n'a pas facturé de management fees à ses filiales.

Monsieur Gauthier Picquart, Président-Directeur Général de Rue du Commerce est également Président de la société Maxidome.

Rue du Commerce détient également une participation minoritaire de 1,16% dans la société TEA SAS, société par actions simplifiée au capital de 96.687 euros.

Par ailleurs, Rue du Commerce a acquis en date du 6 février 2009 auprès de la société France-Télécom e-commerce le fonds de commerce détenant les sites Internet [www.topachat.com](http://www.topachat.com) et [www.clust.com](http://www.clust.com) avec effet au 3 mars 2009.

Rue du Commerce a acquis le 1<sup>er</sup> septembre 2009 auprès de France Telecom e-commerce certains actifs du site Alapage.com (adresse internet - URL -, la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle d'Alapage).

Le périmètre de consolidation est présenté dans l'annexe aux comptes consolidés à la page 145 du présent Document de Référence.

## CHAPITRE 8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

### 8.1 Toute immobilisation corporelle importante existante ou planifiée, y compris les propriétés immobilières louées, et toute charge majeure pesant dessus

Néant.

### 8.2 Toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation faite par l'émetteur de ses immobilisations

Néant.

## CHAPITRE 9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

### 9.1 Situation financière

normes IFRS en milliers d'euros	Exercice clos le 31-mars-10	Exercice clos le 31-mars-11	Exercice clos le 31-mars-12
<b>Compte de résultat</b>			
Produits des activités ordinaires	352 635	312 445	290 893
Résultat opérationnel courant	323	3 558	1 163
Résultat opérationnel	479	1 566	(1 676)
Résultat net part du Groupe	403	1 157	(975)
<b>Flux de Trésorerie</b>			
Flux générés par l'activité	(1 349)	1 179	(249)
Flux d'investissement	(1 560)	(688)	(903)
Flux de financement	(29)	(205)	1 386
Variation de trésorerie de l'exercice	(2 938)	287	234
<b>Autres</b>			
Capitaux propres part du Groupe	32 961	34 024	34 087
Trésorerie nette	17 748	18 035	18 271
Effectif moyen	339	296	278

#### 9.1.1 Présentation de l'information financière

Deux segments sont examinés par la Direction afin de suivre les performances et l'allocation des ressources du Groupe. Il s'agit des activités stratégiques suivantes :

- Activité de Distributeur,
- Activité Galerie Marchande.

## 9.1.2 Comptes de résultat consolidés pour les exercices clos les 31 mars 2012, 2011, et 2010

	Exercice clos le 31 mars 2010	Exercice clos le 31 mars 2011	Exercice clos le 31 mars 2012
en milliers d'euros, normes IFRS			
Produits des activités ordinaires	352 635	312 445	290 893
Autres produits de l'activité	49	86	88
Achats consommés	(298 120)	(259 941)	(239 543)
Marge Brute	54 564	52 590	51 438
Charges de personnel	(15 773)	(13 970)	(14 230)
Charges externes	(34 851)	(31 046)	(31 668)
Impôts et taxes	(1 447)	(1 287)	(1 282)
Dotations aux amortissements	(1 118)	(1 424)	(1 274)
Dépréciations et dotations nettes aux provisions	(1 026)	(1 107)	(1 302)
Autres produits de l'exploitation	89	99	34
Autres charges de l'exploitation	(115)	(297)	(553)
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>323</b>	<b>3 558</b>	<b>1 163</b>
Autres produits opérationnels	156	0	0
Autres charges opérationnelles	0	(1 992)	(2 839)
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>479</b>	<b>1 566</b>	<b>(1 676)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	164	175	393
Coût de l'endettement financier brut	(2)	(2)	(1)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>162</b>	<b>173</b>	<b>392</b>
Autres produits financiers	143	170	99
Autres charges financières	(164)	(187)	(219)
Charges d'impôts	(217)	(566)	429
<b>Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice</b>	<b>403</b>	<b>1 157</b>	<b>(975)</b>
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>403</b>	<b>1 157</b>	<b>(975)</b>
Part Groupe	403	1 157	(975)
Intérêts Minoritaires	0	0	0



## 9.2 Analyse comparative des résultats des exercices clos les 31 mars 2011 et 31 mars 2010 (normes IFRS)

### 9.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend pour l'activité Distribution les produits (frais de port inclus) et les services annexes (garantie or, financement, recettes publicitaires, commissions...) et pour l'activité Galerie le montant des commissions perçues de nos partenaires et les services annexes (recettes publicitaires).

La décomposition sur les deux exercices est la suivante :

	<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>	<b>Variation</b>
<i>en milliers d'euros</i>	<b>31/03/10</b>	<b>31/03/11</b>	
Distribution Produits (frais de port inclus)	331 047	290 783	-12,2%
Distribution Services	18 466	16 081	-12,9%
Galerie Marchande	3 122	5 581	78,8%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>352 635</b>	<b>312 445</b>	<b>-11,4%</b>

Le chiffre d'affaires de l'activité Distribution de produits a régressé de 12,2%, celle des services associés de 12,9%.

Les commissions liées aux boutiques Galerie ouvertes progressivement à compter de la fin juillet 2007 ont progressé de près de 79%, signe de la rapide montée en puissance de ce segment.

Il faut noter que le chiffre d'affaires qui apparaît sur cette ligne est retraité, conformément à l'application des normes IFRS, des facturations de publicité qui rentrent dans le cadre d'accords commerciaux globaux avec les fournisseurs, ou encore des factures d'échanges de bannières publicitaires.

La variation du chiffre d'affaires sur l'exercice peut être décomposée par trimestres de la façon suivante :

	<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>	<b>Variation</b>
<i>en millions d'euros</i>	<b>31/03/10</b>	<b>31/03/11</b>	
1° trimestre (avril – juin)	68,3	65,2	-4,5%
2° trimestre (juillet – septembre)	70,8	67,3	-4,9%
3° trimestre (octobre – décembre)	124,3	104,7	-15,8%
4° trimestre (janvier – mars)	89,2	75,2	-15,7%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>352,6</b>	<b>312,4</b>	<b>-11,4%</b>

## 9.2.2 Charges d'exploitation

### Achats consommés

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
<b>Achats consommés</b>	<b>(298 120)</b>	<b>(259 941)</b>	<b>-12,8%</b>

Les achats consommés (prix des marchandises vendues et frais annexes, déduction faites des remises obtenues des fournisseurs) diminuent de 12,8%. Ce taux est supérieur à la régression du chiffre d'affaires sur la même période, reflétant une amélioration du taux de marge brute à 16,8% sur l'ensemble de l'année 2010 / 2011 par rapport à 15,5% au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010.

L'impact mécanique favorable sur la marge lié au développement de la Galerie s'élève à 0,7%, la marge distribution s'améliorant de 0,6%.

### Charges de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Salaires et charges sociales	(15 573)	(14 052)	-9,8%
Charge liée au retraitement des stocks-options (IFRS2)	(200)	82	-141,0%
<b>Charges de personnel</b>	<b>(15 773)</b>	<b>(13 970)</b>	<b>-11,4%</b>

Hors impact des stock-options, les frais de personnel régressent de 9,8%, l'effectif moyen passant de 339 à 296 personnes sur l'exercice. Aucune provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion n'a été comptabilisée au cours de l'exercice 2010/2011 ni au cours de l'exercice 2009/2010.

La charge liée au retraitement des stock-options (norme IFRS 2) est calculée selon les mêmes hypothèses que lors des exercices précédents, avec un ajustement du taux de départ des salariés, correspondant aux départs effectivement constatés sur l'exercice.

### Charges externes

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
<b>Charges Externes</b>	<b>(34 851)</b>	<b>(31 046)</b>	<b>-10,9%</b>

Les principaux éléments de ce poste sont les frais logistiques et transports les dépenses publicitaires et les autres frais généraux.

#### Frais Logistiques

Les conditions tarifaires du contrat avec le logisticien externe sont les mêmes que celles qui prévalaient au cours de l'exercice précédent (prix fixe par colis expédié, décroissant en fonction du nombre de colis expédiés).

La répartition des flux entre les différents transporteurs auxquels fait appel la Société a peu évolué par rapport à l'exercice précédent, la Poste demeurant le premier partenaire.

Le volume expédié a chuté de 11,5% suite à la forte baisse du chiffre d'affaires.

#### Dépenses publicitaires

Les principaux canaux de communication utilisés au cours de l'exercice sont :

- les partenaires (comparateurs de prix et sites affiliés). La Société s'attache à mesurer de façon continue l'apport d'activité provenant de cette source et les coûts afférents, et se réserve ainsi la possibilité d'ajuster le recours à tel ou tel partenaire,
- les dépenses de communication on-line (bannières),
- les dépenses de communication off-line qui sont principalement constituées de pages de publicités dans la presse spécialisée, de campagnes radio, de campagnes d'affichage et de campagnes télévisées.

#### Autres frais généraux

La structure des autres frais généraux reste identique d'une année sur l'autre. Ils comprennent notamment :

- les loyers et charges locatives du siège social de Saint Ouen, des bureaux de Lyon et Aix en Provence et d'une partie de l'entrepôt du logisticien occupée par les équipes du service après vente,
- les frais techniques (hébergement, réseau et maintenance) pour les sites internet et le back-office,
- les prestations de paiement sécurisé à distance,
- les frais d'avocat et de commissaires aux comptes, ainsi que d'autres honoraires (agence de relations presse notamment).

Au global, les autres frais généraux ont diminué de 7,1%.

#### **Impôts et taxes**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le</b> <b>31/03/10</b>	<b>Exercice clos le</b> <b>31/03/11</b>	<b>Variation</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(1 447)</b>	<b>(1 287)</b>	<b>-11,1%</b>

Ce poste comprend essentiellement les taxes sur salaires, la taxe professionnelle (ajustée en fonction du niveau de la valeur ajoutée, en raison du caractère faiblement capitalistique de l'activité) et la contribution de solidarité (ORGANIC).

### Dotations aux amortissements et provisions

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Dotation aux amortissements	(1 118)	(1 424)	27,4%
Dotation aux provisions, nettes des reprises	(1 026)	(1 107)	7,9%
<b>Total</b>	<b>(2 144)</b>	<b>(2 531)</b>	<b>18,1%</b>

Les amortissements sont en progression et incluent notamment la dépréciation complémentaire de la marque Alapage (115 k€), ainsi que les amortissements liés aux investissements importants en serveurs informatiques réalisés pour accompagner le développement des nouveaux sites du Groupe.

Les provisions comprennent notamment les dotations pour dépréciation des stocks et les provisions sur comptes clients.

### Autres produits et charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Autres produits de l'exploitation	89	99	11,2%
Autres charges de l'exploitation	(115)	(297)	158,3%

Aucune variation significative sur l'exercice.

### 9.2.3 Résultat opérationnel courant

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	en % du CA	Exercice clos 31/03/11	en % du CA
Charges de personnel	-15 773	-4,5%	-13 970	-4,5%
Charges externes	-34 851	-9,9%	-31 046	-9,9%
Impôts et taxes	-1 447	-0,4%	-1 287	-0,4%
Dotation aux amortissements	-1 118	-0,3%	-1 424	-0,5%
Dotation aux provisions	-1 026	-0,3%	-1 107	-0,4%
Autres produits de l'exploitation	89	0,0%	99	0,0%
Autres charges de l'exploitation	-115	0,0%	-297	-0,1%
<b>Total charges</b>	<b>-54 241</b>	<b>-15,4%</b>	<b>-49 032</b>	<b>-15,7%</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>323</b>	<b>0,1%</b>	<b>3 558</b>	<b>1,1%</b>

On constate dans ce tableau que les charges sont en très légère augmentation par rapport au chiffre d'affaires (leur poids global passant de 15,4% à 15,7%).

Le résultat opérationnel courant est multiplié par plus de 10 et dépasse 1,0% du CA.

#### 9.2.4 Autres charges opérationnelles

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Autres produits opérationnels	156	0	na
Autres charges opérationnelles	0	(1 992)	na

Pour mémoire, les autres produits opérationnels de l'exercice précédent étaient relatifs à l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis le 1<sup>er</sup> septembre 2009 (marque Alapage).

Les autres charges opérationnelles correspondent au coût de la réorganisation de la Société entreprise au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010 / 2011 et destinée à améliorer la compétitivité de l'entreprise et de répondre à la décroissance de l'activité historique High Tech.

#### 9.2.5 Résultat financier

La Société n'étant pas endettée (à l'exception de découverts ponctuels, notamment des crédits de campagne avant la saison des fêtes de fin d'année pour pouvoir disposer de stocks suffisants), le résultat financier est essentiellement composé des produits de placement de la trésorerie excédentaire.

#### 9.2.6 Résultat exceptionnel

Conformément aux normes IFRS, la Société ne reconnaît pas de résultat exceptionnel.

#### 9.2.7 Impôts sur les résultats

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>(217)</b>	<b>(566)</b>	<b>160,8%</b>

Le solde des impôts différés actifs et passifs s'élèvent respectivement à 105 milliers d'euros et 42 milliers d'euros au 31 mars 2011.

#### 9.2.8 Résultat net

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
<b>Résultat net</b>	<b>403</b>	<b>1 157</b>	<b>187,1%</b>

### 9.3 Analyse comparative des résultats des exercices clos les 31 mars 2012 et 31 mars 2011 (normes IFRS)

#### 9.3.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend pour l'activité Distribution les produits (frais de port inclus) et les services annexes (garantie or, financement, recettes publicitaires, commissions...) et pour l'activité Galerie le montant des produits, commissions perçues de nos partenaires et les services annexes (recettes publicitaires).

La décomposition sur les deux exercices est la suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/03/11</b>	<b>Exercice clos le 31/03/12</b>	<b>Variation</b>
Distribution Produits (frais de port inclus)	290 783	267 035	-8,2%
Distribution Services	16 081	14 513	-9,8%
Galerie Marchande	5 581	9 345	67,4%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>312 445</b>	<b>290 893</b>	<b>-6,9%</b>

Le chiffre d'affaires de l'activité Distribution de produits a régressé de 8,2%, celle des services associés de 9,8%.

Les produits et commissions liées aux boutiques Galerie ouvertes progressivement à compter de la fin juillet 2007 ont progressé de près de 67%, signe de la rapide montée en puissance de ce segment.

Il faut noter que le chiffre d'affaires qui apparaît sur cette ligne est retraité, conformément à l'application des normes IFRS, des facturations de publicité qui rentrent dans le cadre d'accords commerciaux globaux avec les fournisseurs, ou encore des factures d'échanges de bannières publicitaires.

La variation du chiffre d'affaires sur l'exercice peut être décomposée par trimestres de la façon suivante :

<i>en millions d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/03/11</b>	<b>Exercice clos le 31/03/12</b>	<b>Variation</b>
1° trimestre (avril – juin)	65,2	58,2	-10,7%
2° trimestre (juillet – septembre)	67,3	68,9	2,4%
3° trimestre (octobre – décembre)	104,7	94,3	-9,9%
4° trimestre (janvier – mars)	75,2	69,5	-7,6%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>312,4</b>	<b>290,9</b>	<b>-6,9%</b>

### 9.3.2 Charges d'exploitation

#### Achats consommés

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/11	Exercice clos le 31/03/12	Variation
<b>Achats consommés</b>	<b>(259 941)</b>	<b>(239 543)</b>	<b>-7,8%</b>

Les achats consommés (prix des marchandises vendues et frais annexes, déduction faites des remises obtenues des fournisseurs) diminuent de 7,8%. Ce taux est supérieur à la régression du chiffre d'affaires sur la même période, reflétant une amélioration du taux de marge brute à 17,7% sur l'ensemble de l'année 2011 / 2012 par rapport à 16,8% au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011.

#### Charges de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/11	Exercice clos le 31/03/12	Variation
Salaires et charges sociales	(14 052)	(14 185)	0,9%
Charge liée au retraitement des stocks options (IFRS2)	82	(45)	
<b>Charges de personnel</b>	<b>(13 970)</b>	<b>(14 230)</b>	<b>1,9%</b>

Hors impact des stock-options, les frais de personnel progressent légèrement de 0,9%, l'effectif moyen passant de 296 à 278 personnes sur l'exercice. Aucune provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion n'a été comptabilisée au cours de l'exercice 2011/2012 ni au cours de l'exercice 2010/2011.

La charge liée au retraitement des stock-options (norme IFRS 2) est calculée selon les mêmes hypothèses que lors des exercices précédents, avec un ajustement du taux de départ des salariés, correspondant aux départs effectivement constatés sur l'exercice.

#### Charges externes

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/11	Exercice clos le 31/03/12	Variation
<b>Charges Externes</b>	<b>(31 046)</b>	<b>(31 668)</b>	<b>2,0%</b>

Les principaux éléments de ce poste sont les frais logistiques et transports les dépenses publicitaires et les autres frais généraux.

#### Frais Logistiques

Les conditions tarifaires du contrat avec le logisticien externe sont les mêmes que celles qui prévalaient au cours de l'exercice précédent (prix fixe par colis expédié, décroissant en fonction du nombre de colis expédiés).

La répartition des flux entre les différents transporteurs auxquels fait appel la Société a peu évolué par rapport à l'exercice précédent, la Poste demeurant le premier partenaire.

Le volume expédié a chuté de 11,8% suite à la forte baisse du chiffre d'affaires.

### Dépenses publicitaires

Les principaux canaux de communication utilisés au cours de l'exercice sont :

- les partenaires (comparateurs de prix et sites affiliés). La Société s'attache à mesurer de façon continue l'apport d'activité provenant de cette source et les coûts afférents, et se réserve ainsi la possibilité d'ajuster le recours à tel ou tel partenaire,
- les dépenses de communication on-line (bannières),
- les dépenses de communication off-line qui sont principalement constituées de pages de publicités dans la presse spécialisée, de campagnes radio, de campagnes d'affichage et de campagnes télévisées.

### Autres frais généraux

La structure des autres frais généraux reste identique d'une année sur l'autre. Ils comprennent notamment :

- les loyers et charges locatives du siège social de Saint Ouen, des bureaux de Lyon et Aix en Provence et d'une partie de l'entrepôt du logisticien occupée par les équipes du service après-vente.
- les frais techniques (hébergement, réseau et maintenance) pour les sites internet et le back-office,
- les prestations de paiement sécurisé à distance,
- les frais d'avocat et de commissaires aux comptes, ainsi que d'autres honoraires (agence de relations presse notamment).

### **Impôts et taxes**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/03/11</b>	<b>Exercice clos le 31/03/12</b>	<b>Variation</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(1 287)</b>	<b>(1 282)</b>	<b>-0,4%</b>

Ce poste comprend essentiellement les taxes sur salaires, la taxe professionnelle (ajustée en fonction du niveau de la valeur ajoutée, en raison du caractère faiblement capitalistique de l'activité) et la contribution de solidarité (ORGANIC).

### **Dotations aux amortissements et provisions**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/03/11</b>	<b>Exercice clos le 31/03/12</b>	<b>Variation</b>
Dotation aux amortissements	(1 424)	(1 274)	-10,5%



Dotation aux provisions, nettes des reprises	(1 107)	(1 302)	17,6%
<b>Total</b>	<b>(2 531)</b>	<b>(2 576)</b>	<b>1,8%</b>

Les amortissements sont en régression, conséquence de la dépréciation complémentaire de la marque Alapage (115 k€) au cours de l'exercice précédent.

Les provisions comprennent notamment les dotations pour dépréciation des stocks et les provisions sur comptes clients.

### Autres produits et charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le <b>31/03/11</b>	Exercice clos le <b>31/03/12</b>	Variation
Autres produits de l'exploitation	99	34	-65,7%
Autres charges de l'exploitation	(297)	(553)	86,2%

Les autres charges d'exploitation incluent pour 115 ke des redressements et pénalités de retard au titre du contrôle fiscal portant sur les exercices 2007/2008 à 2009/2010 et du contrôle Urssaf portant sur les années 2009 et 2010 intervenus au cours de l'exercice 2011/2012.

### 9.3.3 Résultat opérationnel courant

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos <b>31/03/11</b>	en % du CA	Exercice clos <b>31/03/12</b>	en % du CA
Charges de personnel	-13 970	-4,5%	-14 230	-4,9%
Charges externes	-31 046	-9,9%	-31 668	-10,9%
Impôts et taxes	-1 287	-0,4%	-1 282	-0,4%
Dotation aux amortissements	-1 424	-0,5%	-1 274	-0,4%
Dotation aux provisions	-1 107	-0,4%	-1 302	-0,4%
Autres produits de l'exploitation	99	0,0%	34	0,0%
Autres charges de l'exploitation	-297	-0,1%	-553	-0,2%
<b>Total charges</b>	<b>-49 032</b>	<b>-15,7%</b>	<b>-50 275</b>	<b>-17,3%</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 558</b>	<b>1,1%</b>	<b>1 163</b>	<b>0,4%</b>

On constate dans ce tableau que les charges sont en augmentation par rapport au chiffre d'affaires (leur poids global passant de 15,7% à 17,5%).

Le résultat opérationnel courant est ainsi en retrait de 1,1% à 0,4% du CA.

### 9.3.4 Autres charges opérationnelles

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/03/11</b>	<b>Exercice clos le 31/03/12</b>	<b>Variation</b>
Autres produits opérationnels	0	0	na
Autres charges opérationnelles	(1 992)	(2 839)	42,5%

Les autres charges opérationnelles présentent dans les comptes au 31/03/2011 sont relatives aux coûts du plan de sauvegarde de l'emploi mis en place en juin 2010.

Les autres charges opérationnelles présentes dans les comptes au 31/03/2012 sont relatives à une partie des frais afférents à l'offre publique d'achat initiée par le groupe Altarea Cogedim à travers sa filiale Altacom, pris en charge par le Groupe et aux coûts estimés sur l'accompagnement du plan de sauvegarde de l'emploi mis en place en juin 2010 et sur des litiges prud'homme et salariaux.

### 9.3.5 Résultat financier

La Société n'étant pas endettée, le résultat financier est essentiellement composé des produits de placement de la trésorerie excédentaire ou de rémunération des comptes courants.

### 9.3.6 Résultat exceptionnel

Conformément aux normes IFRS, la Société ne reconnaît pas de résultat exceptionnel.

### 9.3.7 Impôts sur les résultats

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/03/11</b>	<b>Exercice clos le 31/03/12</b>	<b>Variation</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>(566)</b>	<b>429</b>	<b>-175,8%</b>

Le solde des impôts différés actifs s'élève à 138 milliers d'euros au 31 mars 2012. Il n'existe aucun impôt différé passif à la même date.

### 9.3.8 Résultat net

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31/03/11</b>	<b>Exercice clos le 31/03/12</b>	<b>Variation</b>
<b>Résultat net</b>	<b>1 157</b>	<b>(975)</b>	<b>-184,3%</b>

## CHAPITRE 10 TRESORERIE ET CAPITAUX

### 10.1 Les capitaux de la Société

A la date du 31 mars 2012, la Société dispose de capitaux propres de 34.087 milliers d'euros (contre 34.024 milliers d'euros au 31 mars 2011) qui se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Exercice clos le <b>31-mars-12</b>	Exercice clos le <b>31-mars-11</b>	Exercice clos le <b>31-mars-10</b>
Capital Social	2 814	2 772	2 772
Réserves liées au capital	24 344	23 346	23 460
Réserves consolidées	7 904	6 750	6 326
Résultat – part groupe	(975)	1 156	403
<b>Capitaux Propres</b>	<b>34 087</b>	<b>34 024</b>	<b>32 961</b>

A la date du 31 mai 2012, la trésorerie nette consolidée de la Société s'élève à 6.385.777 euros<sup>1</sup>.

### 10.2 Source, montant et description des flux de trésorerie de la Société

En milliers d'euros	Exercice clos le <b>31-mars-12</b>	Exercice clos le <b>31-mars-11</b>	Exercice clos le <b>31-mars-10</b>
Capacité d'auto-financement avant impôt	1 779	2 838	2 101
+/- impôt versé / encaissé	(1 269)	970	(2 350)
Variation de Besoin en Fonds de Roulement	(759)	(2 628)	(1 100)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	<b>(249)</b>	<b>1 180</b>	<b>(1 349)</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(903)	(688)	(1 560)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	1 386	(205)	(29)
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	<b>234</b>	<b>287</b>	<b>(2 938)</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	18 036	17 748	20 686
Trésorerie à la clôture de l'exercice	18 270	18 036	17 748

<sup>1</sup> Donnée non auditée.

Compte tenu du montant des dotations aux amortissements (1.274 milliers d'euros), de la dotation aux provisions (1.302 milliers d'euros) et de la charge d'impôt, la capacité d'autofinancement s'élève à 1.779 milliers d'euros.

La variation du besoin en fonds de roulement pour l'exercice clos le 31 mars 2012 (-0,8 millions d'euros) est liée à la variation des stocks partiellement compensée par celle des dettes fournisseurs.

Les investissements de l'exercice sont principalement constitués d'achats de matériels informatiques et d'agencements des locaux loués.

La Société n'a aucun endettement. Elle a recours temporairement, si nécessaire, à des facilités de trésorerie mises en place par ses banquiers d'exploitation notamment pour financer l'accroissement temporaire des stocks en fin d'année.

### **10.3 La structure de financement de la Société et ses conditions d'emprunt**

La Société n'a pas d'endettement moyen ou long terme.

Par ailleurs, le solde mensuel de trésorerie variant tout au long de l'année en fonction notamment de la constitution des stocks en prévision des fortes périodes de vente en fin d'année, la Société peut avoir recours, de façon ponctuelle et temporaire, à l'utilisation de lignes de découvert mises en place par ses partenaires bancaires.

### **10.4 Les restrictions relatives à l'utilisation des capitaux de la Société**

Néant.

### **10.5 Les sources de financements relatives aux investissements futurs de la Société et à ses immobilisations corporelles**

Néant.

## CHAPITRE 11 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

### 11.1 Recherche et développement

Néant.

### 11.2 Brevets et licences

Néant.

## CHAPITRE 12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

### 12.1 Evolutions récentes

Les deux acquisitions réalisées en 2009 (un fonds de commerce incorporant les 2 sites de vente sur Internet [www.topachat.com](http://www.topachat.com) et [www.clust.com](http://www.clust.com) d'une part, et la marque Alapage d'autre part) ont permis de réaffirmer la position de leader détenue par Rue du Commerce dans le high-tech, de couvrir l'ensemble du marché des biens culturels et de renforcer sensiblement l'audience globale des sites de la Société.

L'ajustement des charges opéré au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010 / 2011 a permis à la Société d'améliorer sa compétitivité et de répondre à la décroissance de l'activité historique High Tech.

La Société a par ailleurs continué à déployer avec succès son concept de e-commerce de « galerie », lancé au mois de juillet 2007. Ce modèle qui s'appuie sur l'audience et les atouts marketing du site Internet [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com) consiste à présenter et vendre les produits de milliers de sites marchands partenaires (voir paragraphe 6.1.1 du Document de Référence). Le montant des commissions perçues par la Galerie est ainsi passé de 243 milliers d'euros lors du premier exercice (2007/2008) à 8,4 millions d'euros en 2011/2012.

### 12.2 Perspectives d'avenir

Il n'existe pas à la connaissance de la Société, d'élément susceptible de remettre en cause de manière significative et permanente les tendances décrites ci-dessus pour l'exercice en cours.

## **CHAPITRE 13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE**

### **13.1 Informations prévisionnelles**

La Société n'a pas et n'entend pas communiquer d'information prévisionnelle.

### **13.2 Objectifs et perspectives**

L'exercice clos au 31 mars 2012 s'est soldé par un chiffre d'affaires de 290,9 millions d'euros, en retrait de 6,9% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant à 1,2 millions d'euros (vs 3,6 million d'euros pour l'exercice 2010/2011) et un résultat net après impôts négatif de 1,0 millions d'euros vs positif de 1,2 million d'euros pour l'exercice 2010/2011.

Dans un environnement toujours défavorable dans son métier historique par manque de vraies nouveautés technologiques, la Société s'est fixée pour objectif 2012 / 2013 de résister dans le cadre de son métier de distributeur de produits high-tech et de poursuivre le développement de son offre de produits à travers sa plate-forme de e-commerce « galerie » (voir paragraphe 6.1.1 du Document de Référence).

### **13.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles**

Sans objet.

## CHAPITRE 14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

### 14.1 Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

Prénom, nom, Adresse	Age	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Durée du mandat	Principaux autres mandats et fonctions
Monsieur Gauthier Picquart 44/50 avenue du Capitaine Glarner 93 585 Saint-Ouen Cedex	45	Président-Directeur Général du conseil d'administration	Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/09/08, a été renouvelé pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.	Président de la société Maxidome Administrateur de la société Sellermania
Monsieur Patrick Jacquemin 1 place Winston Churchill 92200 Neuilly / Seine	51	Administrateur (Directeur Général Délégué jusqu'au 30/11/08)	Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/09/08, a été renouvelé pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.	Président de Pat Jack sas Administrateur de Le Gourmet Administrateur de Greenflex sas
Madame Valérie Abehsera 86 rue des Martyrs 75018 Paris	42	Administrateur	A été nommé administrateur de la Société par l'assemblée générale du 27/07/11 pour une durée de 6 années. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2017.	Directrice Générale et Membre du Conseil de surveillance de Balinea
Altacom 8 avenue Delcassé 75008 Paris Représentée par Monsieur Alain Taravella		Administrateur	Altacom a été nommé administrateur de la Société par cooptation le 12/12/2011 pour une durée de 6 années. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2016. Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de la société la ratification de sa cooptation.	
Représentée par Monsieur Alain Taravella	64			Se référer aux tableaux figurant ci-dessous
Altarea 8 avenue Delcassé 75008 Paris Représentée par Monsieur Gilles Boissonnet		Administrateur	Altarea a été nommé administrateur de la Société par cooptation le 12/12/2011 pour une durée de 6 années. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2016. Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de la société la ratification de sa cooptation.	Président de Alta Rungis, Alta Blue, Alta développement Italie et Alta Delcassé Membre du Conseil de Surveillance d'Altareit Administrateur de la SEM d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis-Semmaris et Altacom sas Co-gérant non associé Alta Spain Castellana, Alta Spain Archibald BV, Altalux Spain et Altalux Italy
Représentée par Monsieur Gilles Boissonnet	51			Se référer aux tableaux figurant ci-dessous



Le Conseil a pris acte dans sa séance du 27 juin 2012 de la démission de Monsieur Guillaume Decitre de son poste d'administrateur de Rue du Commerce.

Il sera proposé aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire prévue le 27 septembre 2012, la nomination de trois personnes morales en tant qu'administrateur de la Société : la société FONCIERE ALTAREA, la société ALTA CRP VIVIENNE et la société ALTA DROUOT, pour une durée de six années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 qui se tiendra au cours de l'année 2018.

Liste des mandats détenus par les sociétés ALTAREA et ALTACOM,  
ainsi que par leur représentants respectifs,  
Monsieur Gilles BOISSONNET et Monsieur Alain TARAVELLA  
Au 31 mars 2012, date de clôture de RueDuCommerce

**ALTACOM**  
**Administrateur de RueDuCommerce**

*Mandats sociaux exercés au 31 mars 2012*

Néant

**ALTAREA**  
**Administrateur de RueDuCommerce**

*Mandats sociaux exercés au 31 mars 2012*

Président	Alta Rungis ; Alta Blue ; Alta Développement Italie ; Alta Delcassé
Membre du Conseil de Surveillance	Altareit
Administrateur	Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis – Semmaris ; Altacom (SAS)
Co-gérant non associé de sociétés étrangères	Alta Spain Castellana BV ; Alta Spain Archibald BV ; Altalux Spain ; Altalux Italy

*Mandats sociaux échus au cours des cinq dernières années*

Président	Alta Faubourg ; Alta Cité ; SAS Nanterre Quartier de l'Université ; Alta Développement Espagne ; Alta Développement Russie
Administrateur	Sillon (sous son ancienne forme de SA)
Membre du Conseil de Surveillance	Cogedim
Gérant/ cogérant	Foncière Cézanne Mermoz ; Foncière Cézanne Matignon
Représentant d'Alta Développement Italie, Gérant	SNC Richelieu International

**Gilles BOISSONNET**  
**Représentant la Société ALTAREA**

*Mandats sociaux exercés au 31 mars 2012*

Président	Alta Drouot ; Foncière Altarea
Président et membre du Directoire	Altarea France
Gérant / Co-Gérant	Les Clausonnes Investissement ; SNC Alta les Essarts ; Altarea France ; SOCOBAC ; Société Civile Jouffroy 2
Représentant permanent d'ALTAREA, Administrateur	Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis – Semmaris
Représentant Altarea France, Président	Alta Berri ; Alta Cité ; Alta CRP Montmartre ; Alta CRP Vivienne ; Alta Ollioules 1 ; Alta Ollioules 2 ; Alta Saint Honoré ; SAS Avenue de Fontainebleau ; SAS L'Empire ; SAS Nanterre Quartier de l'Université ; SAS Sillon 3 ; Sillon
Représentant Altarea France, Gérant / Co-Gérant	Alta Mantes Gambetta ; Bercy Village ; Centre Commercial de Valdoly ; Drouet d'Erlon ; Foncière Cézanne Matignon ; Foncière Cézanne Mermoz ; Grand Tour ; Jas de Bouffan ; Lille Grand Place ; Matignon Commerce ; Ori Alta ; SCI Alta Nouveau Port la Seyne ; SCI Bercy Village 2 ; SCI Centre d'affaires du KB ; SCI du Petit Menin ; SCI Espace Grand'Rue ; SCI Limoges Invest ; SCI rue de l'Hotel de Ville ; SNC Alta Aubette ; SNC CRP Aubergenville ; SNC Alta CRP Gennevilliers ; SNC Alta CRP Guipavas ; SNC Alta CRP la Valette ; SNC Alta CRP Mougins ; SNC Alta CRP Puget ; SNC Alta CRP Rambouillet ; SNC Alta Ris Orangis ; SNC Alta CRP Ruaudin ; SNC Alta CRP Valbonne ; SNC Alta les Essarts ; SNC Alta Mulhouse ; SNC Alta Pierrelaye ; SNC Alta Thionville ; SNC Alta Tourcoing ; SNC Alta Troyes ; SNC Altarea ; SNC Altarea les Tanneurs ; SNC Aubergenville 2 ; SNC Aubette Tourisme Residence ; SNC Avenue Paul Langevin ; SNC Bordeaux Sainte Eulalie ; SNC Cœur d'Orly Promotion ; SNC Creches Invest ; SNC du Centre Commercial de Thiais ; SNC du Centre Commercial du KB ; SNC Gennevilliers 2 ; SNC Le Pré-Long ; SNC Monnet Liberté ; SNC Plaisir 1 ; SNC Plaisir 2 ; SNC Retail Park des Vignoles ; SNC Sillon 2 ; SNC Toulouse Gramont ; SCI des Clausonnes ; SCI Kleber Massy ; SCI Reims Buirette ; SCI Vendome Massy 2 ; Société d'Aménagement de la Gare de l'Est ; Société du Centre Commercial de Massy ; SORAC ; Teci et Compagnie
Représentant Altarea France, Administrateur	SEMMARIS

**Gilles BOISSONNET**  
**Représentant la Société ALTAREA**

*Mandats sociaux échus au cours des cinq dernières années*

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général	Sillon
Président	Compagnie Retail Park Developpement ; Compagnie Retail Park CRP
Président et Membre du Conseil de Surveillance	Altarea France (SAS)
Représentant Compagnie Retail Park CRP, Président	Bretigne ; Alta CRP Vivienne, Alta CRP Montmartre
Représentant Compagnie Retail Park CRP, Gérant / Co-Gérant	Alta Mantes Gambetta ; Alta Rambouillet ; SCI du Petit Menin ; SNC Alta CRP Aubergenville ; SNC Alta CRP Gennevilliers ; SNC Alta CRP Guipavas ; SNC Alta CRP Investissements ; SNC Alta CRP la Valette ; SNC Alta CRP Mantes la Jolie ; SNC Alta CRP Mougins ; SNC Alta CRP Noyon ; SNC Alta CRP Puget ; SNC Alta CRP Rambouillet ; SNC Alta CRP Ris Orangis ; SNC Alta CRP Ruaudin ; SNC Alta CRP Valbonne ; SNC Alta Pierrelaye ; SNC Aubergenville 2 ; SNC Gennevilliers 2 ; SNC Rodin Pontault Combault ; SCI du Bourg Bele ; SCI Fernet ; Teci et Cie
Représentant Altarea France, Président	Alta Saint-Augustin ; GEREC Management Marketing ; les Halles du Beffroi ; Wagram 39-41
Représentant Altarea France, Gérant / Co-Gérant	AG Investissement ; Alta Rambouillet ; Collet Berger ; SCI Troyenne d'Investissement ; SNC Alta CRP Investissements ; SNC Alta CRP Mantes la Jolie ; SNC Alta CRP Noyon ; SNC Alta CRP Saint Aunes ; SNC Alta Matignon ; SNC Alta Saint Georges ; SNC Altarea 2 ; SNC Rodin Pontault Combault ; SCI du 46 Bourge Bele ; SCI Fernet
Représentant Compagnie Immobilière du Beffroi, Gérant	SC du Commerce

**Alain TARAVELLA**  
**Représentant la Société ALTACOM**

*Mandats sociaux exercés au 31 mars 2012*

Président	Altafinance 2 ; Alta Patrimoine ; Altafi 2 ; Altafi 3 ; Altafi 4 ; Alta Pat 1
Co-gérant	Altarea (SCA cotée)
Président – Directeur général et Administrateur	Aldeta
Président et membre du Conseil de Surveillance	Cogedim (SAS)

**Alain TARAVELLA**  
**Représentant la Société ALTACOM**

Président & Membre du Conseil de Surveillance	Altarea France (SNC)
Représentant ALTAREA Présidente	Alta Développement Italie ; Alta Rungis ; Alta Delcassé ; Alta Blue
Représentant permanent d'ALTAREA, Administrateur	Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis – Semmaris
Représentant permanent de ALTA PENTHIEVRE, Administrateur	Altacom (SAS)
Représentant ALTA PATRIMOINE, Gérant	SCI Matignon Toulon Grand Ciel ; SNC ATI ; SNC Altarea Commerce
Représentant ALTAREA, Co-gérante de sociétés étrangères	Alta Spain Castellana BV ; Alta Spain Archibald BV ; Altalux Spain ; Altalux Italy
Président et/ou Administrateur de sociétés étrangères	Altarea Inc. ; Altarea Italia Srl ; Altarea Espana ; Altarag Srl

*Mandats sociaux échus au cours des cinq dernières années*

Président du Conseil d'Administration & Directeur Général	Altarea (sous son ancienne forme de SA)
Président de SAS	Gerec ; Foncière Altarea ; Altafi ; Altapar ; Altafinance
Président et Membre du Conseil de Surveillance	Altarea France (SAS)
Membre du Conseil de Surveillance	Restauration Bercy
Représentant ALTAREA, Présidente	Alta Développement Espagne ; Alta Développement Russie
Président et/ou Administrateur de sociétés étrangères	SSF III zhivago holding Ltd

**Liste des mandats détenus par Guillaume Decitre**  
**Au 31 mars 2012, date de clôture de RueDuCommerce**

**Guillaume Decitre**  
**Administrateur de RueDuCommerce\***

*Mandats sociaux exercés au 31 mars 2012*

Président	Decitre sas
Président	Decitre interactive
Président	Decitre Génération IV sas
Président	TEA, the Ebook alternative
Administrateur	Ecole Normale Supérieure de Lyon

**Guillaume Decitre**  
**Administrateur de RueDuCommerce\***

*Mandats sociaux échus au cours des cinq dernières années*

Président	Fonds Decitre pour l'action en faveur du livre, de la lecture et de l'écriture.
-----------	---

\* Monsieur Guillaume Decitre a démissionné de son poste d'administrateur de Rue du Commerce le 21 juin 2012.

Liste des autres mandats exercés par Monsieur Gauthier Picquart et Monsieur Patrick Jacquemin au cours des 5 dernières années

Membre du conseil d'administration	Sociétés ou groupes dans lesquels sont exercés les autres mandats	Fonction ou mandat exercé
Monsieur Gauthier Picquart	RDC Services	Président du 22/06/07 au 16/07/07*
	RDC.FR	Gérant du 13/06/07 au 11/07/07*
	Scosi	Président jusqu'au 13/08/07 *
Monsieur Patrick Jacquemin	RDC Services	Président jusqu'au 22/06/07
	RDC.FR	Gérant jusqu'au 13/06/07
	Maxidome	Président jusqu'au 11/06/07

\* Date de dissolution de la société

Monsieur Gauthier PICQUART est titulaire d'un Magistère de Communication du Celsa (Paris Sorbonne). Il débute sa carrière comme Chargé de Mission au Figaro puis a rejoint une société de consulting et de marketing. En 1993, avec deux associés, il crée Syracuse qui, en cinq ans, s'impose comme le plus gros distributeur français de coupons de réduction au profit des consommateurs. En 1997, Gauthier Picquart et ses associés revendent Syracuse au groupe HIGH CO. Il quitte l'entreprise en 1998 et décide de mettre à profit ses connaissances sur le marché électronique. Co-fondateur de l'entreprise en 1999, Gauthier Picquart apporte à la Société sa solide expérience dans les domaines du marketing et du commerce.

Monsieur Patrick JACQUEMIN est titulaire d'un diplôme de l'ISA (MBA HEC). Il débute sa carrière comme responsable du marketing revendeurs puis responsable Grands Comptes au sein de Compaq. En 1995, il devient Directeur marketing de Softbank Europe. Il en sera le Directeur Général de 1996 à 1998. Début 1998, Patrick Jacquemin devient PDG de Ziff Davis France, le premier groupe mondial de médias spécialisés dans l'informatique et l'Internet, à la suite du rachat de Ziff Davis par Softbank. Co-fondateur de l'entreprise en 1999, Patrick Jacquemin en a été le Président de 1999 à 2005, puis Directeur Général Délégué de 2005 à 2008.

Madame Valérie ABEHSERA est diplômée de l'ESSEC. Elle débute sa carrière en 1992 en tant que chef de publicité au sein de la régie d'affichage Médiaperformances. De 1994 à 1997, elle occupe le poste de Responsable du développement de l'agence de communication D ! Interactive avant de partir à l'étranger en 1998 comme Directrice Conseil pour l'agence de publicité Léo Burnett. En 2000, elle rejoint Rue du Commerce où elle occupe le poste de Directrice Marketing jusqu'en septembre 2006. Jusqu'en 2008, elle accompagne le développement de Viadeo en tant que Directrice générale adjointe, puis le développement digital de l'agence de relations média Hopscotch jusqu'en avril 2011 en tant que Directrice Associée. Aujourd'hui Directrice générale de Balinea (start-up soutenue par Smart & Co Ventures), Valérie Abehsera apporte à la société son expérience du e-commerce et des médias sociaux, ainsi que la connaissance de l'entreprise et de son secteur.

Monsieur Alain TARAVELLA est diplômé d'HEC. De 1975 à 1994, il exerce des responsabilités au sein du groupe Pierre & Vacances dont il a été nommé directeur général à compter de 1985. En 1994, il a créé le Groupe Altarea Cogedim et le dirige depuis sa création.

Monsieur Gilles BOISSONNET est diplômé en économie de l'Université de PARIS I, diplômé en droit de l'Université de PARIS II et diplômé en gestion de l'université Paris IX. Au sein du Groupe ALTARÉA depuis 2002 et aujourd'hui Président du directoire d'Altarea France. Principales expériences antérieures : Directeur Général de 1000 Amis (PETSMART), Directeur du Développement de LEROY MERLIN et Responsable des Ventes de ESSO France.

Il sera proposé aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire prévue le 27 septembre 2012 la nomination de trois personnes morales en tant qu'administrateur de la Société :

- FONCIERE ALTAREA, société par actions simplifiée, au capital social de 6.287.392 euros, dont le siège social est situé 8 avenue Delcassé, 75008 Paris ;
- ALTA CRP VIVIENNE, société par actions simplifiée, au capital social de 85.258 euros, dont le siège social est situé 8 avenue Delcassé, 75008 Paris, et
- ALTA DROUOT, société par actions simplifiée, au capital social de 38.000 euros, dont le siège social est situé 8 avenue Delcassé, 75008 Paris.

Ces personnes morales seraient représentées respectivement par :

Monsieur Philippe MAURO est diplômé en Droit de l'Université de PARIS II et de l'Université de la Sarre (RFA). Au sein du Groupe ALTARÉA depuis 1998 et aujourd'hui Secrétaire Général du Groupe. Principales expériences antérieures : Directeur Juridique de SCIC GESTION (Groupe CDC), Directeur Juridique d'ESPACE EXPANSION et d'ARC 108 (Groupe UNIBAIL), Directeur Juridique d'UNIBAIL. Directeur Juridique de l'ANIL.

Albert MALAQUIN est Ingénieur ESGT, DESS aménagement et urbanisme à Science Po Paris et Chartered surveyor, Mrics. Il a débuté sa carrière en 1995 chez Arthur Andersen pour y créer le département d'expertise immobilière. En charge du développement de l'activité de conseil aux investisseurs après la fusion avec Ernst & Young en 2002, Albert Malaquin est devenu en 2005, président d'Icade Conseil. Il rejoint le groupe Altarea, en septembre 2008, en qualité de directeur général d'Altarea France.

Eric DUMAS est diplômé d'HEC. Au sein du Groupe ALTAREA depuis 1999, il est aujourd'hui Directeur Financier Groupe. Principale expérience antérieure : Auditeur chez ARTHUR ANDERSEN au sein du Département Immobilier.

A la date de dépôt du présent Document de Référence, la Société compte un administrateur indépendant tel que défini au paragraphe 21.2.3 du présent Document de Référence. A l'inverse, la Société ne dispose ni de censeur, ni d'administrateur élu par les salariés.

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années: (i) aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du conseil d'administration, (ii) aucun membre du conseil d'administration n'a été associé à une faillite, mis sous séquestre ou liquidation, (iii) aucune incrimination et/ou sanction publique officielle, autre que celle mentionnée ci-dessus, n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du conseil d'administration par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) et (iv) aucun membre du conseil d'administration n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.



## 14.2 Conflits d'intérêts

Le règlement intérieur du conseil d'administration prévoit que l'administrateur doit faire part au conseil d'administration de toute situation de conflit d'intérêts, même potentiel et il doit s'abstenir de participer au vote d'une délibération le plaçant dans une telle situation.

En outre, chaque administrateur devra informer le président du conseil d'administration de l'ensemble des mandats et fonctions exercés pendant l'exercice écoulé dans toute société, ainsi que le nom des sociétés dans lesquelles ces mandats et fonctions étaient exercés. Il devra faire part de toute modification (cessation, démission, non renouvellement, licenciement, nouveaux mandats et fonctions) apportée à la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés durant l'exercice, en indiquant la date de survenance.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas (i) de liens familiaux entre les membres des organes de direction de la Société, (ii) de conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction générale de la Société, ni (iii) d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, ni avec des clients ou des fournisseurs, en vertu duquel un membre du conseil d'administration aurait été sélectionné en tant qu'administrateur ou membre de la direction générale de la Société.

## CHAPITRE 15 REMUNERATIONS ET AVANTAGES

### 15.1 Rémunérations et avantages en nature attribués pour les trois derniers exercices clos aux dirigeants de la Société

Le conseil d'administration a décidé le 24 novembre 2008 de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF pour ce qui concerne la rémunération des dirigeants. A cette exception, les autres recommandations de l'AFEP-MEDEF n'ont pas été appliquées par la Société. En effet, compte-tenu de la taille de la Société, il n'a pas été jugé opportun de se référer volontairement à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises.

Nom	Rémunération brute		Avantages en nature	Jetons de présence versés par des entités du Groupe	Rémunération brute globale	Rémunération brute globale	Rémunération brute globale
	Fixe	Variable			versée par le groupe pour l'exercice clos au 31/03/2012	versée par le groupe pour l'exercice clos au 31/03/2011	versée par le groupe pour l'exercice clos au 31/03/2010
Mr Gauthier Picquart	204 000	-	9 250	-	213 250	213 453	213 427
Mr Patrick Jacquemin	-	-	-	-	-	-	-
Altacom sas	-	-	-	-	-	-	-
Altarea sca	-	-	-	-	-	-	-
Mr Guillaume Decitre	-	-	-	8.000	-	-	-
Apax Partners SA, représenté par	-	-	-	-	-	-	-
Mr Maurice Tchénio	-	-	-	-	-	-	-
Mme Dominique Cyrot	-	-	-	8.000	-	-	-
Mme Valérie Abehsera	-	-	-	8.000	-	-	-

Le conseil fixe le montant et les modalités de la rémunération du président, du directeur général et du ou des directeurs généraux délégués.

Il est précisé que le conseil d'administration, dans sa séance du 26 septembre 2008, a confirmé la rémunération brute mensuelle de base, hors avantages en nature liés aux véhicules de fonction, de Monsieur Gauthier Picquart à 17.000 euros bruts. Il n'est pas prévu de rémunération variable.

L'assemblée générale peut allouer aux administrateurs en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle que cette assemblée détermine sans être liée par des décisions antérieures. Le montant de celle-ci est porté aux charges d'exploitation et demeure maintenu jusqu'à décision contraire. Le conseil d'administration répartit librement entre ses membres la somme globale allouée aux administrateurs, sous forme de jetons de présence.

Il n'existe aucune prime d'arrivée, de départ ou de régime de retraites complémentaires au bénéfice des mandataires sociaux ou des administrateurs. Par ailleurs, la Société n'a pas mis en place de rémunération conditionnelle ou différée au profit de ses mandataires sociaux ou administrateurs. Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés en cas de démission, de licenciement sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en cas d'offre publique.

Lors de sa réunion du 24 novembre 2008, le conseil d'administration a pris connaissance des recommandations adoptées par l'AFEP et le MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société. Les tableaux figurant ci-dessous ont pour objet de présenter les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de la Société.

### Tableau des rémunérations

<b>Tableau 1 - Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
<b>Gauthier Picquart                    Président Directeur Général</b>	<b>Exercice clos au 31.03.2011</b>	<b>Exercice clos au 31.03.2012</b>
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	213 453	213 250
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>213 453</b>	<b>213 250</b>

<b>Tableau 2 -Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en €)</b>				
Gauthier Picquart, Président Directeur Général	<b>Montant au titre de l'exercice clos le 31.12.2011</b>		<b>Montant au titre de l'exercice clos le 31.12.2012</b>	
	<b>dus</b>	<b>versés</b>	<b>dus</b>	<b>versés</b>
- rémunération fixe	204 000	204 000	204 000	204 000
- rémunération variable	0	0	0	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	9 453	9 453	9 250	9 250
<b>TOTAL</b>	<b>213 453</b>	<b>213 453</b>	<b>213 250</b>	<b>213 250</b>

**Tableau 3 – Tableau sur les jetons de présence**

Administrateurs non dirigeant	Jetons de présence versé au titre de l'exercice clos le 31.03.2011	Jetons de présence versé au titre de l'exercice clos le 31.03.2012
Monsieur Patrick Jacquemin	0	0
Altacom sas	-	0
Altarea sca	-	0
Apax Partners représenté par Monsieur Maurice Tchenio	0	0
Monsieur Guillaume Decitre	0	8 000
Madame Valérie Abehsera	0	8 000
Madame Dominique Cyrot	0	8 000
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>24 000</b>

**Tableau 4 – Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social**

Options attribuées par l'émetteur et par toute société du Groupe	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Néant						

**Tableau 5 – Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
Néant				

<b>Tableau 6 – Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>					
Actions de performance attribuées durant l'exercice par l'émetteur et par toute société du Groupe	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Néant					

<b>Tableau 7 – Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social</b>				
Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Condition d'acquisition	Année d'attribution
Néant				

	Contrat de Travail		Régime de Retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Dirigeants Mandataires Sociaux</b>								
Gauthier Picquart		X		X		X		X

## 15.2 Retraites et autres avantage

Ni la Société, ni ses filiales ne provisionnent, ni ne constatent de sommes aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages aux membres du conseil.

## **CHAPITRE 16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

### **16.1 Organes d'administration et de direction de la Société**

#### **16.1.1 Le conseil d'administration**

La composition du conseil d'administration est présentée au point 14.1 du Document de Référence.

#### **Fonctionnement du conseil d'administration :**

Le fonctionnement du conseil d'administration est déterminé par les dispositions légales et réglementaires et par les statuts et le règlement intérieur de la Société.

#### **Pouvoirs du conseil (article 18 des statuts et article 1.2 du règlement intérieur)**

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Le conseil détermine également toute décision susceptible de modifier la stratégie de la Société. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées et dans la limite de l'objet social, le conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée par les actes du conseil d'administration, même si ces derniers ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve, dans ce dernier cas, que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet, ou ne pouvait l'ignorer, compte tenu des circonstances.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans le cadre de ses attributions légales ou réglementaires, le conseil d'administration examinera régulièrement les orientations de la Société. Le conseil d'administration autorise les cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers et examine le plafond de ces engagements.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, en vertu de son règlement intérieur, les décisions relatives :

- au budget de chaque exercice ;
- aux opérations de croissance externe et de restructuration ;
- aux implantations en France ou à l'étranger, directement par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte, ou par prise de participation, et, de même, les décisions de retrait de ces implantations ;
- aux prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à cinq million d'euros ;

- aux investissements et désinvestissements non prévus au budget et d'un montant supérieur à deux millions d'euros ;
- aux contrats susceptibles d'impliquer des engagements ou de procurer des ressources non prévues au budget pour un montant supérieur à deux millions d'euros.

Conformément à l'article L.823-20 du Code de commerce, le conseil d'administration exerce les fonctions de comité d'audit telles que celles-ci sont décrites dans le règlement intérieur (voir ci-dessous).

### **Communication des informations aux administrateurs (article 18 des statuts)**

Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

### **Quorum et majorité (article 17 des statuts)**

Le conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des administrateurs représentés.

Les délibérations sont prises aux conditions de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, la voix du président de la séance est prépondérante.

Dans les conditions fixées par les statuts et le règlement intérieur du conseil d'administration, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication. Toutefois, l'usage de la visioconférence et de la télécommunication est exclu dans les cas prévus par les dispositions législatives et réglementaires applicables.

### **Visioconférence et télécommunication (article 1.3 du règlement intérieur)**

Le règlement intérieur du conseil d'administration prévoit que conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, le président du conseil d'administration pourra décider que soient mis à disposition des administrateurs résidant ou se trouvant en province ou à l'étranger des moyens de visioconférence ou de télécommunication afin de leur permettre de participer à la réunion.

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

### **Réunions du conseil d'administration**

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Rappel du nombre de réunions et taux de présence :

Avril 2008 - mars 2009 : .....	6 réunions	Taux de présence : .....	96%
Avril 2009 - mars 2010 : .....	6 réunions	Taux de présence : .....	100%
Avril 2010 - mars 2011 : .....	5 réunions	Taux de Présence : .....	85%

Avril 2011 – mars 2012 : .....5 réunions      Taux de Présence : .....88%  
Avril 2012 – juin 2012 : ..... 2 réunions      Taux de Présence : .....90%

### **Règlement intérieur du conseil d'administration**

Le 12 juillet 2005, le conseil d'administration a adopté son règlement intérieur (modifié le 6 juillet 2010) qui précise :

- la composition, les compétences et le fonctionnement du conseil ;
- les informations, devoirs et mission pouvant être confiée aux administrateurs ;
- les comités spécialisés du conseil d'administration.

Ainsi, le règlement intérieur prévoit que chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action. Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis, ou si, au cours de son mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

Lors de l'acceptation du mandat d'administrateur et de son entrée en fonction, chaque administrateur s'engage à satisfaire aux conditions requises par la loi en matière de cumul de mandats.

En outre, chaque administrateur devra informer le Président du conseil d'administration de l'ensemble des mandats et fonctions exercés pendant l'exercice écoulé dans toute société, ainsi que le nom des sociétés dans lesquelles ces mandats et fonctions étaient exercés. Il devra faire part de toute modification (cessation, démission, non renouvellement, licenciement, nouveaux mandats et fonctions) apportée à la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés durant l'exercice, en indiquant la date de survenance.

L'administrateur doit faire part au conseil d'administration de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel et il doit s'abstenir de participer au vote d'une délibération le plaçant dans une telle situation.

Chaque administrateur, représentant permanent d'une personne morale administrateur et plus généralement toute personne participant aux réunions du conseil d'administration, doit considérer les informations reçues en conseil comme strictement confidentielles.

### **Présidence du conseil d'administration (article 16 des statuts)**

Les statuts de la Société prévoient que le président est nommé par le conseil d'administration parmi ses membres.

Le président est toujours une personne physique qui est nommée pour la durée de son mandat d'administrateur. Ses fonctions cessent à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue dans l'année au cours de laquelle son mandat expire. Le président ne peut être âgé de plus de 65 ans, lorsqu'il atteint cette limite d'âge, il est réputé démissionnaire d'office.



Le président du conseil d'administration exerce les missions qui lui sont conférées par la loi et notamment il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte en assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

A la date du présent Document de Référence, Monsieur Gauthier Picquart est président du conseil d'administration. Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 25 septembre 2008 pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice clos.

### **16.1.2 Direction générale**

Monsieur Patrick Jacquemin, alors président du conseil d'administration et directeur général, a été mis en examen en novembre 2003 à la suite d'une plainte pénale déposée à son encontre par la SORECOP et COPIE France, deux organismes chargés de la collecte de la redevance pour copie privée sur les supports d'enregistrements, tels que les CD vierges. Cette redevance est due par les fabricants ou importateurs sur le sol français de tels supports d'enregistrements.

La mise en examen de Monsieur Patrick Jacquemin, à titre personnel, est motivée par le fait que la Société a acquis entre janvier 2001 et novembre 2003 des CD vierges, pour un prix unitaire inférieur au montant de la redevance, auprès de sociétés françaises auxquelles incombaient l'obligation de payer la redevance. Monsieur Patrick Jacquemin a cité en janvier 2009 Rue du Commerce à comparaître devant la chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Bobigny en qualité de civilement responsable des infractions qui lui sont reprochées. Le Tribunal a décidé au cours de l'audience du 25 juin 2009 d'annuler l'ordonnance de renvoi. Une nouvelle ordonnance de renvoi a été rendue, mais non encore audiencée par le tribunal.

### **Modalités d'exercice de la direction générale (article 19 des statuts)**

Les statuts de la Société prévoient que la direction générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique, nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Ainsi, le conseil d'administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la direction générale à chaque nomination ou renouvellement du directeur général.

Si le conseil d'administration décide d'attribuer les fonctions de directeur général à son président, lesdites fonctions sont conférées à ce dernier pour la durée de son mandat de président ou pour la durée restant à courir de ce mandat.

Si le conseil d'administration décide d'attribuer les fonctions de directeur général à une personne physique autre que son président, le conseil d'administration fixe la durée des fonctions du directeur général, laquelle ne peut excéder trois ans, lors de sa nomination.

Depuis la réunion du conseil d'administration du 12 mars 2004, et à la date de dépôt du présent Document de Référence, Gauthier Picquart assume les fonctions de Président du conseil d'administration et de directeur général.

### **Durée des fonctions de directeur général (articles 19.2 et 19.3 des statuts)**

Les fonctions de directeur général prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue dans l'année au cours de laquelle son mandat expire. Ces fonctions de directeur général sont indéfiniment renouvelables sauf lorsque celui-ci atteint l'âge de soixante cinq ans, auquel cas il est alors réputé démissionnaire d'office.

### **Limitations des pouvoirs du directeur général (article 19.3 des statuts)**

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue aux assemblées d'actionnaires ainsi qu'au conseil d'administration.

Conformément à la loi, il ne peut cependant donner d'engagement de caution, aval et garantie qu'avec l'autorisation du conseil d'administration qui fixe les plafonds de ces engagements.

### **Directeur général délégué (article 19.4 des statuts)**

Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques dans la limite de cinq maximum, chargées d'assister le directeur général. Ces personnes portent le titre de « directeur général délégué ».

En accord avec le directeur général, le conseil d'administration fixe l'étendue et la durée des pouvoirs conférés, dans l'ordre intérieur de la Société, aux directeurs généraux délégués.

A la date de dépôt du présent Document de Référence, et suite à la démission effective le 30 novembre 2008 de Monsieur Patrick Jacquemin, la Société ne comprend pas de directeur général délégué.

### **16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à la Société ou ses filiales**

Une convention de prestations de services a été signée le 12 juin 2009 entre Rue du Commerce et la société PatJack SAS, société dont Monsieur Patrick Jacquemin est actionnaire et dirigeant.

Les prestations effectuées dans le cadre de cette convention ont porté principalement sur des domaines d'assistance dans le domaine stratégique et marketing de la Société. Cette convention porte sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

La société PatJack SAS a au cours de l'exercice 2011 / 2012 réalisé des prestations auprès de la Société Rue du Commerce pour un montant total de 159.071 euros H.T. et facturé des frais en sus à hauteur de 880 euros H.T.

### **16.3 Le comité d'audit et le comité de rémunération**

Les statuts et le règlement intérieur du conseil d'administration prévoient que le conseil d'administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président lui soumet. Le conseil d'administration fixe la composition et les

attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Il fixe la rémunération des personnes les composant.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 12 juillet 2005, a décidé du principe de la création d'un comité d'audit et d'un comité des nominations et des rémunérations dont la composition et les missions respectives étaient prévues dans le règlement intérieur du conseil d'administration.

L'ordonnance n°2088-1278 en date du 8 décembre 2008, transposant la directive 2006/43/CE du 17 mai 2006 relative aux contrôles légaux des comptes annuels et consolidés, a introduit l'obligation de mettre en place, au sein des sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, un comité spécialisé (dit d'audit) agissant sous la responsabilité exclusive et collective du conseil d'administration et assurant le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

En vertu des dispositions de l'article L. 823-20 du Code de commerce, les sociétés disposant d'un organe remplissant les fonctions de comité d'audit, sous réserve d'identifier cet organe (lequel peut être le conseil d'administration de la Société) et de rendre publique sa composition, sont dispensées de mettre en place un comité d'audit séparé.

Dans ce cadre, lors de sa réunion en date du 6 juillet 2010, le conseil a pris acte que le conseil d'administration de la Société remplit les fonctions de comité d'audit de la Société et a, en conséquence, décidé de modifier le règlement intérieur de la Société afin de refléter les fonctions du comité d'audit exercées par le conseil d'administration telles que prévues par la loi.

### **Le comité d'audit**

Les fonctions du comité d'audit sont exercées par le conseil d'administration de la Société.

Le comité d'audit exerce les fonctions prévues par la loi (article L. 823-19 du Code de commerce). Dans ce cadre, il est notamment chargé du suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ; et
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Le comité d'audit s'est réuni pour la 1<sup>ère</sup> fois le 25 novembre 2010.

### **Le comité des nominations et des rémunérations**

A la date de dépôt du présent Document de Référence, il n'a pas été créé de comité des nominations et des rémunérations au sein de la Société.

#### **16.4 Déclaration de conformité au régime du gouvernement d'entreprise applicable en France**

Le conseil d'administration de la Société exerce les fonctions du comité d'audit telles que celles-ci sont prévues dans son règlement intérieur et visé ci-dessus. Par ailleurs, à la date de dépôt du Document de Référence, la Société dispose d'un administrateur indépendant (Madame Valérie Abehsera) tel que défini au paragraphe 21.2.3 du présent Document de Référence.

**16.4.1 Rapport établi par le Président du conseil d'administration de la Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011**

## **Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne**

Article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2012

### **Introduction**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte :

- de la composition du conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration (*première partie*)
- des éventuelles limitations que le conseil apporte aux pouvoirs du Directeur Général (*deuxième partie*)
- ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société (*troisième partie*)

Le rapport précise en outre les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale (*quatrième partie*).

Le conseil d'administration a par ailleurs décidé, le 24 novembre 2008, de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF pour ce qui concerne la rémunération des dirigeants. A cette exception, la société ne se réfère pas en particulier à un code de gouvernement d'entreprise. En effet, compte-tenu de la taille de la société, il n'a pas été jugé opportun de se référer volontairement à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises.

Le présent rapport, préparé par le Président avec l'appui de la Direction Financière et sous la supervision du conseil d'administration, a été approuvé par le conseil d'administration lors de sa séance du 27 juin 2012.

## **1ère Partie : Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du conseil d'administration**

---

### **1. Composition du conseil d'administration**

Le conseil d'administration est composé des deux fondateurs historiques de la société, de deux représentants du Groupe Altarea Cogedim, actionnaire majoritaire, ainsi que d'un administrateur indépendant :

- Monsieur Gauthier Picquart, Président Directeur Général
- Monsieur Patrick Jacquemin,
- Madame Valérie Abehsera,
- Monsieur Alain Taravella, représentant permanent de la société Altacom
- Monsieur Gilles Boissonnet, représentant permanent de la société Altarea

Les administrateurs sont nommés pour une durée de 6 ans. Monsieur Gauthier Picquart, l'un des 2 fondateurs historiques de la société avec Monsieur Patrick Jacquemin, est investi de fonctions de direction au sein de la société, mais ne dispose en revanche d'aucun contrat de travail.

Les statuts prévoient un nombre maximum de 18 administrateurs.

A la date d'établissement de ce rapport, le conseil d'administration compte un administrateur indépendant au sens de l'article 8.4 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, Madame Valérie Abehsera, le Conseil ayant pris acte de la démission de Monsieur Guillaume Decitre de son mandat d'administrateur lors de sa séance du 27 juin 2012.

En vertu de la loi, le conseil d'administration doit être composé en recherchant une représentation équilibrée des femmes et des hommes. A la date d'établissement du présent rapport, le conseil comprend un membre féminin.

Les mandats détenus par les différents administrateurs sont détaillés ci-dessous :

Prénom, nom, Adresse	Age	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Durée du mandat	Principaux autres mandats et fonctions
Monsieur Gauthier Picquart 44/50 avenue du Capitaine Glarner 93 585 Saint-Ouen Cedex	45	Président-Directeur Général du conseil d'administration	Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/09/08, a été renouvelé pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.	Président de la société Maxidome Administrateur de la société Sellermania
Monsieur Patrick Jacquemin 1 place Winston Churchill 92200 Neuilly / Seine	51	Administrateur (Directeur Général Délégué jusqu'au 30/11/08)	Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/09/08, a été renouvelé pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.	Président de Pat Jack sas Administrateur de Le Gourmet Administrateur de Greenflex sas
Madame Valérie Abehsera 86 rue des Martyrs 75018 Paris	42	Administrateur	A été nommé administrateur de la Société par l'assemblée générale du 27/07/12 pour une durée de 6 années. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2017.	Directrice Générale et Membre du Conseil de surveillance de Balinea
Altacom 8 avenue Delcassé 75008 Paris Représentée par Monsieur Alain Taravella		Administrateur	Altacom a été nommé administrateur de la Société par cooptation le 12//12/2011 pour une durée de 6 années. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2016. Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de la société la ratification de sa cooptation./	
Représentée par Monsieur Alain Taravella	64			mandats en annexe
Altarea 8 avenue Delcassé 75008 Paris Représentée par Monsieur Gilles Boissonnet		Administrateur	Altarea a été nommé administrateur de la Société par cooptation le 12//12/2011 pour une durée de 6 années. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2016. Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de la société la ratification de sa cooptation./	Président de Alta Rungis, Alta Blue, Alta développement Italie et Alta Delcassé Membre du Conseil de Surveillance d'Altareit Administrateur de la SEM d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis-Semmaris et Altacom sas Co-gérant non associé Alta Spain Castellana, Alta Spain Archibald BV, Altalux Spain et Altalux Italy
Représentée par Monsieur Gilles Boissonnet	51			mandats en annexe

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de la société de modifier les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social qui seraient respectivement les 1er janvier et 31 décembre de chaque année.

## **2. Mission du conseil d'administration**

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le conseil d'administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Il fixe la rémunération des personnes le composant.

## **3. Fonctionnement du conseil d'administration**

### **3.1. Rémunération des administrateurs**

Le conseil fixe le montant et les modalités de la rémunération du président, du directeur général et du ou des directeurs généraux délégués.

Il est précisé que le conseil d'administration, dans sa séance du 26 septembre 2008, a confirmé la rémunération brute mensuelle de base, hors avantages en nature liés aux véhicules de fonction, de Monsieur Gauthier Picquart à 17.000 euros bruts. Il n'est pas prévu de rémunération variable. Monsieur Gauthier Picquart bénéficie d'avantages en nature consistant en un véhicule de fonction, ce qui correspond à un montant de 9.250 euros pour l'exercice clos au 31 mars 2012.

L'assemblée générale peut allouer aux administrateurs en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle que cette assemblée détermine sans être liée par des décisions antérieures. Le montant de celle-ci est porté aux charges d'exploitation et demeure maintenu jusqu'à décision contraire. Le conseil d'administration répartit librement entre ses membres la somme globale allouée aux administrateurs, sous forme de jetons de présence. Il est précisé que les administrateurs n'ont perçu aucun jetons de présence au titre des exercices 2009/2010 et 2010/2011 d'une part, et qu'ils percevront des jetons de présence au titre de l'exercice 2011 / 2012 en juillet 2012 d'autre part.

Il n'existe aucune prime d'arrivée, de départ ou de régime de retraites complémentaires au bénéfice des mandataires sociaux ou des administrateurs. Par ailleurs, la société n'a pas mis en place de rémunération conditionnelle ou différée au profit de ses mandataires sociaux ou administrateurs. Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés en cas de démission, de licenciement sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en cas d'offre publique.

Il est rappelé, en tant que de besoin, que la société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF en matière de rémunération des dirigeants.



### 3.2. Procédures de réunion

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, les administrateurs constituant au moins le tiers des membres du conseil peuvent demander au président, lequel est lié par cette demande, de convoquer le conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

Les réunions doivent se tenir en principe au siège social. Elles peuvent toutefois se tenir en tout autre lieu indiqué dans la convocation et peuvent également être tenues par des moyens de visioconférence dans les conditions fixées par la loi et le règlement intérieur.

Le conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des administrateurs représentés.

Les délibérations sont prises aux conditions de majorité prévues par la loi. Dans les conditions fixées par le règlement intérieur du conseil d'administration, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent par des moyens de visioconférence ou de télécommunication conformes aux exigences légales et réglementaires.

En cas de partage des voix, celle du président de la séance est prépondérante.

Les sujets généralement traités sont les suivants :

- arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés ;
- adoption des documents prévisionnels ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- conventions conclues au titre de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- convocation des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ;
- opérations relatives à l'évolution du capital ;
- opérations de restructuration et de réorganisation de la société ;
- marche de la société et éléments budgétaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012 (avril 2011 / mars 2012), le conseil s'est réuni cinq fois, avec un taux de présence des administrateurs s'élevant à 88%.

Les sujets principaux abordés ont été les suivants :

Conseil du 7 juin 2011 :	Arrêté des comptes sociaux, consolidés, budget 2011/2012 et convocation de l'assemblée générale annuelle.
Conseil du 8 juillet 2011 :	Projet de résolution additionnelle proposée par Apax Partners (nomination d'un administrateur et modification corrélative des jetons de présence proposés à l'AGOE).
Conseil du 28 octobre 2010 :	Marche de la société, désignation d'un expert indépendant en vue de permettre au Conseil de rendre un avis motivé sur le projet d'offre publique d'achat de la société par le Groupe Altarea Cogedim, via sa filiale Altacom sas.
Conseil du 23 novembre 2011 :	Comité d'audit, arrêté des comptes semestriels, avis motivé du Conseil d'Administration sur l'intérêt que présente l'offre Altacom sas pour la Société, ses actionnaires et ses salariés puis prise de participation dans Tea sas.

- Conseil du 12 décembre 2011 : Démission de deux administrateurs et cooptation de deux nouveaux administrateurs.
- Conseil du 6 juin 2012 : Constatation des augmentations de capital consécutives à l'exercice de stock-options et mise à jour corrélative des statuts.
- Conseil du 27 juin 2012 : Arrêté des comptes sociaux, consolidés, budget 2012/2013 et convocation de l'assemblée générale annuelle

Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil décrites au chapitre 16 du document de référence de la société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 juillet 2011 (le "**Document de Référence**") n'ont pas évoluées.

### **3.3. Informations du conseil d'administration**

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à sa prise de décision en fonction de l'ordre du jour de la réunion. Il peut également demander toute information complémentaire. Toute communication à ce titre se fait sous le sceau de la confidentialité.

### **3.4. Relations du conseil avec les tiers**

Le conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

Des communiqués de presse sont éventuellement diffusés par la société dans les conditions légales et réglementaires, pour informer les acteurs du marché de tous les événements clés qui concernent la société Rue du Commerce.

### **3.5. Performance**

Aucune limite de renouvellement des mandats n'est prévue, les administrateurs étant toujours rééligibles.

## **4. Règlement intérieur**

**Le conseil d'administration du 6 juillet 2010 a modifié à l'unanimité le règlement intérieur du 12 juillet 2005 suite à la création du comité d'audit. Conformément à l'article L. 823-20 du Code de commerce, le conseil d'administration exerce les fonctions de comité d'audit telles que décrites ci-dessous.**

**Le règlement intérieur porte notamment sur les points suivants :**

- la composition du conseil d'administration ;
- les compétences du conseil d'administration en prévoyant notamment la saisine préalable du conseil pour les décisions relatives :
  - au budget de chaque exercice ;
  - aux opérations de croissance externe et de restructuration ;

- aux implantations en France ou à l'étranger, directement par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte, ou par prise de participation, et, de même, les décisions de retrait de ces implantations ;
  - aux prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à cinq millions d'euros ;
  - aux investissements et désinvestissements non prévus au budget et d'un montant supérieur à deux millions d'euros ;
  - aux contrats susceptibles d'impliquer des engagements ou de procurer des ressources non prévues au budget pour un montant supérieur à deux millions d'euros ;
- le fonctionnement du conseil d'administration et notamment la possibilité offerte au Président du conseil de décider de mettre à la disposition des administrateurs résidant en province ou se trouvant à l'étranger de moyens de visioconférence leur permettant de participer aux réunions et aux délibérations du conseil dans les conditions plus précisément définies par le règlement intérieur ;
  - les droits, devoirs et obligations des administrateurs ;
  - la création et les règles de fonctionnement de deux comités spécialisés : le comité d'audit et le comité des nominations et des rémunérations.

Les éléments significatifs du règlement intérieur figurant au chapitre 16 du Document de Référence de la société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 juillet 2010 restent en vigueur.

Comités constitués au sein du conseil d'administration

Le conseil d'administration du 12 juillet 2005 a décidé la création de deux comités spécialisés :

- un comité des nominations et des rémunérations,
- un comité d'audit.

Le comité d'audit a été mis en place le 6 juillet 2010. Il exerce les fonctions prévues par la loi (article L. 823-19 du Code de commerce). Dans ce cadre, il est notamment chargé du suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ; et
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

A ce jour, la mise en place effective du comité des nominations et des rémunérations n'a pas eu lieu.

---

## **2ème partie : Limitations des pouvoirs du Directeur Général**

---

Sur décision du conseil d'administration, le Président du conseil d'administration cumule ses fonctions de Président avec celles de Directeur Général. Il est par conséquent investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite

de l'objet social. Conformément à la loi, il ne peut cependant donner d'engagement, de caution ou de garantie que sous autorisation du conseil d'administration qui fixe les plafonds d'autorisation. Certaines décisions sont également soumises à la saisine préalable du conseil d'administration en vertu de son règlement intérieur (se référer au paragraphe "Règlement intérieur" figurant ci-dessus).

## **3ème partie : Procédures de contrôle interne**

---

### **1 Principes d'analyse**

#### **1.1 Adoption d'une approche progressive**

Pour répondre aux exigences de la Loi de Sécurité Financière, les entreprises doivent mener à bien un projet qui consiste à décrire et documenter la structure de contrôle interne mise en place pour répondre aux objectifs d'une communication financière fiable, de l'efficacité des opérations et de la conformité aux lois et réglementation, et ce, au niveau de la société. Ce projet comprend notamment les quatre étapes suivantes :

1. l'évaluation de l'environnement de contrôle,
2. la cartographie des risques majeurs,
3. l'identification des contrôles sur les processus clés de la société impactant tant les opérations que les comptes significatifs inclus dans les états financiers, et leur documentation,
4. la mise en place d'actions correctrices permettant de remédier aux déficiences constatées, le cas échéant.

#### **1.2 Définition du contrôle interne**

Il n'existe pas de définition communément admise en France du contrôle interne. Le COSO (*The Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission*) étant le référentiel le plus abouti et le plus reconnu au niveau international, c'est ce dernier qui a été retenu par Rue du Commerce.

Selon le COSO, "le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le conseil d'administration, les dirigeants et le personnel d'une organisation et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la fiabilité des informations financières,
- la conformité aux lois et aux règlements en vigueur."

L'AMF a confié, en avril 2005, à un groupe de travail de place, le choix et/ou l'adaptation d'un référentiel de contrôle interne à l'usage des sociétés françaises soumises aux obligations de la loi du 1er août 2003. En janvier 2007, dans son cadre de référence, le Groupe de Place a privilégié une approche pragmatique. Selon lui, le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et aux règlements,

- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ou le directoire,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières,

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

### **1.3 Objectifs en matière de procédures de contrôle interne**

Les procédures de contrôle interne ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société ;

### **1.4 Limites inhérentes au contrôle interne**

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

## **2 Environnement de contrôle**

### **2.1 Organisation générale**

Rue du Commerce est une société de droit français, exerçant son activité exclusivement sur le territoire français.

La société a mis en place une organisation interne favorable au développement d'une culture du contrôle interne forte. Cette organisation est basée sur les facteurs clés suivants :

- Une concentration des décisions clés entre les mains d'un Comité de Direction restreint,
- Des délégations formalisées et limitées aux chefs de services permettant une autonomie et un contrôle des décisions prises,
- Le rétrécissement des niveaux hiérarchiques afin d'optimiser les processus de décisions,
- Une taille relativement restreinte permettant de fluidifier la circulation de l'information entre les différents services.

## **2.2 Les acteurs du contrôle interne**

### ***Le conseil d'administration***

Le conseil d'administration est responsable de la politique de la société en matière d'évaluation des risques, de mise en place d'un système de contrôle interne approprié et de suivi de son efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financières, opérationnelles et de conformité aux lois.

Les membres du conseil d'administration, et notamment le représentant de l'actionnaire financier et l'administrateur indépendant, ont une grande expérience de la gestion et du contrôle des entreprises.

### ***Le comité d'audit***

Le comité d'audit est notamment chargé du suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- et de l'indépendance des commissaires aux comptes.

### ***Le comité de direction***

Le comité de direction assume la responsabilité et la supervision de la mise en place de la politique de contrôle interne en :

- établissant les principes du système de contrôle interne ;
- réunissant les responsables des principales fonctions de la société pour passer en revue les responsabilités et la façon dont les différentes activités doivent être contrôlées.

Constitution du comité de direction :

- Monsieur Gauthier PICQUART, Président Directeur Général
- Monsieur Alexandre de LAMARZELLE, Directeur Général
- Monsieur Laurent BERTIN, Directeur Administratif et Financier
- Madame Sophie BLANCO, Directrice Marketing
- Monsieur Frédéric EICHRODT, Directeur Commercial High-Tech
- Monsieur Xavier FOSSEY, Directeur des Systèmes d'Information
- Monsieur Jacques HEMMENDINGER, Directeur de la Publicité
- Monsieur Hervé LACOURT, Directeur Technique
- Madame Sophie REMUSAT, Directrice des Ressources Humaines
- Madame Agnès ROSOOR, Directrice des Opérations
- Monsieur Gaël SEGUILLON, Directeur de la Galerie

### ***Sous-traitance auprès d'experts***

Pour sécuriser certains de ses processus, Rue du Commerce a recours à des experts externes.

### *Avocats*

Rue du Commerce fait appel à des cabinets d'avocats renommés pour la gestion des litiges et la mise en œuvre des procédures judiciaires. Les affaires relevant du droit social, du suivi du juridique et de la propriété intellectuelle (marques et noms de domaines) sont confiés à des cabinets spécialisés.

La société fait également ponctuellement appel à des spécialistes pour des consultations ayant trait à la réglementation liée aux métiers de la distribution.

### *Etablissement de la paie*

Une partie de l'activité de paie est sous-traitée à une société qui fournit notamment à Rue du Commerce le logiciel (en version ASP, utilisable via une interface web) et qui assure le traitement des éléments de paie. Rue du Commerce bénéficie ainsi de l'expertise de cette société en matière de veille de la réglementation sociale.

### *Systèmes de protections des équipements informatiques*

Rue du Commerce a mis en place des systèmes de protection anti-intrusion très élaborés (*firewalls, anti-virus*), avec l'aide de la société CheckPoint pour la mise en place et la maintenance.

### *Système comptable*

Le système comptable utilisé par la société est la « ligne INTEGRALE 1000 » développée par SAGE. La société bénéficie, au titre d'un contrat de maintenance, de toutes les mises à jour et de l'assistance nécessaire dans l'utilisation de ce produit.

## **2.3 Organisation des procédures de contrôle interne**

### ▪ *Architecture du système de contrôle interne*

Le contrôle interne se structure autour des éléments suivants :

- un système d'information développé depuis l'origine par la société, dont l'objectif premier a toujours été la stabilité et la sécurisation des procédures pour permettre une croissance très importante des volumes traités dans le respect des normes les plus strictes de contrôle interne.
- l'existence d'un manuel de procédures internes pour les principaux processus critiques de l'entreprise.
- l'existence d'un règlement intérieur et d'une charte utilisateur pour l'usage des ressources informatiques et des services Internet au sein de l'entreprise.
- le suivi des performances de chaque unité opérationnelle à travers des indicateurs quotidiens, hebdomadaires ou mensuels.
- le respect du principe de séparation des tâches et de polyvalence des acteurs, permettant d'assurer un contrôle de l'exécution des tâches.
- l'instauration de procédures de supervision et de délégation afin de permettre une répartition claire des tâches et des responsabilités de chacun.
- la mise en place d'outils de suivi et de contrôle décentralisés dans les services clé (service client, achats)

- une forte sensibilisation de toutes les équipes à l'importance du contrôle interne, compte tenu de l'environnement dans lequel évolue la société : le marché de la distribution, sur des produits « sensibles ».

▪ ***Le système d'information***

Le système d'information, développé dès l'origine par les équipes techniques de la société, est en mutation permanente pour s'adapter à la croissance de la société.

Les valeurs qui priment dans les projets de développements sont :

- la stabilité des processus développés.
- l'analyse de l'interconnexion éventuelle entre un projet de développement et les fonctionnalités existantes.
- une sécurisation extrême du système. Une des particularités du canal de distribution choisi par la société est en effet que les clients sont eux-mêmes les premiers utilisateurs du système d'information pour effectuer des transactions ou obtenir des informations sur leurs commandes.

L'amélioration du système d'information permettant l'optimisation constante des processus opérationnels et de contrôle fait partie des objectifs stratégiques de Rue du Commerce.

Le choix d'un système d'information développé en interne présente les atouts suivants :

- Une adéquation du système d'information avec les décisions stratégiques de l'entreprise.
- Une forte réactivité en termes de plannings et de possibilités de développements.
- De multiples points de contrôles adaptés à la spécificité de l'activité de l'entreprise.
- Un système calqué sur la structure matricielle de la société et par conséquent capable de fournir des informations pertinentes et adaptées à chaque service.
- Un système maîtrisé en interne, notamment grâce à l'affectation de ressources dédiées.
- Un système complété, voire interfacé, avec de nombreuses autres applications internes, entre autres :
  - le progiciel de comptabilité « Intégrale Ligne 1000 SAGE » choisi par l'entreprise,
  - les sites Internet [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com) et [www.topachat.com](http://www.topachat.com), chaque site étant le point d'accès unique pour tous nos clients à l'information le concernant,
  - le système de paiement à distance par cartes bancaires de notre prestataire ATOS,
  - le système d'information du partenaire logisticien.



- Un système sécurisé avec la mise en place de firewalls et d'anti-virus de dernière génération.

Rue du Commerce dispose ainsi d'un système d'information adapté à sa structure et son activité, pour maîtriser ses principaux risques opérationnels et financiers.

▪ ***La séparation des tâches, la polyvalence et les contrôles croisés.***

Rue du Commerce a toujours insisté sur la définition claire des tâches de chacun, se traduisant par des niveaux d'autorisation propres à chaque personne.

En parallèle, la société accorde une grande importance à la polyvalence des tâches, présentant les avantages suivants :

- Réduction de la dépendance à quelques hommes clés,
- Processus naturel de contrôle croisé des tâches, une personne étant à même d'effectuer le travail de son collègue et donc de repérer d'éventuelles zones de risque,
- Adaptabilité de la structure, qui reste de taille moyenne, notamment pendant les périodes de congés annuels.

### **3 Gestion des principaux risques**

Rue du Commerce identifie les principaux risques liés à son activité et à son organisation afin de mettre en place des moyens de contrôle adaptés. Les principaux risques et leur degré de maîtrise sont synthétisés dans cette partie.

#### **3.1 Gestion des risques externes**

▪ ***Risque liés à une défaillance d'Internet ou de la plate forme technique de la société***

*Description du risque :* La société pourrait être victime d'une défaillance globale du réseau Internet, ou victime de tentatives d'intrusion dans son système interne.

*Analyse / Couverture du risque :*

La société travaille en collaboration avec ses hébergeurs techniques pour minimiser le risque de défaillance du réseau Internet, en multipliant les points d'accès au réseau. Elle reste toutefois soumise à un risque de défaillance généralisé du réseau Internet, mais dont la probabilité semble faible au regard du degré de maturité atteint par le réseau au niveau mondial. En ce qui concerne les tentatives d'intrusion, la Direction Technique a depuis l'origine mis en place des dispositifs anti-intrusion (firewalls) qui sont régulièrement testés et mis à jour.

▪ ***Risques liés à la concurrence.***

*Description du risque :* Divers acteurs présents sur le marché ou nouveaux entrants pourraient compromettre les perspectives de croissance de la société.

*Analyse / Couverture du risque :*

La société est l'un des leaders sur le marché français de la vente en ligne de produits informatiques et électroniques grand public. Son positionnement stratégique de multi-spécialiste devrait lui permettre d'être mieux à même que certains de ses concurrents

spécialisés de profiter des opportunités de croissance des différents marchés de produits high-tech (informatique, photo et vidéo numériques, hi-fi, son numérique) sur lesquels elle est présente. De même, le développement d'une marque serait un processus long et coûteux constituant ainsi une barrière à l'entrée pour tout nouvel entrant sur ce marché.

Toutefois, des distributeurs traditionnels, tels que la FNAC, Darty, Casino ou Auchan se sont déjà positionnés sur le marché de la distribution en ligne en développant des sites Internet dédiés à la vente de leurs produits (voir chapitre 6 du Document de Référence) ou en rachetant des sites *pure players*. D'autres acteurs de l'économie traditionnelle aux moyens financiers importants, conscients des parts de marché perdues au profit du commerce électronique, pourraient également chercher à s'y positionner.

En conséquence, et malgré sa position dans le cadre de son activité de distribution en ligne de produits *high-tech*, aucune assurance n'est donnée sur le fait que la société sera en mesure de faire face à cette concurrence actuelle ou future. Une concurrence croissante pourrait résulter en des baisses de prix, une réduction de la croissance, une réduction des marges ou des pertes de part de marché, ces éléments pouvant chacun avoir des effets défavorables significatifs sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Concernant son activité de e-commerce associant des partenaires marchands, développée dans le cadre de la création de sa plateforme « *Galerie* » (voir chapitre 6.1.1 du Document de Référence), la société connaît aujourd'hui une concurrence sur le plan national avec des acteurs tels qu'Amazon France, Pixmania ou CDiscount. Au plan international, un tel concept a également été développé, notamment, par la société Amazon aux Etats-Unis d'Amérique ainsi que par la société Rakuten au Japon, société qui a racheté la société française Price Minister en 2010.

#### ▪ ***Risques liés au développement du commerce électronique***

*Description du risque* : L'essor du commerce électronique a été plus lent en France qu'initialement anticipé. Il pourrait y avoir un risque que le secteur du commerce électronique ne parvienne pas à représenter en France une part du commerce traditionnel comparable à celle que l'on peut constater aux Etats Unis.

*Analyse / Couverture du risque* :

La sécurisation des transactions, bien qu'acquise depuis l'origine, est maintenant perçue et comprise de la grande majorité des internautes. Par ailleurs, le taux de croissance du nombre d'internautes acheteurs est plus élevé que le taux de croissance du nombre d'internautes, les nouveaux internautes passant plus rapidement qu'auparavant à l'acte d'achat.

Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée que le secteur du commerce électronique parvienne à représenter en France une part du commerce traditionnel comparable à celle que l'on peut constater dans d'autres pays, notamment aux Etats-Unis d'Amérique. Ceci pourrait limiter la croissance de la société et sa capacité à réaliser ses objectifs.

- **Risques de taux / change / actions**

*Description du risque :* Le risque de taux est nul, la société ayant historiquement financé sa croissance grâce à ses actionnaires. La société n'a recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Le risque de change est insignifiant, la société réalisant plus de 95% des ses achats en euros, le solde en dollars, répercutant intégralement dans son prix de vente les variations éventuelles du dollar.

Le risque « actions » est nul, la trésorerie de la société étant placée en produits monétaires sans risques.

- **Risques environnementaux**

*Description du risque :* Rue du Commerce n'est pas soumise à un risque environnemental lié à des rejets toxiques ou du stockage de matières dangereuses. La société et son prestataire logistique sont responsables de l'élimination des déchets d'emballages reçus des fournisseurs, qui sont soit recyclés, soit enlevés par des sociétés spécialisés et du recyclage des déchets électroniques repris à ses clients.

### 3.2 Gestion des risques internes

- **Risque hommes clés**

*Description / couverture du risque :*

Si la société a pu au cours de ses premières années être fortement exposée au risque de départ de certains hommes clés. La situation a sensiblement évolué.

La société s'est, en effet, largement appuyée jusqu'au 30 novembre 2008 sur ses deux fondateurs Gauthier Picquart (Président du conseil d'administration et Directeur Général) et Patrick Jacquemin pour le développement de son activité ainsi que pour la définition et la mise en œuvre de sa stratégie. Monsieur Patrick Jacquemin a quitté à cette date ses fonctions de directeur général délégué, mais demeure administrateur de la société.

Le Comité de Direction a depuis 2006 été progressivement renforcé. Les directeurs et principaux managers s'assurent d'avoir dans leurs équipes des personnes à même de les seconder ou de les remplacer sur leurs tâches principales.

Du fait de la notoriété de la société, de l'intérêt suscité par le secteur dans lequel elle évolue, le recrutement de personnes compétentes ne pose pas de problèmes particuliers. Le turn-over de la société est par ailleurs faible, y compris dans les fonctions où il est traditionnellement plus élevé (service client).

La société n'a pas jugé utile de souscrire une assurance « hommes-clés ».

- **Risque Technique**

*Description du risque :* Les systèmes d'information de la société, qui constituent à la fois son élément de génération de chiffre d'affaires, son outil de gestion logistique et de contrôle de gestion, doivent être toujours disponibles, sécurisés et à même d'accompagner la croissance de l'activité.

*Couverture du risque :*

La société a mis en place un plan de sauvegarde informatique tant au niveau du front office (le site Internet) que du back office (les systèmes internes d'exploitation), au moyen de redondance de systèmes dans des emplacements géographiques distincts et au moyen de programmes de sauvegarde. Elle exige de ses partenaires techniques (hébergeurs, logisticien) le même degré de sécurité et de redondance.

▪ ***Sécurisation des actifs***

*Risques sur les produits vendus*

*Description du risque :* Le risque d'incendie dans l'entrepôt est un risque important, car la destruction des stocks entraînerait une interruption des expéditions.

*Couverture du risque :* Les locaux de stockage de la société sont très récents. L'entrepôt, construit en 2003, est aux dernières normes en ce qui concerne la sécurité incendie (sprinklers, détecteurs, extincteurs, évacuations).

La société a transformé avec un effet à compter du 1er janvier 2009 l'assurance stock (vol incendie) couvrant la valeur maximale des produits en stock (sur la base des pointes de stockage de fin d'année) en contrat Pertes d'exploitation. Compte tenu des délais d'approvisionnement rapides sur la plupart des produits, la société considère qu'elle pourrait reprendre une activité normale sur 80% des produits en une quinzaine de jours.

*Description du risque :* Le risque de vols de produits pendant leur stockage ou leur transport est significatif du fait de la nature même des produits vendus par la société.

*Couverture du risque :* L'entrepôt est placé sous alarmes volumétriques, les accès (piétons et véhicules) sont équipés d'outils de protections (portiques électroniques notamment), un gardien est présent sur le site 24h/24h.

Les disparitions de produits dans l'entrepôt sont faibles, très inférieures à la franchise (0,10%) négociée avec le partenaire logistique.

Quand les produits quittent l'entrepôt, ils passent sous la responsabilité du transporteur qui, dans le cadre de l'assurance conventionnelle du transport, ou d'une assurance complémentaire ad valorem, rembourse la société en cas de casse, détérioration ou vol de produit.

*Risques de fraudes internes*

*Description du risque :* Des employés pourraient tenter de détourner à leur profit des actifs de l'entreprise (fraudes sur les achats, les commandes, les livraisons clients, la comptabilité).

*Couverture du risque :* Le management de la société est très sensibilisé à ce risque de fraude. La sécurisation de ce risque passe par la mise en place de multiples contrôles à différents niveaux hiérarchiques, la séparation des tâches et la polyvalence des compétences qui permet la rotation des postes.

Du point de vue des systèmes d'information, la mise en place d'outils de suivi de chaque modification de données et la hiérarchisation des accès permettent de limiter le risque de fraude.

- **Risque de maîtrise des approvisionnements**

*Description du risque* : Risque de dépendance trop forte vis-à-vis d'un fournisseur, risque relatif au respect par les fournisseurs de la réglementation, risque de paiement en avance de commandes, risque d'obsolescence de produits en stock.

*Couverture du risque* :

Dépendance : la société travaille de façon régulière avec plus de 300 fournisseurs (grossistes, fabricants, importateurs). Les plus importants fournisseurs sont des grossistes de taille mondiale et aucun ne représente plus de 10% des achats. La société pense avoir atteint une taille et une connaissance du marché suffisante pour ne pas être soumise au risque de dépendance à l'égard d'un ou plusieurs fournisseurs.

Respect de la réglementation : dans son processus de choix de nouveaux fournisseurs, la société apporte une vigilance toute particulière à ce point. Elle s'efforce d'obtenir de la part du fournisseur toutes les assurances qu'il exerce sa profession dans le respect des réglementations en vigueur.

Risque de paiement : lors de la commande de certains produits en pénurie, notamment en importation directe des fabricants asiatiques, il peut arriver que tout ou partie du paiement soit exigé au moment de la commande, sans assurance particulière que les marchandises soient effectivement livrées. La société n'a jamais eu à pâtir de cette situation, mais elle réduit dans toute la mesure du possible ces paiements d'avances (qui représentent déjà une part négligeable de ses achats), au moyen notamment d'encours directement négociés avec ces fournisseurs, rendus possibles par l'augmentation de la notoriété et de la surface financière de l'entreprise.

Risque d'obsolescence : la société suit très régulièrement l'évolution de ses stocks, ce qui lui permet d'identifier très rapidement les produits qui risquent de se déprécier en raison de la durée de vie très courte des produits technologiques qu'elle distribue. Elle dispose alors de moyens marketing éprouvés et efficaces pour vendre très rapidement ces produits en minimisant l'impact sur la marge brute de l'entreprise. Elle dispose également de la possibilité de vendre ces produits en périodes de soldes.

- **Risque de dépendance vis-à-vis des comparateurs de prix**

*Description du risque* : Les sites de comparateurs de prix proposent aux internautes une liste de marchands partenaires vendant les produits recherchés. Le classement proposé aux internautes dépend à la fois des prix des produits proposés par les sites marchands mais aussi de la qualité des liens commerciaux développés par ceux-ci avec le site comparateur de prix.

*Couverture du risque*

La société utilise les services des comparateurs de prix, et mesure en permanence la rentabilité du chiffre d'affaires généré par ces moyens. La société a eu l'occasion de tester à plusieurs reprises l'impact de ces comparateurs sur l'apport de chiffre d'affaires additionnel, en stoppant momentanément sa présence sur les sites et considère que l'impact n'est pas significatif. Elle utilise donc plus ces outils comme des facteurs de sur-croissance, et ne se considère pas être en position de dépendance vis-à-vis de ces sociétés.

La société considère que la fidélité des clients internautes dépendant tout autant du prix proposé que de la qualité du service au client (gestion des appels téléphoniques avant et après vente, SAV) sur lequel la société a fait porter continuellement ses efforts.

Enfin, la société a été la première à proposer des innovations marketing à ses clients, telles des offres promotionnelles réservées aux abonnés ou le remboursement de la différence, à l'instar des offres proposées par les circuits de distribution traditionnels, ce qui lui permet de réduire la dépendance au seul prix.

#### ▪ **Risques juridiques**

*Description et couverture du risque* : L'ensemble des noms de sociétés, marques et noms de domaines ont fait l'objet de dépôt au nom de la société. Rue du Commerce n'est soumise à aucune autorisation préalable d'exploitation.

La société respecte les réglementations suivantes, découlant de son mode d'exploitation :

- Enregistrement auprès de la CNIL des fichiers clients, fournisseurs, paye, site Internet.
- Respect des recommandations de la Directive Européenne sur le commerce à distance et des dispositions prévues par la loi Chatel applicable en juin 2008 (article L. 121-20-3 du Code de la consommation) dont notamment :
  - o la possibilité pour les clients de pratiquer certaines opérations sur leur commande (annulation totale ou partielle, ajout de produits)
  - o l'indication de la date limite de livraison avant la conclusion du contrat de vente,
  - o la fourniture des coordonnées téléphoniques permettant d'entrer effectivement en contact avec le vendeur,
  - o le paiement de coûts de communication permettant au consommateur de suivre l'exécution de sa commande, exercer son droit de rétractation et faire jouer la garantie à l'exclusion de tout coût supplémentaire spécifique,
  - o le remboursement de la totalité des sommes versées en cas de rétractation dans les meilleurs délais, et au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.
- Contact avec les autorités de contrôle : la société développe un contact permanent avec l'antenne départementale de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) afin de répondre sans délais à toutes leurs demandes et faire évoluer en permanence la qualité de service au client.

#### ▪ **Risque de paiement client**

*Description du risque* : Les deux risques clients principaux sont le risque d'impayé, et le risque d'utilisation frauduleuse d'un numéro de carte bancaire.

*Couverture du risque* : La société n'est que très faiblement exposé au risque d'impayé client, dans la mesure où le montant total de la commande est généralement débité au moment de l'expédition des produits. L'expédition ne peut avoir lieu que si la transaction bancaire a été accomplie avec succès.

Quand la société propose à ses clients particuliers le paiement par carte bancaire en trois fois, supportant ainsi le risque d'impayé, elle met en place des procédures de recouvrement des impayés, tant en interne (relances par mail et téléphone) qu'en externe (recours à des sociétés de recouvrement).

Pour lutter contre le risque d'utilisation frauduleuse d'un numéro de carte bancaire, la société a mis en place, quelques mois après sa création, une cellule de vérification des commandes, qui a acquis une grande expérience dans le domaine.

## **4 Risque relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière**

### **4.1 Acteurs de la Direction Comptable et Financière**

La fonction comptable et le contrôle de gestion sont rattachés à la Direction Administrative et Financière.

La comptabilité est notamment en charge des achats (produits et frais généraux), de la paie, et des opérations bancaires. La facturation client et les encaissements sont réalisés de façon automatisée dans le système de gestion puis importés dans le système comptable par interface.

Le contrôle de gestion comprend l'établissement des budgets, du reporting mensuel, les tableaux de bord quotidiens, hebdomadaires ou mensuels de suivi des différents secteurs de l'entreprise et la mise en œuvre des procédures internes et de leur respect.

### **4.2 Principales procédures de contrôle interne de l'information comptable et financière**

- **Comptabilité**

*Cycle des achats*

L'objectif est de s'assurer que les produits sont bien entrés en stock avant paiement des factures.

Une interface entre le système de gestion du logisticien et celui de Rue du Commerce, et accessible seulement au logisticien, permet de donner cette information au service comptable en vue de valider le paiement de la facture. Les personnes en charge de la validation des factures ne sont pas celles qui passent les commandes. Les bons de commandes, au delà de certains seuils, doivent avoir été au préalable approuvés par le directeur des achats produits High Tech, voire la direction générale.

Le grand livre des fournisseurs produits est régulièrement analysé par la Responsable de la comptabilité fournisseur ou le Directeur Comptable. Des réconciliations de compte sont faites sur chaque fournisseur à intervalle régulier tout au long de l'année. La balance âgée fournisseur est établie chaque semaine et revue par le Directeur Administratif et Financier.

### *Cycle de vente*

La facturation des clients site est entièrement automatisée. Le paiement, en dehors du paiement en 3 fois, a lieu concomitamment à l'émission de la facture (« débit à l'expédition ») ce qui permet de s'assurer du paiement complet avant expédition. Les imports de fichiers de facturation dans le logiciel comptable font l'objet de rapprochement régulier pour s'assurer de leur exhaustivité.

### *Relance client*

La relance client ne concerne qu'une partie réduite du chiffre d'affaires de Rue du Commerce.

Cette fonction est applicable en effet pour le site aux seuls paiements en trois fois pour lesquels une équipe spécifique procède au recouvrement auprès des particuliers. Cette fonction se développe également avec l'accroissement des ventes de la régie publicitaire et des ventes aux entreprises, une seconde équipe étant spécialisée dans ce recouvrement auprès des entreprises.

Des balances âgées sont éditées au minimum mensuellement et revue par le Directeur Comptable et le Directeur Administratif et Financier.

### *Paie*

Le Directeur Comptable est en charge de la paie et a les codes d'accès au site du prestataire NETPAIE. Le Directeur Administratif et Financier est responsable des contrôles permettant d'assurer la conformité de la société avec les obligations sociales, réglementaires et légales.

### *Opérations Bancaires*

Les rapprochements bancaires sont réalisés sur une base mensuelle.

## ▪ ***Contrôle budgétaire et de gestion***

Rue du Commerce est en mesure de produire un reporting mensuel à usage interne, segmentant l'entreprise entre son activité historique de distributeur et sa nouvelle activité de Galerie, apporteuse de commissions.

Le processus de production de ce reporting mensuel implique :

- La centralisation de toutes les écritures de chiffre d'affaires,
- Le calcul du taux de marge Distribution, par référence au Prix Unitaire Moyen Pondéré de chaque produit vendu au cours du mois,
- Le calcul des commissions de nos partenaires de la Galerie,
- La validation des coûts logistiques, des salaires et des autres frais généraux,
- Le contrôle par rapport aux éléments budgétaires et aux tableaux de bord quotidiens ou hebdomadaires du mois écoulé.

Le contrôle de gestion :

- détermine les enveloppes budgétaires par fonction,



- contrôle l'affectation des coûts,
- établit un reporting quotidien et mensuel de l'activité avec le détail des taux de marge par catégorie de produits,
- fournit aux dirigeants les informations financières et de suivi des activités opérationnelles nécessaires au pilotage du groupe,
- remet à jour les prévisions annuelles en fonction des prévisions d'activité et de l'analyse des écarts constatés au cours du mois précédent,
- établit des reporting par services : suivi des encaissements, suivi des remboursements, suivi de l'activité du service après-vente.

Certains services opérationnels (chefs de produits, achats, plateau téléphonique) disposent par ailleurs de leurs propres statistiques.

## **5 Suite des travaux**

Conformément à la démarche progressive adoptée par Rue du Commerce pour répondre aux exigences de la Loi de Sécurité Financière, les travaux menés dans le cadre du projet interne seront reconduits au cours de l'exercice ouvert depuis le 1er avril 2012.

La continuation du projet permettra ainsi de :

- se conformer aux obligations légales de la Loi de Sécurité Financière,
- poursuivre les réflexions et démarches actives menées par les dirigeants de Rue du Commerce en termes de contrôle interne dans une optique d'amélioration constante du fonctionnement de la société.

## **4ème partie : Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales**

---

Par ailleurs, il est précisé que les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale de Rue du Commerce figurent aux articles 26 « Formes et délais de convocation », 28 « Admission aux assemblées », 29 « Représentation des actionnaires - vote à distance », 31 « Vote », 35 « Quorum et majorité des assemblées générales ordinaires » et 37 « Quorum et majorité des assemblées générales extraordinaires » des statuts de la société.

En outre, il est indiqué qu'il n'y a pas d'éléments tels que visés à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique à l'exception de l'autorisation conférée au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 27 juillet 2011, le conseil d'administration peut procéder à des achats d'actions de la société dans la limite de 5 ou 10% du capital social de la société.

ANNEXE

**Liste des mandats détenus par les sociétés ALTAREA et ALTACOM,  
ainsi que par leur représentants respectifs,  
Monsieur Gilles BOISSONNET et Monsieur Alain TARAVELLA**

**Au 31 mars 2012, date de clôture de RueDuCommerce**

**Gilles BOISSONNET**  
Représentant la Société ALTAREA

Mandats sociaux exercés au 31 mars 2012

Président	Alta Drouot ; Foncière Altarea
Président et membre du Directoire	Altarea France
Gérant / Co-Gérant	Les Clausonnes Investissement ; SNC Alta les Essarts ; Altarea France ; SOCOBAC ; Société Civile Jouffroy 2
Représentant permanent d'ALTAREA, Administrateur	Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis – Semmaris
Représentant Altarea France, Président	Alta Berri ; Alta Cité ; Alta CRP Montmartre ; Alta CRP Vivienne ; Alta Ollioules 1 ; Alta Ollioules 2 ; Alta Saint Honoré ; SAS Avenue de Fontainebleau ; SAS L'Empire ; SAS Nanterre Quartier de l'Université ; SAS Sillon 3 ; Sillon
Représentant Altarea France, Gérant / Co-Gérant	Alta Mantes Gambetta ; Bercy Village ; Centre Commercial de Valdoly ; Drouet d'Erlon ; Foncière Cézanne Matignon ; Foncière Cézanne Mermoz ; Grand Tour ; Jas de Bouffan ; Lille Grand Place ; Matignon Commerce ; Ori Alta ; SCI Alta Nouveau Port la Seyne ; SCI Bercy Village 2 ; SCI Centre d'affaires du KB ; SCI du Petit Menin ; SCI Espace Grand'Rue ; SCI Limoges Invest ; SCI rue de l'Hotel de Ville ; SNC Alta Aubette ; SNC CRP Aubergenville ; SNC Alta CRP Gennevilliers ; SNC Alta CRP Guipavas ; SNC Alta CRP la Valette ; SNC Alta CRP Mougins ; SNC Alta CRP Puget ; SNC Alta CRP Rambouillet ; SNC Alta Ris Orangis ; SNC Alta CRP Ruaudin ; SNC Alta CRP Valbonne ; SNC Alta les Essarts ; SNC Alta Mulhouse ; SNC Alta Pierrelaye ; SNC Alta Thionville ; SNC Alta Tourcoing ; SNC Alta Troyes ; SNC Altarea ; SNC Altarea les Tanneurs ; SNC Aubergenville 2 ; SNC Aubette Tourisme

			Residence ; SNC Avenue Paul Langevin ; SNC Bordeaux Sainte Eulalie ; SNC Cœur d'Orly Promotion ; SNC Creches Invest ; SNC du Centre Commercial de Thiais ; SNC du Centre Commercial du KB ; SNC Gennevilliers 2 ; SNC Le Pré Long ; SNC Monnet Liberté ; SNC Plaisir 1 ; SNC Plaisir 2 ; SNC Retail Park des Vignoles ; SNC Sillon 2 ; SNC Toulouse Gramont ; SCI des Clausonnes ; SCI Kleber Massy ; SCI Reims Buirette ; SCI Vendome Massy 2 ; Société d'Aménagement de la Gare de l'Est ; Société du Centre Commercial de Massy ; SORAC ; Teci et Compagnie
Représentant Administrateur	Altarea	France,	SEMMARIS

Mandats sociaux échus au cours des cinq dernières années	
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général	Sillon
Président	Compagnie Retail Park Developpement ; Compagnie Retail Park CRP
Président et Membre du Conseil de Surveillance	Altarea France (SAS)
Représentant Compagnie Retail Park CRP, Président	Bretigne ; Alta CRP Vivienne, Alta CRP Montmartre
Représentant Compagnie Retail Park CRP, Gérant / Co-Gérant	Alta Mantes Gambetta ; Alta Rambouillet ; SCI du Petit Menin ; SNC Alta CRP Aubergenville ; SNC Alta CRP Gennevilliers ; SNC Alta CRP Guipavas ; SNC Alta CRP Investissements ; SNC Alta CRP la Valette ; SNC Alta CRP Mantes la Jolie ; SNC Alta CRP Mougins ; SNC Alta CRP Noyon ; SNC Alta CRP Puget ; SNC Alta CRP Rambouillet ; SNC Alta CRP Ris Orangis ; SNC Alta CRP Ruaudin ; SNC Alta CRP Valbonne ; SNC Alta Pierrelaye ; SNC Aubergenville 2 ; SNC Gennevilliers 2 ; SNC Rodin Pontault Combault ; SCI du Bourg Bele ; SCI Fernet ; Teci et Cie
Représentant Altarea France, Président	Alta Saint-Augustin ; GEREK Management Marketing ; les Halles du Beffroi ; Wagram 39-41
Représentant Altarea France, Gérant / Co-Gérant	AG Investissement ; Alta Rambouillet ; Collet Berger ; SCI Troyenne d'Investissement ; SNC Alta CRP Investissements ; SNC Alta CRP Mantes la Jolie ; SNC Alta CRP Noyon ; SNC Alta CRP Saint Aunes ; SNC Alta Matignon ; SNC Alta Saint Georges ; SNC Altarea 2 ; SNC Rodin Pontault Combault ; SCI du 46 Bourge Bele ; SCI Fernet
Représentant Compagnie Immobilière du Beffroi, Gérant	SC du Commerce

**Alain TARAVELLA**  
Représentant la Société ALTACOM

Mandats sociaux exercés au 31 mars 2012

Président	Altafinance 2 ; Alta Patrimoine ; Altafi 2 ; Altafi 3 ; Altafi 4 ; Alta Pat 1
Co-gérant	Altarea (SCA cotée)
Président – Directeur général et Administrateur	Aldeta
Président et membre du Conseil de Surveillance	Cogedim (SAS)
Président et Membre du Conseil de Surveillance	Altarea France (SNC)
Représentant ALTAREA Présidente	Alta Développement Italie ; Alta Rungis ; Alta Delcassé ; Alta Blue
Représentant permanent d'ALTAREA, Administrateur	Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis – Semmaris
Représentant permanent de ALTA PENTHIEVRE, Administrateur	Altacom (SAS)
Représentant ALTA PATRIMOINE, Gérant	SCI Matignon Toulon Grand Ciel ; SNC ATI ; SNC Altarea Commerce
Représentant ALTAREA, Co-gérante de sociétés étrangères	Alta Spain Castellana BV ; Alta Spain Archibald BV Altalux Spain ; Altalux Italy
Président et/ou Administrateur de sociétés étrangères	Altarea Inc. ; Altarea Italia Srl ; Altarea Espana ; Altarag Srl
Mandats sociaux échus au cours des cinq dernières années	
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général	Altarea (sous son ancienne forme de SA)
Président de SAS	Gerec ; Foncière Altarea ; Altafi ; Altapar ; Altafinance
Président et Membre du Conseil de Surveillance	Altarea France (SAS)
Membre du Conseil de Surveillance	Restauration Bercy
Représentant ALTAREA, Présidente	Alta Développement Espagne ; Alta Développement Russie
Président et/ou Administrateur de sociétés étrangères	SSF III zhivago holding Ltd

**16.4.2 Rapport établi par les commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil d'administration de la Société pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

**BDO France - Léger et Associés**  
113, rue de l'Université  
75007 Paris  
S.A.R.L. au capital de € 50.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG Audit**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Rue du Commerce**

Exercice clos le 31 mars 2012

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Rue du Commerce**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Rue du Commerce et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

**Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 20 juillet 2012

Les Commissaires aux Comptes

BDO France - Léger et Associés

ERNST & YOUNG Audit



Michel Léger



Franck Sebag

## CHAPITRE 17 SALARIES

### 17.1 Effectif

Au 31 mars 2012 et au 30 juin 2012, la Société comportait respectivement 291 & 302 salariés.

### 17.2 Participation et options de souscription et/ou d'achat d'actions

#### Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

La Société a mis en place à l'attention des salariés sept plans de BSPCE, tous arrivés à échéance à la date de dépôt du Document de Référence.

PLANS DE BSPCE ATTRIBUES AUX SALARIES ARRIVES A ECHEANCE *							
	1 <sup>er</sup> plan	2 <sup>ème</sup> plan	3ème plan	4ème plan	5ème plan	6ème plan	7ème plan
Date de l'assemblée	31/03/00	13/06/00	27/07/00	06/02/01	28/09/01	29/09/03	30/09/04
Date du conseil	15/05/00	23/08/00	29/11/00	11/05/01	07/11/01	06/01/07	28/01/05
Nombre total de bons autorisés	61 050	35 550	339 50	58 400	184 600	81 550	276 400
Nombre de bons pouvant être encore exercés	-	-	-	-	-	-	-
Prix d'exercice	2,5975 euros *	2,5975 euros *	2,5975 euros *	3,8365 euros*	3,8365 euros*	3,071 euros*	11,247 euros*
Nombre de bons exercés à la date d'enregistrement du présent Document de Référence	20 700	7 900	3 550	2 600	21 550	58 455	7 147
Nombre d'actions souscrites à la date d'enregistrement du présent Document de Référence	82 800*	31 600*	14 200*	10 400*	86 200*	233 820*	28 588*

\* Ces données sont renseignées tenant compte de la division de la valeur nominale par quatre et du prix correspondant, et multiplication du nombre d'actions par quatre.

Le prix d'exercice des BSPCE a été fixé par référence au prix d'émission des titres lorsque la Société avait procédé dans les six mois précédant l'attribution à une augmentation de capital ou dans le cas de la dernière attribution, au prix de la dernière cession d'actions connue.



## Options de souscription et/ou d'achat d'actions

Faisant usage de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 28 septembre 2006, le conseil d'administration a mis en place le 3 octobre 2006 un plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 1** ») et le 14 mai 2007, un deuxième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 2** »).

Faisant usage de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 27 septembre 2007, il a mis en place, le 19 février 2008, un troisième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 3** »).

Faisant usage de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 22 septembre 2009, il a mis en place, le 21 octobre 2009, un quatrième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 4** ») et le 6 juillet 2010, un cinquième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 5** »).

Faisant usage de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 29 juillet 2010, il a mis en place, le 14 février 2011, un sixième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 6** »).

Les principales caractéristiques des six plans précités sont les suivantes :

### **PLAN n° 1**

- Le prix de souscription a été fixé à 6,90 euros (soit une prime d'émission de 6,65 euros) correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 3 octobre 2006 ; une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
  - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées à compter du 3 octobre 2008 inclus ;
  - Dans la limite de 75 % des options de souscription attribuées à compter du 3 octobre 2009 inclus ;
  - En totalité à compter du 3 octobre 2010 inclus jusqu'au 2 octobre 2016 inclus.

### **PLAN n° 2**

- Le prix de souscription a été fixé à 5,88 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 14 mai 2007. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
  - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 14 mai 2009 inclus ;
  - Dans la limite de 75 % des options de souscription attribuées, à compter du 14 mai 2010 inclus ;

- En totalité à compter du 14 mai 2011 inclus jusqu'au 13 mai 2017 inclus.

### **PLAN n° 3**

- Le prix de souscription a été fixé à 6,06 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 19 février 2008. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
  - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 19 février 2010 inclus ;
  - Dans la limite de 75 % des options de souscription attribuées, à compter du 19 février 2011 inclus ;
  - En totalité à compter du 19 février 2012 inclus jusqu'au 18 février 2018 inclus.

### **PLAN n° 4**

- Le prix de souscription a été fixé à 5,03 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 21 octobre 2009. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
  - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 21 octobre 2011 inclus ;
  - Dans la limite de 75 % des options de souscription attribuées, à compter du 21 octobre 2012 inclus ;
  - En totalité à compter du 21 octobre 2013 inclus jusqu'au 20 octobre 2019 inclus.

### **PLAN n° 5**

- Le prix de souscription a été fixé à 5,86 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 06 juillet 2010. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et s'achevant le 05 juillet 2020 inclus, de la manière suivante :
  - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 06 juillet 2012 inclus ;
  - Dans la limite de 75% des options de souscription attribuées, à compter du 06 juillet 2013 inclus ;
  - En totalité à compter du 06 juillet 2014 inclus jusqu'au 05 juillet 2020 inclus.

### **PLAN n° 6**

- Le prix de souscription a été fixé à 6,61 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 14 février 2011. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.

- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et s'achevant le 13 février 2021 inclus, de la manière suivante :
  - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 14 février 2013 inclus ;
  - Dans la limite de 75% des options de souscription attribuées, à compter du 14 février 2014 inclus ;
  - En totalité à compter du 14 février 2015 inclus jusqu'au 13 février 2021 inclus.

Les actions qui seront émises devront être intégralement libérées lors de leur souscription. La libération s'effectuera en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société. Les actions créées porteront jouissance à compter du premier jour de l'exercice en cours lors de l'exercice des options de souscription. En conséquence, elles donneront droit au dividende versé au titre de l'exercice au cours duquel les options de souscription ont été exercées. Les actions issues de l'exercice des options de souscription ne pourront être cédées avant l'expiration d'un délai de quatre ans à compter de la date d'attribution. Ont été ainsi allouées 75.000 options de souscription d'actions en date du 3 octobre 2006, 221.000 en date du 14 mai 2007, 106.000 en date du 19 février 2008, 246.700 en date du 21 octobre 2009, 69.000 en date du 06 juillet 2010 et 36.000 en date du 14 février 2011.

<b>OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS</b>	<b>PLAN N°1</b>	<b>PLAN N°2</b>	<b>PLAN N°3</b>	<b>PLAN N°4</b>	<b>PLAN N°5</b>	<b>PLAN N°6</b>
Date d'assemblée générale	28/09/06	28/09/06	27/09/07	22/09/09	22/09/09	29/07/10
Date du conseil d'administration	03/10/06	14/05/07	19/02/08	21/10/09	06/07/10	14/02/11
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées par :						
- les mandataires sociaux :	0	0	0	0	0	0
- les dix premiers attributaires salariés :	63 000	171 000	39 100	53 000	55 000	36 000
<b>- l'ensemble des bénéficiaires</b>	<b>75 000</b>	<b>221 000</b>	<b>106 000</b>	<b>246 700</b>	<b>69 000</b>	<b>36 000</b>
Périodes d'exercice des options						
1ère période du	03/10/08	14/05/09	19/02/10	21/10/11	06/07/12	14/02/13
au	02/10/09	13/05/10	18/02/11	20/10/12	05/07/12	13/02/14
2ème période du	03/10/09	14/05/10	19/02/11	21/10/12	06/07/13	14/02/14
au	02/10/10	13/05/11	18/02/12	20/10/13	05/07/14	13/02/15
3ème période du	03/10/10	14/05/11	19/02/12	21/10/13	06/07/14	14/02/15
au	02/10/16	13/05/17	18/02/18	20/10/19	05/07/20	13/02/21
Condition d'exercice des options						
1ère période		50 % du nombre total des options allouées				
2ème période		75 % du nombre total des options allouées				
3ème période		100 % du nombre total des options allouées				
Prix de souscription des options	6,90	5,88	6,06	5,03	5,86	6,61
Nombre d'actions souscrites au 31 mars 2012	15 000	145 000	5 125	0	0	0
Options de souscription annulées au 31 mars 2012	59 000	74 000	63 400	118 500	55 000	0
Options de souscription annulées durant l'exercice clos au 31 mars 2012	2 000	1 000	9 500	52 400	50 000	0
Options de souscription d'actions restantes au 31 mars 2012	1 000	2 000	37 475	128 200	14 000	36 000
dont Options de souscription d'actions exerçables au 31 mars 2012	1 000	2 000	37 475	64 100	0	0

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social / aux dix premiers salariés attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix de souscription par action	Dates d'échéance	Plan n°
Options consenties durant l'exercice clos au 31 mars 2012 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe :	0	na	na	na
Options levées par chaque mandataire social durant l'exercice clos au 31 mars 2012 :	0	na	na	na
Options consenties durant l'exercice clos au 31 mars 2012 par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	0	na	na	na
Options levées durant l'exercice clos au 31 mars 2012 par les dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans le périmètre d'attribution, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé :				
	15 000	6,90	02/10/2016	1
	130 000	5,88	13/05/2017	2
	0	6,06	18/02/2018	3
	0	5,03	20/10/2019	4
	0	5,86	05/07/2020	5
	0	6,61	13/02/2021	6
Nombre d'actions au 31 mars 2012	11 254 872	soit	100,00%	
Dilution potentielle en nombre d'actions – Stock options	218 675	soit	4,50%	

## CHAPITRE 18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1 Actionnariat de la Société

Le tableau ci-dessous indique la répartition du capital et des droits de vote de la Société aux 31 mars 2010, 31 mars 2011 et 31 mars 2012.

	Au 31 mars 2012			Au 31 mars 2011			Au 31 mars 2010		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
<b>1 - Membres du Conseil d'Administration</b>									
ALTACOM sas	10 858 293	96,5%	96,5%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
ALTAREA sca	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Patrick JACQUEMIN (1)	0	0,0%	0,0%	919 107	8,3%	12,8%	979 107	8,8%	12,7%
Gauthier PICQUART (2)	350	0,0%	0,0%	949 650	8,6%	13,3%	949 650	8,6%	12,3%
APAX PARTNERS SA**	0	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%
Valérie Abehsera	100	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Guillaume DECITRE***	1	0,0%	0,0%	1	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Dominique Cyrot **	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
GALILEO PARTNERS ****	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%
<b>2 - Actionnaires Institutionnels</b>									
Groupe Apax	0	0,0%	0,0%	1 307 642	11,8%	18,2%	1 307 642	11,8%	17,3%
Parinvest	0	0,0%	0,0%	1 118 169	10,1%	7,8%	0	0,0%	0,0%
Groupe Galileo	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	712 889	6,4%	9,4%
Groupe ESD/PESD	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Nobel Compagnie financière	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
Financière de l'Echiquier	0	0,0%	0,0%	735 712	6,6%	5,1%	555 550	5,0%	3,7%
<b>3 - Autres Nominatifs</b>	927	0,0%	0,0%	151 975	1,4%	2,0%	174 391	1,6%	2,3%
<b>4 - Flottant</b>	395 202	3,5%	3,5%	5 907 489	53,3%	40,8%	6 410 513	57,8%	42,3%
<b>Total</b>	<b>11 254 873</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>11 089 748</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>11 089 748</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

(1) Donation par Monsieur Patrick Jacquemin de 60.000 actions à ses enfants au cours de l'exercice 2010 / 2011.

(2) Gauthier Picquart détient ces actions via sa holding personnelle DGPDG, société unipersonnelle à responsabilité limitée qu'il détient à 100%.

\*\* Apax Partners et Dominique Cyrot ont démissionné de leur poste d'administrateur le 12 décembre 2011.

\*\*\* Monsieur Guillaume Decitre a démissionné de son poste d'administrateur le 21 juin 2012.

\*\*\*\* La société Galileo Partners n'est plus administrateur de la société depuis le 30 juillet 2010.

Messieurs Gauthier Picquart et Patrick Jacquemin, actionnaires fondateurs de la Société, et la société Apax Partners ont annoncé le 27 octobre 2011 avoir conclu un accord avec la société Altacom, une filiale d'Altarea Cogedim. A l'issue de la mise en œuvre de cet accord, le 12 décembre 2012, Altacom détenait 28,64% du capital social de Rue du Commerce.

Parallèlement à l'accord conclu avec les dirigeants et Apax Partners, Altarea Cogedim a annoncé le même jour, 27 octobre 2011, un projet d'offre publique d'achat via sa filiale Altacom, portant sur le solde des actions Rue du Commerce qu'elle ne détiendrait pas à la date d'ouverture de l'Offre au prix unitaire de 9 euros.

A l'issue de l'OPA achevée le 21 février 2012, le Groupe Altarea Cogedim détenait 96,5% du Groupe Rue du Commerce.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

## **18.2 Déclaration relative aux droits de vote des principaux actionnaires**

Conformément à l'article 31 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. En vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, la suppression du droit de vote double par l'assemblée générale de la Société nécessite une approbation préalable de l'assemblée spéciale des titulaires de ce droit.

### **Déclarations de franchissement de seuils effectuées en 2011**

Par courrier reçu le 22 décembre 2011, la société Altacom a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 décembre 2011, les seuils de 30% du capital et des droits de vote de la Société et détenir 3.422.335 actions de la Société représentant autant de droits de vote, soit 30,86% du capital et 30,47% des droits de vote de la Société. Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions sur le marché dans le cadre de l'offre publique d'achat ayant visé les actions Rue du Commerce.

Par courrier reçu le 16 décembre 2011, la société anonyme Apax Partners (en qualité de société de gestion des fonds communs de placement à risques Apax France VA et Apax France VB) et la société en commandite par actions ALTAMIR AMBOISE SCA (dont Altamir Amboise Gérance SA est associé commandité gérant), agissant pour le compte des fonds du groupe APAX dont elle assure la gestion, ont déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 12 décembre 2011, les seuils de 15% des droits de vote, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la Société et ne plus détenir aucun titre de la Société. Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché, conformément à un contrat de cession et à un contrat d'apport conclus le 27 octobre 2011, de 1.307.645 actions en numéraire (représentant 11,8% du capital) au profit de la société Altacom.

Par courrier reçu le 16 décembre 2011, Monsieur Patrick Jacquemin a déclaré avoir franchi, le 12 décembre 2011, en baisse, les seuils de 10% des droits de vote et 5% du capital et des droits de vote de la Société et ne plus détenir aucun titre de la Société. Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché et de l'apport, intervenus le 12 décembre 2011, conformément à un contrat de cession et à un contrat d'apport conclus le 27 octobre 2011, (i) de 669.107 actions en numéraire au profit de la société Altacom et (ii) de 250.000 actions au profit de la société Altacom dans le cadre d'un apport en nature.

Par courrier reçu le 16 décembre 2011, Monsieur Gauthier Picquart a déclaré avoir franchi, le 12 décembre 2011, en baisse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société à responsabilité limitée DGPDG qu'il détient à 100%, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société et ne plus détenir directement et indirectement aucun titre de cette société. Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché et de l'apport, intervenus le 12 décembre 2011, conformément à un contrat de cession et à un contrat d'apport conclus le 27 octobre 2011, (i) de 699 650 actions en numéraire au profit de la société Altacom et (ii) de 250.000 actions au profit de la société Altacom dans le cadre d'un apport en nature.

Par courrier reçu le 15 décembre 2011, la société par actions simplifiée Altacom a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 décembre 2011, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20% et 25% du

capital et des droits de vote de la Société et détenir 3.301.687 actions représentant 29.77% du capital et 29.40% des droits de vote. Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition, conformément à un contrat de cession et à un contrat d'apport conclus le 27 octobre 2011, (i) de 2.676.402 actions (représentant 24.1% du capital de la société), en numéraire, auprès de M. Gauthier Picquart (699.650 actions), de M. Patrick Jacquemin et les membres de sa famille (669.107 actions) et d'entités du groupe Apax (1.307.645 actions), et (ii) de 500.000 actions (représentant 4.5% du capital de la société) auprès de Messieurs Gauthier Picquart et Patrick Jacquemin dans le cadre d'un apport en nature (à raison de 250.000 actions chacun).

Par courrier reçu le 4 novembre 2011, les sociétés Boussard & Gavaudan Asset Management L.P. et Boussard et Gavaudan Gestion, agissant de concert, ont déclaré avoir franchi en hausse, le 3 novembre 2011, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société et détenir de concert 908.482 actions représentant autant de droits de vote, soit 8,19% du capital et 6,63% des droits de vote la Société. Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions sur le marché.

Par courriers reçus les 6 et 7 octobre 2011, Monsieur Gauthier Picquart a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 octobre 2011, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société DGPDG, qu'il détient à 100%, le seuil de 10% des droits de vote de la Société et détenir, directement et indirectement, 949.650 actions, soit 8,56% du capital et 8,75% des droits de vote. Ce franchissement de seuil résulte d'une perte de droits de vote double résultant de l'apport d'actions Rue du Commerce préalablement détenues directement par Monsieur Gauthier Picquart au profit de la société DGPDG qu'il détient à 100%. La société DGPDG a également franchi individuellement en hausse, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société

### **Déclarations de franchissement de seuils effectuées en 2012**

Par courriers reçus les 3 et 9 janvier 2012, la société Altacom a déclaré avoir franchi en hausse, (i) le 29 décembre 2011, le seuil du tiers du capital de la Société et détenir 3.724.337 actions de la Société représentant autant de droits de vote et (ii) le 5 janvier 2012, le seuil du tiers des droits de vote et détenir 3.745.091 actions Rue du Commerce représentant autant de droits de vote, soit 33,77% du capital et 33,35% des droits de vote de la Société. Ces franchissements de seuil résultent d'acquisitions d'actions sur le marché dans le cadre de l'offre publique d'achat visant les actions de la Société.

Par courrier reçu le 23 janvier 2012, la société Parinvest a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 janvier 2012, les seuils de 10% du capital et 5% du capital et des droits de vote à la suite de l'apport des titres qu'elle détenait à l'offre publique d'achat initiée par la société Altacom et ne plus détenir aucun titre de la Société.

Par courrier reçu le 31 janvier 2012, la société par actions simplifiée Altacom a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 janvier 2012, les seuils de 50%, 2/3, 90% du capital et des droits de vote et de 95% du capital de la Société suite à la publication par l'Autorité des marchés financiers des résultats de l'offre publique d'achat initiée par Altacom et détenir à cette date 10.555.487 actions représentant 95.11% du capital et 93,99% des droits de vote de la Société.

Par courrier reçu le 31 janvier 2012, les sociétés Boussard & Gavaudan Asset Management L.P. et Boussard et Gavaudan Gestion, agissant de concert, ont déclaré avoir franchi en



baisse, le 27 janvier 2012, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société et ne peut plus détenir de concert aucun titre de la Société. Ce franchissement de seuils résulte de l'apport de leurs actions à l'offre publique d'achat initiée par la société Altacom.

Par courrier reçu le 6 février 2012, la société anonyme Financière de l'Echiquier, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 février 2012, les seuils de 5% du capital et des droits de votes de la Société à la suite de l'apport des titres qu'elle détenait à l'offre publique d'achat initiée par la société Altacom et ne plus détenir aucun titre de la Société.

Par courrier reçu le 22 février 2012, la société Altacom a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 février 2012, le seuil de 95% des droits de vote de la Société à la suite de la publication par l'Autorité des marchés financiers des résultats de la seconde phase de l'offre publique d'achat initiée par Altacom et détenir à cette date 10.858.293 actions représentant 96.52% du capital et 96,51% des droits de vote.

### **Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres au cours de l'exercice**

Par courrier reçu le 6 octobre 2011, Monsieur Gauthier Picquart a déclaré avoir apporté à sa holding personnelle DGPDG, dont il est l'unique actionnaire et gérant, 700.000 titres Rue du Commerce au prix unitaire de 9 euros, représentant 6,3% du capital et 5,1% des droits de vote.

La holding personnelle DGPDG de Monsieur Gautier Picquart a cédé le 12 décembre 2011, 699.650 titres Rue du Commerce à la société Altacom sas et Monsieur Gauthier Picquart a apporté 250.000 titres Rue du Commerce à la société Altacom sas, Monsieur Gauthier Picquart détenant via sa holding personnelle DGPDG un solde de 350 actions Rue du Commerce à l'issue de ces opérations.

Monsieur Patrick Jacquemin a cédé le 12 décembre 2011, 669.107 titres Rue du Commerce à la société Altacom sas et apporté le même jour 250.000 titres Rue du Commerce à la société Altacom sas, il ne détenait plus de titres Rue du Commerce à l'issue de ces opérations.

### **18.3 Contrôle de la Société**

La Société est contrôlée par la Société Altacom, société ayant pour actionnaires les fondateurs de Rue du Commerce à hauteur de 20% et la Société ALTA Penthièvre à hauteur de 80%. Altacom a pour actionnaire de contrôle ultime la Société Altarea, société en commandite par actions cotée sur le Compartiment A de NYSE Euronext Paris, elle-même contrôlée par le groupe de concert de ses fondateurs, Monsieur Alain Taravella et Monsieur Jacques Nicolet.

### **18.4 Accords pouvant entraîner un changement de contrôle**

Il n'existe aucun accord pouvant entraîner un changement de contrôle. En effet, il n'existe pas (i) d'accords entre actionnaires (notamment entre les dirigeants) dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote (ii) ni d'accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société.

## **CHAPITRE 19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES**

Au cours de l'exercice écoulé, aucune convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue.

Nous invitons le lecteur à se reporter au rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice clos le 31 mars 2012 figurant à l'annexe 1 du présent Document de Référence.

## CHAPITRE 20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

### 20.1 Informations financières historiques

#### 20.1.1 Comptes consolidés en normes IFRS pour l'exercice clos le 31 mars 2012 et rapport des commissaires aux comptes

# Comptes Consolidés Groupe Rue du Commerce



31 mars 2012

## 1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros

	notes	12 mois	12 mois
		31/03/2011	31/03/2012
Produits des activités ordinaires	4	312 445	290 893
dont Ventes de marchandises		290 783	267 035
dont Prestations de services		21 662	23 858
Autres produits de l'activité	5	86	88
Achats consommés		-259 941	-239 543
Marge Brute		52 590	51 438
Charges de personnel	5	-13 970	-14 230
Charges externes		-31 046	-31 668
Impôts et taxes		-1 287	-1 282
Dotations aux amortissements		-1 424	-1 274
Dépréciations et dotations nettes aux provisions		-1 107	-1 302
Autres produits de l'exploitation		99	34
Autres charges de l'exploitation		-297	-553
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>		<b>3 558</b>	<b>1 163</b>
Autres produits opérationnels	7	0	0
Autres charges opérationnelles	7	-1 992	-2 839
<b>Résultat Opérationnel</b>		<b>1 566</b>	<b>-1 676</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		175	393
Coût de l'endettement financier brut		-2	-1
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>173</b>	<b>392</b>
Autres produits financiers		170	99
Autres produits charges financières		-187	-219
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>1 723</b>	<b>-1 404</b>
Charges d'impôt sur le résultat	8	-566	429
<b>Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice</b>		<b>1 157</b>	<b>-975</b>
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>1 157</b>	<b>-975</b>
Part Groupe		1 157	-975
Intérêts Minoritaires			
	Notes	31/03/2011	31/03/2012
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	9	11 089 748	11 124 113
<b>Résultat par action</b>		<b>0,10 €</b>	<b>-0,09 €</b>
Dilution : nombre potentiel d'actions nouvelles		11 588 448	11 342 788
<b>Résultat dilué par action</b>		<b>0,10 €</b>	<b>-0,09 €</b>

## 2. GAINS OU PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/03/2011	31/03/2012
<b>Résultat net</b>	<b>1 157</b>	<b>-975</b>
Ecarts de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 157	-975
Dont part du Groupe	1 157	-975
Dont part des intérêts minoritaires	0	0

### 3. BILAN CONSOLIDE

en milliers d'euros

<b>ACTIF</b>	<b>notes</b>	<b>31/03/2011</b>	<b>31/03/2012</b>
Écarts d'acquisition	10	91	91
Immobilisations Incorporelles	10	396	173
Immobilisations Corporelles	10	1 124	922
Immobilisations Financières	10	314	367
Actifs d'impôts différés	8	105	138
Autres actifs non courants		0	0
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>2 030</b>	<b>1 690</b>
Stock et en cours	11	20 892	24 965
Créances clients et comptes rattachés (net)	12 & 16	17 614	15 503
Autres créances et comptes de régularisation	12 & 16	10 207	11 319
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	18 035	18 271
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>66 748</b>	<b>70 058</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>68 777</b>	<b>71 748</b>

en milliers d'euros

<b>PASSIF</b>	<b>notes</b>	<b>31/03/2011</b>	<b>31/03/2012</b>
Capital	14	2 772	2 814
Réserves liées au capital	14	23 346	24 344
Réserves consolidées	14	6 750	7 904
Résultat de l'exercice	14	1 156	-975
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	14	<b>34 024</b>	<b>34 087</b>
Emprunts portant intérêt (part à + un an)	15	0	0
Passif d'impôts différés	7	42	0
Provision pour risques et Charges	16 & 17	543	2 525
Autres passifs non courants		0	0
<b>PASSIF NON COURANT</b>		<b>585</b>	<b>2 525</b>
Emprunts portant intérêt (part à – d'un an)	18	42	0
Fournisseurs et comptes rattachés (net)	18	22 160	23 849
Autres créditeurs et comptes de régularisation	18	11 965	11 287
<b>PASSIF COURANT</b>		<b>34 167</b>	<b>35 136</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>68 777</b>	<b>71 748</b>

#### 4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

en milliers d'euros

	notes	31/03/2011	31/03/2012
<b>Résultat net consolidé des entreprises intégrées</b>		1 156	-975
Résultat des minoritaires		0	0
<b>Résultat net consolidé y compris intérêts minoritaires</b>		1 156	-975
+ / - amortissements et provisions		1 003	3 531
+ / - charges et produits liés aux stocks options et assimilés	14	-82	45
+ / - (Plus)/moins values de cession		21	-1
+ / - autres charges et produits		0	0
<b>Capacité d'autofinancement après endettement financier net et impôt</b>		2 098	2 600
+ / - coûts de l'endettement financier net		173	-392
+ / - charge d'impôts (y compris impôts différés) (accrois./réduction)	8	567	-429
<b>Capacité d'autofinancement avant endettement financier net et impôt</b>		2 838	1 779
+ / - impôt versé / encaissé		970	-1 289
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-2 628	-759
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>		1 179	-249
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	10	-745	-850
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		50	0
Variation des prêts et avances		7	-53
+ / - incidence des variations de périmètre		0	0
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		-688	-903
+ / - Augmentation de capital en numéraire	14	0	987
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	0
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		0	0
+ / - acquisitions d'actions en propre		-31	7
Redevances de crédit-bail		0	0
+ / - Ecart de conversion		0	0
+ / - variation des comptes courants		0	0
+ / - Emissions ou remboursements d'emprunts		0	0
Produits financiers nets		-173	392
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		-205	1 386
<b>Variation de trésorerie</b>		287	234
Trésorerie d'ouverture		17 748	18 036
Trésorerie de Clôture		18 036	18 270
<b>Variation de trésorerie</b>		287	234

## 5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'euros

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital	Primes & Réserves	Résultat	Gains ou pertes directement comptabilisés en CP	Total
			Part groupe		
<b>CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2010</b>	<b>2 772</b>	<b>29 786</b>	<b>403</b>	<b>0</b>	<b>32 961</b>
Affectation du résultat au 31/03/2010		403	-403		0
Augmentation de capital (Stock-Options)					0
Impact IFRS sur les réserves (Stock-Options)		-82			-81,7
Annulation actions propres		-11			-11
Gains ou pertes comptabilisés en CP					0
Résultat consolidé			1 156		1 156
<b>CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2011</b>	<b>2 772</b>	<b>30 096</b>	<b>1 156</b>	<b>0</b>	<b>34 024</b>
<b>CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2011</b>	<b>2 772</b>	<b>30 096</b>	<b>1 156</b>	<b>0</b>	<b>34 024</b>
Affectation du résultat au 31/03/2010		1 156	-1 156		0
Augmentation de capital (Stock-Options)	41	946			987
Impact IFRS sur les réserves (Stock-Options)		45			45
Annulation actions propres		6			6
Gains ou pertes comptabilisés en CP				0	0
Résultat consolidé			-975		-975
<b>CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2012</b>	<b>2 814</b>	<b>32 248</b>	<b>-975</b>	<b>0</b>	<b>34 087</b>

## 6. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

### 1. Informations relatives à l'entreprise

En date du 27 juin 2012, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Rue du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 2012. Rue du Commerce est une société anonyme cotée à Paris au compartiment C d'Euronext.

Rue du Commerce s'est spécialisée lors de sa création en 1999 dans la distribution exclusivement en ligne de produits high tech à destination des particuliers (BtoC), puis des administrations et entreprises (BtoB). En juillet 2007 Rue du Commerce a progressivement étendu ses activités en fédérant des sites marchands renforçant son offre de produits dans l'électroménager, la mode, la beauté, la maison, le sport et bricolage, les jeux et jouets et les voyages. Depuis septembre 2009, Rue du Commerce présente une offre de biens culturels.

Rue du Commerce exploite à ce jour deux sites marchands, [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com) et [www.topachat.com](http://www.topachat.com).



## 2. Évènements significatifs de l'exercice

Messieurs Gauthier Picquart et Patrick Jacquemin, actionnaires fondateurs de la société, et la société Apax Partners ont annoncé le 27 octobre 2011 avoir conclu un accord avec la société Altacom, une filiale d'Altea Cogedim. A l'issue de la mise en œuvre de cet accord, le 12 décembre 2012, Altacom détenait 28,64% du capital social de RueduCommerce.

Parallèlement à l'accord conclu avec les dirigeants et Apax Partners, Altea Cogedim a annoncé le même jour, 27 octobre 2011, un projet d'offre publique d'achat via sa filiale Altacom, portant sur le solde des actions RueduCommerce qu'elle ne détiendrait pas à la date d'ouverture de l'Offre au prix unitaire de 9 euros.

A l'issue de l'OPA achevée le 21 février 2012, le Groupe Altea Cogedim détient 96,5% du Groupe Rue du Commerce.

## 3. Principes comptables

### Principes de préparation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2012 et disponibles sur le site

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Les comptes consolidés de la période sont présentés en milliers d'euros et sont établis suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes modalités d'estimation que celles utilisées pour les comptes consolidés au 31 mars 2011, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

Titre	Date d'application de la norme	Adoption par l'Union Européenne	Statut
<b>Normes et interprétations obligatoires au 31 mars 2012</b>			
Amendement d'IAS 32 – <i>Classement des émissions de droits</i>	1 <sup>er</sup> février 2010	OUI	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IAS 24 révisée– <i>Information relative aux parties liées</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2011	OUI	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 19 – <i>Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres</i>	1 <sup>er</sup> juillet 2010	OUI	Sans incidence sur les comptes du Groupe
Amendements d'IFRIC 14 – <i>Paiements d'avance d'exigences de financement minimal</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2011	OUI	Sans incidence sur les comptes du Groupe
Améliorations aux IFRS – mai 2010	Variable selon les amendements	OUI	Sans incidence sur les comptes du Groupe

L'application de ces normes et interprétations n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe.

**Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptées par l'Union Européenne et qui ne sont pas d'application obligatoire :**

Titre	Date d'application de la norme	Adoption par l'Union Européenne	Date d'endossement UE réelle ou attendue	Statut
<b>Normes et interprétations qui ne sont pas d'application obligatoire au 31 mars 2012</b>				
Amendment to IFRS 7 Financial instruments : Disclosures – Transfers of financial assets	1 <sup>er</sup> juillet 2011	OUI	JO UE-23 novembre 2011	Pas d'application anticipée pour le Groupe
IFRS 9 Financial instruments (issued in 2009)	1 <sup>er</sup> janvier 2015	NON	Reporté	Pas d'application anticipée pour le Groupe
IFRS 9 Financial instruments (issued in 2010)	1 <sup>er</sup> janvier 2015	NON	Reporté	Pas d'application anticipée pour le Groupe
IAS 19 – Employee benefits	1 <sup>er</sup> janvier 2013	NON	Reporté	Pas d'application anticipée pour le Groupe
Amendment IAS 1 – Presentation of financial statements – presentation if items of other comprehensive income	1 <sup>er</sup> juillet 2012	NON	Reporté	Pas d'application anticipée pour le Groupe

Le groupe n'a pas appliqué ces normes par anticipation et ne devrait pas être impacté par leur mise en vigueur.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à leur juste valeur.

**Recours à des estimations et des hypothèses**

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes comptables concernés par des estimations ou hypothèses sont les suivants :

- Dépréciation des comptes clients et du stock (dépréciation statistique) ;
- Estimations des remises de fin d'année ;
- Provisions pour risques et charges.

**Principes de consolidation**

Les états financiers de Rue du Commerce sont préparés sur la base des méthodes comptables homogènes au sein du groupe.

Tous les soldes et transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par Rue du Commerce. Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

La société consolidante est Rue du Commerce SA.

Les états financiers de la filiale sont établis à la même date de reporting que la société mère et en utilisant les mêmes méthodes comptables. Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes annuels, arrêtés au 31 mars 2012.

Au 31 mars 2012, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	PAYS	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
RUE DU COMMERCE SA	44-50 avenue du capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	422 797 720	France	Société mère	Société mère	IG *
Maxidome SAS	44-50 avenue du capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	492 829 569	France	100%	100%	IG *
(*) IG : Intégration globale						

### Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de Rue de Commerce et de sa filiale est l'euro (€). Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat.

### Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs identifiables acquis, des passifs et passifs éventuels assumés.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis, cet excédent est immédiatement comptabilisé dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles créées en interne, à l'exception des coûts de développement, ne sont pas capitalisées, et les dépenses engagées sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont encourues. Le groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est finie ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication de perte de valeur.

Leur durée d'utilité est revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant sont comptabilisés de manière prospective.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de perte de valeur chaque année, soit individuellement soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle elles appartiennent. Ces immobilisations ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Les frais de création et du développement, dans les phases initiales, du site internet rueducommerce.com (totalement amortis à ce jour),
- des noms de domaine,
- des logiciels,
- des marques.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations.

	Durée d'amortissement
Noms de domaine internet	Non amorti
Logiciels	1 an
Marque Top Achat	3 ans
Marque Alapage	3 ans
Site Alapage	3 ans

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, à l'exclusion des coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilité suivantes :

	Durées d'amortissement
• Agencements et Installations	3 ans
• Mobilier, matériel de bureau et inf.	3 ans
• Central téléphonique (autocommutateur)	5 ans

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Une immobilisation corporelle est dé-comptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie.

### **Dépréciation des actifs corporels et incorporels**

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test doit être effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Pour ce test de dépréciation, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les écarts d'acquisition ne génèrent pas des entrées de trésorerie et sont, par conséquent, alloués à des UGT ou au groupe d'UGT correspondant au niveau le plus fin de l'organisation pour lequel est opéré le suivi du retour sur investissement, soit dans le cas de Rue du Commerce l'entité juridique consolidante.

La valeur d'utilité de ces unités ou regroupement d'unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de ces unités ou regroupement d'unités, une perte de valeur est enregistrée pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Contrairement aux éventuelles pertes de valeur affectées aux actifs corporels et incorporels amortissables, celles affectées à un écart d'acquisition sont définitives et ne peuvent être reprises au cours d'exercices ultérieurs.

### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautionnements, ainsi qu'aux prêts, et sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les dépôts et cautionnements font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur probable de recouvrement. Les prêts sont des actifs financiers dont la comptabilisation et le suivi des valeurs sont décrits ci-après.

### **Actions propres**

Si le groupe achète ses propres instruments de capitaux propres (actions propres), ceux-ci sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du groupe, ni lorsqu'une dépréciation est constatée ou reprise.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au prix unitaire moyen pondéré.

Conformément aux principes IAS 2, la valeur brute des stocks en fin de période (et donc le montant de la variation des stocks) tient compte des éléments suivants :

- Escomptes obtenus de la part des fournisseurs
- Remises, rabais, ristournes, obtenus des fournisseurs
- Frais de transport sur achats

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks à la clôture devient supérieure à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est déterminée en fonction des perspectives de ventes. Elle correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### **Actifs financiers**

La société classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : prêts et créances d'une part, actifs à la juste valeur par le résultat d'autre part. Au 31 mars 2012, le groupe ne possédait aucun actif financier comptabilisé dans la catégorie des investissements détenus jusqu'à échéance.

La ventilation des actifs financiers entre actifs courants et actifs non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Tous les achats / ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

#### Prêts et créances

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables puis au coût amorti calculé à l'aide du taux de rendement effectif. La valeur inscrite au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition. Ils font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

La valeur recouvrable des prêts et créances est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

#### Actifs à la juste valeur par le résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par la société à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces actifs financiers comprennent notamment les valeurs mobilières de placement.

### **Passifs financiers**

Les passifs financiers sont ventilés entre passifs courants et passifs non courants en fonction de leur échéance à la date d'arrêt suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Les passifs financiers sont essentiellement constitués de dettes d'exploitation. Ils sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes d'exploitation ont des échéances inférieures à un an. Leurs valeurs nominales peuvent être considérées comme très voisines de leurs coûts amortis.

A l'exception des emprunts résultant du retraitement des contrats de location financement, la société n'a aucun prêt ou emprunt.

### **Clients et autres créances**

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les autres débiteurs sont des actifs non financiers. Le groupe apprécie à chaque clôture s'il existe une indication de perte de valeur pour chaque actif. En présence d'une telle présomption, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, le groupe fait une estimation de la valeur recouvrable

de l'actif. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur nette comptable de l'actif devient inférieure à sa valeur recouvrable.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Les équivalents de trésorerie comprennent des SICAV monétaires qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne représentant pas de risque significatif de changement de valeur. Tous les composants sont évalués à leur juste valeur.

Les découverts bancaires sont exclus des équivalents de trésorerie et classés au passif du bilan en emprunts et dettes financières courants.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des découverts bancaires.

### **Provisions**

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources que le groupe devra probablement supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée; il s'agit d'un passif éventuel.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, soit le montant ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante. Ils font l'objet d'une information en annexe.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

### **Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi**

IAS 19 impose de provisionner les avantages accordés au personnel et qui lui sont versés à une date future, si ces avantages sont gérés dans le cadre de régimes à prestations définies. Dans le cas de Rue du Commerce, il s'agit de la provision pour Indemnités de Départ en Retraite.

### **Contrats de location**

Les contrats de location-financement qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les coûts indirects initiaux engagés lors de la négociation du contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés sur la période de location sur les mêmes bases que les revenus locatifs. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

### **Produits des activités ordinaires**

Ventes de produits livrés par Rue du Commerce : Le chiffre d'affaires est reconnu au moment de l'expédition des produits.

Ventes de la Galerie : La commission est constatée à la livraison des marchandises par le partenaire.

Ventes de services : Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par un partenaire, est reconnu à l'expédition des produits. Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par Rue du Commerce, est pris à l'avancement au cours de la période sur laquelle le service est offert.

Prestations publicitaires : Le chiffre d'affaires de la régie est reconnu lorsque la publicité a été diffusée sur un ou plusieurs sites du Groupe Rue du Commerce.

- En application de la norme IAS 18, la société impute chaque année en diminution du prix d'achat des marchandises vendues les remises de fin d'années, semestrielles ou trimestrielles ou de protections de prix qu'elle facture à ses fournisseurs en vertu d'accords cadres marketing conclus avec ces derniers. Ce montant pour l'exercice clos le 31 mars 2012 s'élève à 2 861 milliers d'euros.
- De même, le chiffre d'affaires publicitaire facturé en échange de prestations publicitaires auprès du même partenaire (échange de bannières) est comptabilisé en moins de ces mêmes dépenses publicitaires. Ce montant pour l'exercice clos le 31 mars 2012 s'élève à 221 milliers d'euros.
- Ces deux reclassements sont effectués depuis la date de transition aux IFRS et l'indication des montants reclassés (3.082 milliers d'euros) permet de comprendre l'essentiel de la différence entre le chiffre d'affaires social et le chiffres d'affaires consolidé.

Les réductions accordées aux clients lors de la vente sont immédiatement déduites du prix de vente.

A la clôture de chaque exercice, la société enregistre dans le poste « avoirs à émettre » le montant total des bons d'achats adressés à ses clients, encore valides, et non utilisés.

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 18 : produit des activités ordinaires, la société a été amenée à identifier l'impact sur le chiffre d'affaires des éléments suivants :

- **Délai de rétractation** : la société accordant à ses clients un délai de rétractation de 15 jours, il a été tenu compte de la perte de marge potentielle pouvant résulter du retour de produits, dans le cadre de la mise en œuvre de cette faculté de rétractation.
- **Produits défectueux** : la société assure la réparation des produits défectueux pendant la période de garantie pour le compte de ses clients. Elle bénéficie des mêmes conditions de garantie auprès de ses fournisseurs. Toutefois, il arrive que dans certains cas le traitement des produits défectueux se traduise par un coût net pour la société :
  - quand il n'est économiquement pas rentable de faire réparer le produit –notamment dans le cas d'importations en provenance d'Asie,
  - lorsque celui-ci est abîmé mais a malgré tout été accepté en retour en provenance du client.

Conformément aux principes IFRS, la société calcule sur une base statistique le coût de ce service, pour les produits vendus mais non encore retournés.



- **Remboursement de la différence** : la société propose à ses clients le remboursement de la différence sur tous les produits du site dans les 24 heures qui suivent l'achat et provisionne sur une base statistique l'en-cours existant à la clôture de l'exercice.

La prise en compte de ces trois derniers éléments n'a pas d'impact significatif sur le résultat.

## Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- § Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- § Historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- § Existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sauf circonstances particulières justifiant de la non-constatation de cette dette potentielle. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

## 4. Information sectorielle (IFRS 8)

2 segments sont examinés par la Direction afin de suivre les performances et l'allocation des ressources du Groupe. Il s'agit des activités stratégiques suivantes :

- Activité de Distributeur
- Activité de Galerie Marchande.

Ces 2 segments correspondent à 2 modes de fonctionnement de l'entreprise très différents :

Rue du Commerce, dans le cadre de son activité de distributeur, assure toute la chaîne du produit, depuis son référencement, son stockage, sa livraison, le traitement des retours et le SAV.

A l'inverse, Rue du Commerce n'assure pas ces prestations dans le cadre de son activité Galerie, mais perçoit des commissions de la part de ses partenaires, en rémunération de la présentation et de la vente des produits de ses partenaires sur les sites du Groupe.

Aucune ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique n'est communiquée, les ventes réalisées en France représentant plus de 97% du chiffre d'affaires total.

## Compte de résultat sectoriel

12 mois 31/03/2012	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
Ventes à des clients externes	281 548	9 345		290 893
Ventes intersecteurs	0	0		0
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>281 548</b>	<b>9 345</b>		<b>290 893</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>-592</b>	<b>1 754</b>		<b>1 162</b>
Autres produits opérationnels			0	0
Autres charges opérationnelles			-2 839	-2 839
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>-592</b>	<b>1 754</b>	<b>-2 839</b>	<b>-1 677</b>
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie			393	393
Coût de l'endettement financier brut			-1	-1
Autres produits financiers			99	99
Autres charges financières			-219	-219
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>-592</b>	<b>1 754</b>	<b>-2 566</b>	<b>-1 404</b>
Charges d'impôts			429	429
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-592</b>	<b>1 754</b>	<b>-2 137</b>	<b>-975</b>

12 mois 31/03/2011	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
Ventes à des clients externes	306 864	5 581		312 445
Ventes intersecteurs	0	0		0
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>306 864</b>	<b>5 581</b>		<b>312 445</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>2 557</b>	<b>1 000</b>		<b>3 557</b>
Autres produits opérationnels			0	0
Autres charges opérationnelles			-1 992	-1 992
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>2 557</b>	<b>1 000</b>	<b>-1 992</b>	<b>1 565</b>
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie			175	175
Coût de l'endettement financier brut			-2	-2
Autres produits financiers			170	170
Autres charges financières			-187	-187
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>2 557</b>	<b>1 000</b>	<b>-1 835</b>	<b>1 722</b>
Charges d'impôts			-566	-566
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 557</b>	<b>1 000</b>	<b>-2 401</b>	<b>1 156</b>

## Bilan sectoriel

<b>Exercice clos le 31 mars 2012</b>				
<b>Actif</b>	<b>Distributeur</b>	<b>Galerie</b>	<b>Non affecté</b>	<b>Total</b>
ACTIF NON COURANT	264	0	1 426	1 690
ACTIF COURANT	40 332	6 083	23 642	70 058
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>40 596</b>	<b>6 083</b>	<b>25 068</b>	<b>71 748</b>
<b>Passif</b>				
CAPITAUX PROPRES	0	0	34 087	34 087
PASSIF NON COURANT	0	0	2 525	2 525
PASSIF COURANT	18 097	5 825	11 214	35 136
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>18 097</b>	<b>5 825</b>	<b>47 826</b>	<b>71 748</b>
<b>Exercice clos le 31 mars 2011</b>				
<b>Actif</b>	<b>Distributeur</b>	<b>Galerie</b>	<b>Non affecté</b>	<b>Total</b>
ACTIF NON COURANT	487	0	1 542	2 029
ACTIF COURANT	38 319	4 126	24 303	66 748
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>38 806</b>	<b>4 126</b>	<b>25 845</b>	<b>68 777</b>
<b>Passif</b>				
CAPITAUX PROPRES	0	0	34 024	34 024
PASSIF NON COURANT	0	0	585	585
PASSIF COURANT	14 609	3 988	15 571	34 168
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>14 609</b>	<b>3 988</b>	<b>50 180</b>	<b>68 777</b>

### 5. Autres produits de l'activité

#### Autres produits

	<b>31-mars-11</b>	<b>31-mars-12</b>
Subventions publiques	39	11
Autres produits	47	76
<b>Total Autres produits</b>	<b>86</b>	<b>88</b>

Des subventions publiques ont été reçues pour favoriser l'emploi de certaines catégories du personnel.

### 6. Charges de personnel

	<b>31-mars-11</b>	<b>31-mars-12</b>
Salaires	10 757	9 800
Charges sociales	4 851	4 448
Participation des salariés	0	0
Coûts du PSE	-1 556	-63
Charges liées aux Stock-Options (cf note 14)	-82	45
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>13 970</b>	<b>14 230</b>

## 7. Autres produits et charges opérationnels

	31-mars-11	31-mars-12
Autres produits opérationnels	0	0
Autres charges opérationnelles	-1 992	-2 839
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-1 992</b>	<b>-2 839</b>

Les autres charges opérationnelles présentent dans les comptes au 31/03/2011 sont relatives aux coûts du plan de sauvegarde de l'emploi mis en place en juin 2010.

Les autres charges opérationnelles présentent dans les comptes au 31/03/2012 sont relatives à une partie des frais d'OPA pris en charge par le Groupe et aux coûts estimés sur l'accompagnement du plan de sauvegarde de l'emploi mis en place en juin 2010 et sur des litiges prud'homme et salariaux.

## 8. Impôts sur le résultat

Le rapprochement entre l'impôt théorique sur le résultat et la charge d'impôt comptabilisée est le suivant pour l'exercice clos le 31 mars 2012 :

	Avril 11 - Mars 12
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	-1 423
Taux d'impôt	33,33%
Impôt sur les sociétés théorique	-474
Impôt sur les sociétés comptabilisé sur l'exercice	-449
Ecart	-26

### Décomposition de l'écart :

- Impôt relatif à des décalages permanents	-52
- Impact du retraitement des PMV sur actions propres	0
- Impact du retraitement des Stock-Options (IFRS 2)	-15
- Autres Impacts	0
- Non activation des ID sur déficits fiscaux RDC	-1
- Contribution sociale sur les bénéfiques	42
Ecart	-

L'impôt différé actif s'analyse par nature comme suit :

	31/03/2011	Variation	31/03/2012
Différences temporelles fiscales	180	-13	167
Différences liées aux retraitements	132	113	246
Total base	313	100	413
<b>Impôts Différés Actif</b>	<b>104</b>	<b>33</b>	<b>138</b>
<i>Taux d'impôt</i>	33,33%		33,33%

L'impôt différé passif s'analyse par nature comme suit :

	31/03/2011	Variation	31/03/2012
Différences temporelles fiscales	0	0	0
Différences liées aux retraitements	-127	127	0
Total base	-127	127	0
<b>Impôts Différés Passif</b>	<b>-42</b>	<b>42</b>	<b>0</b>
<i>Taux d'impôt</i>	33,33%		33,33%

## 9. Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (ajusté des effets des options dilutives et des actions préférentielles convertibles remboursables à dividende non cumulatif dilutives).

## 10. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

### Valeurs brutes

	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
<b>Au 31 mars 2011</b>	<b>91</b>	<b>125</b>	<b>3 941</b>	<b>4 066</b>	<b>989</b>	<b>3 954</b>	<b>4 943</b>	<b>314</b>
Acquisitions	0	0	259	259	0	590	590	53
Cessions	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Au 31 mars 2012</b>	<b>91</b>	<b>125</b>	<b>4 200</b>	<b>4 325</b>	<b>989</b>	<b>4 544</b>	<b>5 533</b>	<b>367</b>

### Amortissements

	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
<b>Au 31 mars 2011</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>3 617</b>	<b>3 670</b>	<b>892</b>	<b>2 927</b>	<b>3 819</b>	<b>0</b>
Dotations	0	51	431	482	71	722	792	0
Reprises	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Au 31 mars 2012</b>	<b>0</b>	<b>104</b>	<b>4 048</b>	<b>4 152</b>	<b>963</b>	<b>3 649</b>	<b>4 612</b>	<b>0</b>

### Valeurs nettes

	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
<b>Au 31 mars 2011</b>	<b>91</b>	<b>72</b>	<b>324</b>	<b>396</b>	<b>97</b>	<b>1 027</b>	<b>1 124</b>	<b>314</b>
<b>Au 31 mars 2012</b>	<b>91</b>	<b>21</b>	<b>152</b>	<b>173</b>	<b>26</b>	<b>895</b>	<b>922</b>	<b>367</b>

L'écart d'acquisition se rattache à l'activité CD & CO (vente aux administrations et aux écoles).

En l'absence d'indice de perte de valeur, aucune dépréciation de cet écart d'acquisition n'a été constatée dans les états financiers au 31 mars 2012

## 11. Stocks

	31/03/11	31/03/12
<b>Valeur Brute</b>	<b>21 892</b>	<b>25 864</b>
Dépréciation	(1 000)	(899)
<b>Valeur Nette</b>	<b>20 892</b>	<b>24 965</b>

## 12. Clients et autres débiteurs (courant)

	Brut 31/03/12	Depr.	Net 31/03/12	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans	Net 31/03/11
Créances Clients et rattachées	17 748	-2 245	15 503	15 503	0	0	17 614
Autres débiteurs et comptes de régularisation	11 319	0	11 319	11 319	0	0	10 207
<b>Total créances de l'actif circulant</b>	<b>29 067</b>	<b>-2 245</b>	<b>26 822</b>	<b>26 822</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 821</b>

Au 31 mars 2012, la balance âgée des créances clients et rattachées se présente comme suit :

	net 31/03/12	Non échue	0 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	91 à 120 J	> 120 J
Créances Clients et rattachées	15 503	4 120	5 382	2 674	991	369	1 967

## 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/03/11	31/03/12
Valeurs mobilières de placement	11 506	0
Disponibilités	6 529	18 271
<b>Sous total</b>	<b>18 035</b>	<b>18 271</b>
Emprunts court terme (découverts)	0	0
<b>Trésorerie Nette</b>	<b>18 035</b>	<b>18 271</b>

## 14. Capital émis et réserves

### Capital social

Au 31 mars 2012, le capital de la société Rue du Commerce est composé de 11.254.873 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,25 euros.

L'évolution du capital social sur la période se présente comme suit :

Evolution du capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital Social
<b>Au 31 mars 2011</b>	<b>11 089 748</b>	<b>0,25</b>	<b>2 772 437</b>
Augmentation de capital (conversion de stock-options)	165 125	0,25	41 281
<b>Au 31 mars 2012</b>	<b>11 254 873</b>	<b>0,25</b>	<b>2 813 718</b>

### **Contrat de liquidité et contrat de croissance externe**

Depuis le 30 septembre 2005 et pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, la société RUE DU COMMERCE a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à PORTZAMPARC S.A.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 200 000 € ont été affectés au compte de liquidité.

Au 31 mars 2012, au titre de ce contrat, la société était propriétaire de 9.920 actions détenues en propre, valorisées 79 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Par ailleurs, la société a lancé un programme de rachat de ses propres titres en vue de financer d'éventuelles acquisitions.

Au 31 mars 2012, au titre de ce contrat, la société était propriétaire de 50.766 actions détenues en propre, valorisées 405 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Ces actions ont été comptabilisées en diminution des capitaux propres (impact négatif sur les réserves de 259 milliers d'euros).

### **Etablissement teneur de titres**

CACEIS Corporate Trust, anciennement Crédit Agricole Caisse d'Epargne Investor Services – Euro Emetteurs Finance, 14 rue Rouget de Lisle, 92130 Issy les Moulineaux, a été désigné comme mandataire pour assurer la tenue des comptes de propriétaires d'actions nominatives.

### Juste valeur des options attribuées

Les justes valeurs des stocks options sont calculées selon le modèle de Black & Scholes. Il a été considéré que toutes les options seront systématiquement exercées à la fin de leur période d'exercice. La volatilité attendue est déterminée comme étant la moyenne de la volatilité historique de sociétés comparables et de la volatilité historique de Rue du Commerce.

### Caractéristique des plans

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des 6 plans de Stock-options en vigueur au 31/03/2012 :



	Options de souscription d'actions					
	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5	Plan n° 6
Date de l'assemblée générale	28/09/2006	28/09/2006	27/09/2007	22/09/2009	22/09/2009	29/07/2010
Date du Conseil d'administration	03/10/2006	14/05/2007	19/02/2008	21/10/2009	06/07/2010	14/02/2011
Nb total d'options autorisées	75 000	221 000	106 000	246 700	69 000	36 000
Nb total d'options restantes au 31/03/11	18 000	148 000	52 100	180 600	64 000	36 000
Nb d'options exercées au cours de l'exercice	15 000	145 000	5125	0	0	0
Nb d'options supprimée au cours de l'exercice	2 000	1 000	9 500	52 400	50 000	0
Nb total d'options restantes au 31/03/12	1 000	2 000	37 475	128 200	14 000	36 000
Périodes d'exercice des options						
1ère période du	03/10/2008	14/05/2009	19/02/2010	21/10/2011	06/07/2012	14/02/2013
au	02/10/2009	13/05/2010	18/02/2011	20/10/2012	05/07/2013	13/02/2014
2ème période du	03/10/2009	14/05/2010	19/02/2011	21/10/2012	06/07/2013	14/02/2014
au	02/10/2010	13/05/2011	18/02/2012	20/10/2013	05/07/2014	13/02/2015
3ème période du	03/10/2010	14/05/2011	19/02/2012	21/10/2013	06/07/2014	14/02/2015
au	02/10/2016	13/05/2017	18/02/2018	20/10/2019	05/07/2020	13/02/2021
Condition d'exercice des options						
1ère période	50 % du nombre total des options pouvant être souscrites					
2ème période	75 % du nombre total de bons pouvant être souscrites					
3ème période	100 % du nombre total de bons pouvant être souscrites					
Prix de souscription des options	6,90	5,88	6,06	5,03	5,86	6,61

Les options sont acquises si le détenteur est toujours présent à l'ouverture de la période d'exercice.

#### Principales hypothèses utilisées

L'estimation des justes valeurs des options octroyées pour les plans de stock-options a été réalisée en utilisant le modèle de Black & Scholes. Les données utilisées dans le modèle sont les suivantes :

Plan	n°1, 03/10/2007	n°2, 14/05/2007	n°3, 19/02/2008	n°4, 21/10/2009	n°5, 06/07/2010	n°6, 14/02/2011
Cours du sous-jacent	6,47	6,00	6,05	5,26	5,91	6,48
Prix d'exercice	6,90	5,88	6,06	5,03	5,86	6,61
Volatilité	72%	67,5%	57,5%	50,0%	50,0%	50,0%
Taux sans risque	3,67%	4,30%	3,70%	2,70%	2,70%	3,75%
Maturité attendue	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans
Dividendes attendues	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Taux de sortie	12%	12%	12%	12%	12%	12%
Juste valeur de l'option	4,21	3,97	3,56	2,78	3,07	2,54

#### Charges comptabilisées sur l'exercice

La charge globale initiale des six plans s'élève à 1.892 K€.

Le coût total des plans de stock-options (juste valeur de l'option multipliée par le nombre d'actions concernées) est révisé à la clôture de chaque exercice en fonction des hypothèses de vesting et de turnover du personnel, afin de déterminer le nombre d'options qui est susceptible d'être exercé.

114 900 options ont été annulées durant l'exercice écoulé suite aux départs de salariés.

Pour l'exercice clos le 31/03/07, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 45 K€.  
 Pour l'exercice clos le 31/03/08, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 324 K€.  
 Pour l'exercice clos le 31/03/09, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 395 K€.  
 Pour l'exercice clos le 31/03/10, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 200 K€.  
 Pour l'exercice clos le 31/03/11, le produit lié à l'application de IFRS 2 a été de 81 K€.  
 Pour l'exercice clos le 31/03/12, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 45 K€.

Pour les exercices ultérieurs, et avant toute modification des hypothèses (notamment le nombre d'options encore susceptibles d'être exercées à la clôture des exercices concernés), la prévision des charges et produits est la suivante :

- Exercice clos le 31 mars 2013 : une charge de 15 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2014 : une charge de 5 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2015 : une charge de 3 milliers d'euros

## 15. Emprunts et prêts portant intérêt

La société n'a aucun prêt ou emprunt au 31 mars 2012.

## 16. Provisions et dépréciations

	Provision pour risques et charges	Dépréciation des stocks	Dépréciation des clients	Dépréciation des autres créances
<b>Au 31 mars 2011</b>	<b>543</b>	<b>1 000</b>	<b>1 870</b>	<b>0</b>
Dotations	2 233	159	1 239	
Reprises	-251	-260	-863	
<b>Au 31 mars 2012</b>	<b>2 525</b>	<b>899</b>	<b>2 245</b>	<b>0</b>

Conformément à ses principes comptables chacun des litiges connus ont fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et les provisions nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Parmi les principaux risques auxquels la Société est exposée, figurent les litiges ci-après :

Rue du Commerce s'est vue notifier le 14 novembre 2005 par l'administration fiscale un redressement en matière de TVA au titre des années 2002, 2003 et 2004 d'un montant total de 2 488 milliers d'euros. A l'appui de sa décision, l'administration fiscale a cru pouvoir remettre en cause le droit à déduction de la TVA que Rue du Commerce avait payée à certains fournisseurs au motif que ceux-ci s'étaient abstenus de la reverser au Trésor Public.

Après analyse des fondements de ce redressement, Rue du Commerce a introduit une requête introductive d'instance devant la Cour Administrative d'Appel de Versailles le 5 avril 2012 et demande le dégrèvement pur et simple de l'ensemble des rappels de TVA et des pénalités qui avaient été mis en recouvrement et acquittés par la Société en août 2007.

Rue du Commerce a reçu au cours de l'exercice écoulé une assignation en justice de la part d'un concurrent, prétendant être victime de contrefaçon et de concurrence déloyale. Le concurrent a été débouté par jugements en référé en date du 8 novembre 2011 mais a fait appel au fonds.

Rue Du Commerce a reçu en date du 21 décembre 2011 une assignation en justice de la part d'une organisation syndicale suite à une interprétation divergente entre ce syndicat et la société d'un article de la Convention Collective de la Vente à Distance. Le jugement est prévu en juillet 2012.

## **17. Avantages du personnel**

### **Plan d'intéressement des salariés au capital**

Il n'existe pas, à l'exception des plans de stock-options décrits en note 14 et de la participation légale éventuelle, d'autre plan d'intéressement des salariés au capital.

### **Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Une provision pour indemnités de fins de carrière est calculée, sur la base d'hypothèses actuarielles. Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision au 31 mars 2012 sont les suivantes :

a) Taux d'actualisation : Le taux de référence pour des régimes du type des IFC est le taux des obligations d'entreprise de haute qualité de maturité 10 ans, soit 3,75%

b) l'application des dispositifs de la loi Fillon, dans le cas général, les employés doivent cumuler un nombre d'années de service prédéfini afin de bénéficier de leur retraite légale à taux plein. Le nombre d'années de service requis est fonction de l'année de départ à la retraite comme suit :

- Retraite en 2011, 40,75 années de service,
- Retraite après 2012, 41,00 années de service.

L'âge moyen de la population bénéficiaire étant de 30 ans, les salariés partiront en moyenne à la retraite après 2012. En faisant l'hypothèse que l'âge de début de carrière est de 21 ans pour les non cadres et 23 ans pour les cadres, l'âge de départ à la retraite serait donc de 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres.

c) l'application de taux d'augmentation des salaires différenciés pour les cadres et les non cadres de 3% (inflation comprise)

d) Table de mortalité : la table TV 88-90 a été retenue

e) Probabilité à l'âge de départ à la retraite Table de turnover : l'application de taux de sortie défini par tranche d'âge a été retenu de la manière suivante :

<b>Tranches d'âge</b>	<b>Probabilité de présence</b>
de 18 à 39 ans	20 %
de 40 à 49 ans	50 %
de 50 à 59 ans	99%
60 ans et au-delà	100%

f) Taux de charges patronales : 45%.

Ces hypothèses conduisent à l'évaluation de la provision pour indemnités de fin de carrière de 176 milliers d'euros au 31 mars 2012, soit une dotation de 41 milliers d'euros au titre de la période close le 31 mars 2012.

### Droit Individuel de formation

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 15.576 heures au 31 mars 2012.

### Rémunération des dirigeants et des organes de Direction

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction du Groupe à raison de leurs fonctions au sein des sociétés du Groupe s'élève pour la période avril 2011 / mars 2012 à 213 milliers d'euros.

(en euros)	31/03/11	31/03/12
<b>Gauthier PICQUART – Président Directeur Général</b>		
Rémunération Fixe	204 000	204 000
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	9 453	9 250
<b>TOTAL</b>	<b>213 453</b>	<b>213 250</b>

Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres des organes de direction au titre des trois derniers exercices clos.

Les membres des organes de direction et les administrateurs non membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun stock-option ou titre donnant accès au capital.

De même, les membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun engagement pris par la société et correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

### 18. Fournisseurs et autres créditeurs (courant)

	31/03/11 Net	31/03/12 Net
<b>Emprunts court terme</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes Fournisseurs</b>		
Fournisseurs	17 133	20 100
Fournisseurs, factures non parvenues	5 027	3 749
<b>Total Dettes fournisseurs</b>	<b>22 160</b>	<b>23 849</b>
<b>Autres Créditeurs</b>		
Personnel et Comptes rattachés	934	1 179
Sécurité Sociale et autres organismes	1 298	1 455
Etat – TVA	3 845	1 640
Etat – IS	571	0
Autres impôts et taxes	727	791
Autres dettes	4 590	6 222
<b>Total Autres créditeurs</b>	<b>11 965</b>	<b>11 287</b>

## 19. Engagements et éventualités

### Engagements sur contrats de location-financement et contrats de location avec option d'achat

Le groupe a des contrats de location-financement et des contrats de location avec option d'achat pour divers matériels et équipements. Ces contrats ne comprennent pas de clauses de renouvellement ou de clauses d'options d'achat et d'indexation. Ces contrats ont été retraités conformément aux principes régissant le traitement des contrats de location financement.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012, aucun nouveau contrat de location n'a été signé.

Au 31 mars 2012, les retraitements provenant de ces contrats de location se traduisent par les montants suivants :

Au 31/03/12	Valeur Brute	Amortissements cumulés	Valeur Nette
Location Autocom	88	-88	0
Location Serveurs	90	-90	0
Location Serveurs	118	-118	0

### Autres engagements

Effets escomptés et non échus :	néant
Avals et cautions reçus par le groupe :	néant
Avals et cautions données par le groupe :	néant
Nantissement sur les stocks ou comptes clients :	néant

Engagements de paiement futurs	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans
<b>Engagements Commerciaux, obligations contractuelles</b>			
Baux			
- Locaux à Saint Ouen (93)	351	2 286	481
- Locaux à Aix (93)	62	0	0
- Locaux à Lyon (69)	26	7	0

## 20. Effectif moyen salarié

	31/03/11	31/03/12
Hommes	150	144
Femmes	146	134
<b>TOTAL</b>	<b>296</b>	<b>278</b>
Contrats à durée indéterminée	265	245
Contrats à durée déterminée	31	33
<b>TOTAL</b>	<b>296</b>	<b>278</b>
Cadres	99	91
Employés	197	187
<b>TOTAL</b>	<b>296</b>	<b>278</b>

## **21. Informations relatives aux parties liées**

La société Maxidome, acquise le 27 mars 2007, n'a eu aucune activité commerciale au cours de la période close le 31 mars 2012. De même et pour la même période, il n'existe aucune transaction intercompagnie entre Maxidome et Rue du Commerce.

Un contrat a été signé le 12 juin 2009 entre la société PatJack SAS et Rue du Commerce S.A. A ce titre, la société PatJack sas dont le dirigeant est Monsieur Patrick Jacquemin, administrateur de la société Rue du Commerce, a facturé pour 112 k€ de prestations de services pour l'exercice écoulé.

## **22. Politique de gestion des risques financiers**

### *Risque de taux d'intérêt et de liquidité*

Historiquement, la Société a financé sa croissance grâce à ses actionnaires, la Société n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012, la Société disposait de facilités de trésorerie accordées à court terme, qui n'ont été que partiellement utilisées, et consenties par les banques LCL (2 millions d'euros), HSBC (1 million d'euros) et OBC (1 million d'euros).

Les facilités de trésorerie accordées par les banques sont renouvelées et renégociées chaque année. Des discussions ont lieu au cours du mois d'octobre pour renouveler les facilités de trésorerie permettant de couvrir les besoins de financement maximum estimés pour l'exercice en cours. La facilité de caisse LCL a ainsi été portée à 10 millions d'euros pour la période 15/10/2011 au 16/01/2012.

Compte tenu de sa position de trésorerie, la Société n'est actuellement exposée à aucun risque de liquidité, ni à un quelconque risque de taux d'intérêt.

### *Risque sur actions*

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la société est placée en produits monétaires sans risques.

### *Risque de change*

La société n'a aucune position nette dans une quelconque devise étrangère au 31 mars 2012.

La Société estime que le risque de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité n'est pas significatif, dans la mesure où elle réalise plus de 95% de ses achats en euros et moins de 5% en dollars américains, répercutant intégralement sur son prix de vente les variations éventuelles du dollar. Le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, actifs et passifs de la Société sont libellés en euros.

Cependant, une hausse significative du dollar américain au détriment de l'euro pourrait avoir une incidence directe sur les prix des produits et donc sur l'activité de la Société. En effet, la plupart des produits vendus par la Société sont fabriqués en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique et sont vendus à des importateurs européens sur la base du dollar américain.

### *Risque de crédit*

Le groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée (pour la partie de vente administrations). Par ailleurs, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent, et par conséquent, l'exposition du groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

### *Gestion du capital*

L'objectif principal du groupe en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir et ajuster la structure du capital, le groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Comme cela est indiqué dans le §15 ci-dessus, le groupe n'a aucun emprunt au 31 mars 2012.

### **23. Événements postérieurs à la date de clôture**

Il n'existe à la date d'établissement du présent rapport aucun élément important susceptible d'être signalé pouvant avoir une influence significative sur la marche de l'entreprise et sur les états financiers clos au 31 mars 2012.

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2012

### Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2012

#### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2012, sur :

le contrôle des comptes consolidés de la société Rue du Commerce, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la justification de nos appréciations ;

la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.



## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède à l'évaluation et, le cas échéant, à la dépréciation des stocks selon les modalités décrites dans les notes 3, paragraphe « Stocks », et 11 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des stocks.

Votre société procède à l'évaluation et, le cas échéant, à la dépréciation des créances clients selon les modalités décrites dans les notes 3, paragraphe « Clients et autres débiteurs », et 12 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des créances clients.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrits dans les notes 3, paragraphe « Provisions », et 16 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondage les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 20 juillet 2012

Les commissaires aux comptes

BDO France – Léger et Associés

ERNST & Young Audit

Michel Léger

Franck Sebag

## 20.2 Honoraires versés aux commissaires aux comptes de la Société

Exercices couverts : exercices clos au 31 mars 2011 et au 31 mars 2012.

Montant comptabilisé en charges (milliers d'euros) <b>Audit</b>	BDO France (1)				Ernst & Young Audit			
	<i>Montant (HT)</i>		<i>Pourcentage</i>		<i>Montant (HT)</i>		<i>Pourcentage</i>	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux et consolidés Emetteur	66	69	100%	100%	130	143	100%	100%
Filiales intégrées globalement	0	0	na	na	0	0	na	na
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes Emetteur	0	0	na	na	0	0	na	na
Filiales intégrées globalement	0	0	na	na	0	0	na	na
<b>sous-total</b>	<b>66</b>	<b>69</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>130</b>	<b>143</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social	0	0	na	na	0	0	na	na
Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)	0	0	na	na	0	0	na	na
<b>sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>na</b>	<b>na</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>na</b>	<b>na</b>
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>69</b>			<b>130</b>	<b>143</b>		

(1) BDO France en 2011/2012, Michel Haas en 2010/2011

## 20.3 Politique de distribution des dividendes

### *Dividendes versés au cours des trois derniers exercices*

La Société n'a versé aucun dividende au cours des trois dernières années.

### *Politique de distribution*

Il n'a pas été défini de politique de distribution de dividendes.

### *Exercice 2011/2012*

Les résolutions de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de la Société devant se tenir le 27 septembre 2012 ne prévoient aucun paiement de dividende au titre de l'exercice 2011/2012.

#### **20.4 Procédures judiciaires et d'arbitrage**

A la date de dépôt du Document de Référence, il n'existe pas d'autres litiges susceptibles d'avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe que ceux mentionnés au paragraphe 4.4.1 du Document de Référence.

#### **20.5 Changement significatif de la situation financière ou commerciale**

Il n'y a pas de changement significatif de la situation financière ou commerciale à signaler depuis la clôture de l'exercice au 31 mars 2012.

## CHAPITRE 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 21.1 Capital social

#### 21.1.1 Montant du capital social

Au 31 mars 2012, le capital social est fixé à la somme de 2.813.718,25 euros (deux millions huit cent treize mille sept cent dix-huit euros et vingt-cinq centimes), représenté par 11.254.873 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Au 30 juin 2012, le capital social est fixé à la somme de 2.823.837 euros (deux millions huit cent vingt-trois mille huit cent trente-sept euros), représenté par 11.295.348 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

L'évolution du cours de bourse de l'action Rue du Commerce sur les 18 derniers mois figure à l'annexe 3 du présent Document de Référence.

#### 21.1.2 Titres non représentatifs du capital

A la date de dépôt du Document de Référence, il n'existe pas de titres non représentatifs du capital social de la Société.

#### 21.1.3 Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société elle-même, en son nom, ou par ses filiales

Au 30 juin 2012, au titre du contrat de liquidité signé avec la société Portzamparc, la Société était propriétaire de 5.398 actions en propre d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune et d'une valeur nette comptable de 38.398,41 euros.

Au 30 juin 2012, au titre du contrat de rachat d'actions propres signé avec la société Portzamparc, la Société était propriétaire de 50.766 actions en propre d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune et d'une valeur nette comptable de 188.837,34 euros.

#### 21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Depuis sa création, la Société a émis des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (les « **BSPCE** ») et mis en place des plans de souscription et/ou d'achat d'actions dont les caractéristiques figurent à la section 17.2 du Document de Référence. Le tableau ci-après présente, de façon synthétique, les stock-options en cours de validité au cours de l'exercice clos au 31 mars 2012 :

au 31 mars 2012						
Nature des instruments potentiellement dilutifs	Date d'émission	Prix d'exercice après ajustement *	Identité des détenteurs de ces instruments	Période d'exercice		Dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice de ces instruments
				Par détenteur	Nombre d'actions auxquelles donnent droit ces instruments	
Options de souscription d'actions	03/10/2006	6,90 €	Salariés	02/10/09 : 50%	1000*	0,01%
				02/10/10 : 75%		
				03/10/10 : 100%		
				Délai max : 02/10/16		
Options de souscription d'actions	14/05/2007	5,88 €	Salariés	13/05/10 : 50%	2000*	0,02%
				13/05/11 : 75%		
				14/05/11 : 100%		
				Délai max : 13/05/17		
Options de souscription d'actions	19/02/2008	6,06 €	Salariés	18/02/11 : 50%	37475*	0,33%
				18/02/12 : 75%		
				19/02/12 : 100%		
				Délai max : 18/02/18		
Options de souscription d'actions	21/10/2009	5,03 €	Salariés	20/10/12 : 50%	128 200	1,14%
				20/10/13 : 75%		
				21/10/13 : 100%		
				Délai max : 20/12/19		
Options de souscription d'actions	06/07/2010	5,86 €	Salariés	05/07/13 : 25%	14 000	0,12%
				05/07/14 : 75%		
				06/07/14 : 100%		
				Délai max : 05/07/20		
Options de souscription d'actions	14/02/2011	6,61 €	Salariés	13/02/14 : 50%	36 000	0,32%
				13/02/15 : 75%		
				14/02/15 : 100%		
				Délai max : 13/02/21		

\*Les 1.000, 2.000 et 37.475 options des plans 1,2 et 3 ont été exercées au 30 juin 2012.

La dilution potentielle maximale pouvant résulter de l'exercice des instruments mentionnés dans le tableau ci-dessus est de 1,94 %.

Il n'existe pas d'autres instruments financiers donnant accès au capital de la Société.

### 21.1.5 Capital autorisé

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations qui ont été consenties par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 27 juillet 2011 au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

NUMERO DE LA RESOLUTION	DUREE	DESCRIPTION	LIMITES	UTILISATION DES DELEGATIONS
10°	18 mois	Autorisation consentie au conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société	Montant maximum : 10% du capital social. Prix maximum : 12 euros de nominal par action	Depuis le 30/09/05, contrat de liquidité conclu avec la société Portzamparc S.A.
12°	26 mois	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	Montant maximum : 1.000.000 d'euros de nominal (plafond autonome)	
13°	26 mois	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses	Montant maximum : 1.000 000 d'euros de nominal (maximum commun aux résolutions 13 à 21)	
14°	26 mois	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses par voie d'offre au public, ou dans le cadre d'une offre publique comportant une composante d'échange	Montant maximum : 1.000.000 d'euros de nominal (maximum commun aux résolutions 13 à 21)	
15°	26 mois	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses sans offre au public	Montant maximum : 1.000.000 d'euros de nominal (maximum commun aux résolutions 13 à 21)	
16°	26 mois	Autorisation consentie au conseil d'administration de procéder à l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses en fixant librement le prix d'émission	Montant maximum : 10% du capital social par an, ne pouvant excéder le plafond de la résolution 13, sur lequel il s'impute	
17°	26 mois	Autorisation consentie au conseil d'administration d'augmenter le nombre d'actions, de titres ou valeurs mobilières à émettre, en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application des 13 <sup>ème</sup> , 14 <sup>ème</sup> , 15 <sup>ème</sup> et 16 <sup>ème</sup> résolutions	Montant maximum : 1.000.000 d'euros de nominal (maximum commun à la résolution 13), dans la limite de 15% de l'émission initiale	
18°	26 mois	Délégation consentie au conseil d'administration en vue d'une augmentation de capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social	Montant maximum : 1.000.000 euros de nominal (maximum commun à la résolution 13), dans la limite de 10% du capital social	
19°	26 mois	Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société	Montant maximum : 1.000.000 euros de nominal (maximum commun à la résolution 13), dans la limite de 3% du capital social	
20°	26 mois	Autorisation de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions	1.000.000 euros de nominal (maximum commun à la résolution 13), dans la limite de 3% du capital social	
21°	26 mois	Autorisation du conseil d'administration à l'effet de décider et de procéder à l'émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservés aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	Montant maximum : 1.000.000 euros de nominal (maximum commun à la résolution 13), dans la limite de 3% du capital social	
22°	18 mois	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions	Montant maximum : 10% du capital social par période de 24 mois	

Il est précisé que le montant cumulé des augmentations de capital résultant (i) d'une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, (ii) d'une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre aux salariés ou (iii) d'une attribution d'options de souscriptions ou d'achat d'actions, ne pourra excéder 3 % du capital social.

#### **21.1.6 Options ou accords portant sur le capital de la Société**

Non applicable

#### **21.1.7 Evolution du capital social**

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, l'évolution du capital social depuis la création de la Société jusqu'à la date de dépôt du présent Document de Référence.

Date	Opération	Nombre d'actions émises ou annulée	Montant nominal de l'augmentation ou de la réduction de capital	Prime d'émission ou d'apport	Montant cumulé des primes d'émission ou d'apport	Montant nominal cumulé du capital social	Nombre cumulé total d'actions en circulation	Valeur nominale par action
16/04/99	Création	8 000	80 000,00	NA	NA	80 000,00	8 000	10,00
25/05/99	Augmentation de capital en numéraire	892	8 920,00	179 292,00	179 292,00	88 920,00	8 892	10,00
02/08/99	Augmentation de capital en numéraire	399	3 990,00	168 218,40	347 510,40	92 910,00	9 291	10,00
05/11/99	Augmentation de capital en numéraire	4 401	44 010,00	4 529 509,20	4 877 019,60	136 920,00	13 692	10,00
31/12/99	Augmentation de capital en numéraire	1 166	11 660,00	491 585,60	5 368 605,20	148 580,00	14 858	10,00
31/03/00	Division du nominal	1 470 942	NA	NA	NA	148 580,00	1 485 800	0,10
02/08/00	Augmentation de capital en numéraire	496 390	49 639,00	7 572 925,84	12 941 531,04	198 219,00	1 982 190	0,10
02/08/00	Frais d'augmentation de capital	NA	NA	-125 339,19	12 816 191,85	198 219,00	1 982 190	0,10
15/09/00	imputation des pertes sur primes d'émission	NA	NA	-3 012 820,05	9 803 371,80	198 219,00	1 982 190	0,10
06/02/01	Augmentation de capital en numéraire	248 200	24 820,00	3 786 539,20	13 589 911,00	223 039,00	2 230 390	0,10
28/09/01	imputation des pertes sur primes d'émission	NA	NA	-7 613 853,00	5 976 058,00	223 039,00	2 230 390	0,10
28/03/03	Augmentation de capital en numéraire	248 200	24 820,00	3 786 539,20	9 762 597,20	247 859,00	2 478 590	0,10
30/07/04	Augmentation de capital en numéraire	8 707	870,70	89 585,03	9 852 182,23	248 729,70	2 487 297	0,10
10/09/04	Augmentation de capital en numéraire	23 443	2 344,30	241 228,47	10 093 410,70	251 074,00	2 510 740	0,10
25/08/05	Elévation de la valeur nominale	NA	0,00	0,00	10 093 410,70	2 510 740,00	2 510 740	1,00
25/08/05	Valeur nominale de l'action divisé par 4	7 532 220	NA	NA	10 093 410,70	2 510 740,00	10 042 960	0,25
29/09/05	Augmentation de capital en numéraire	689 180	172 295,00	10 578 913,00	20 672 323,70	2 683 035,00	10 732 140	0,25
29/09/05	Frais d'intro.bourse	NA	NA	-673 420,92	19 998 902,78	2 683 035,00	10 732 140	0,25
30/03/06	Augmentation de capital (BSPCE)	166 813	41 703,25	746 175,67	20 745 078,45	2 724 738,25	10 898 953	0,25
03/10/06	Augmentation de capital (BSPCE)	42 555	10 638,75	151 102,51	20 896 180,96	2 735 377,00	10 941 508	0,25
28/03/07	Augmentation de capital (BSPCE)	40 310	10 077,50	113 726,60	21 009 907,56	2 745 454,50	10 981 818	0,25
02/10/07	Augmentation de capital (BSPCE)	4 230	1 057,50	11 934,10	21 021 841,66	2 746 512,00	10 986 048	0,25
16/04/08	Augmentation de capital (BSPCE)	7 975	1 993,75	22 499,87	21 044 341,53	2 748 505,75	10 994 023	0,25
26/09/08	Augmentation de capital (BSPCE)	95 725	23 931,25	270 068,94	21 314 410,47	2 772 437,00	11 089 748	0,25
31/03/12	Augmentation de capital (St-Options)	165 125	41 281,25	945 876,25	22 260 286,72	2 813 718,25	11 254 873	0,25
08/06/12	Augmentation de capital (St-Options)	40 475	10 118,75	235 639,75	22 495 926,47	2 823 837,00	11 295 348	0,25



## **21.2 Acte constitutif et statuts**

### **21.2.1 Objet social (article 3 des statuts)**

La Société a pour objet :

- toutes prestations de services dans le domaine de l'informatique, des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- la création, la distribution ou le négoce de tous produits en relation avec les secteurs d'activités susmentionnés ou susceptibles d'être vendus sur Internet, ou par tous autres canaux de distribution comparable ;
- le conseil en stratégie, développement et/ou marketing, multi-média, la création et l'audit de site Internet ;
- toutes activités de référencement et de formation en rapport avec l'une ou l'autre des activités susmentionnées.

En général, toutes opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

### **21.2.2 Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance**

#### **21.2.3 Conseil d'administration**

##### Composition du conseil d'administration (articles 13 et 14 des statuts)

Le conseil d'administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve des dérogations prévues par la loi.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions, par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

En cas de fusion ou de scission, leur nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières sont tenues, lors de leur nomination, de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donnée pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente ; il doit être renouvelé à chaque renouvellement de mandat de celle-ci.

Chaque administrateur est tenu d'être propriétaire ou d'acquérir dans les conditions et délais prévus par la loi, au moins une action de la Société conformément aux dispositions de l'article L.225-25 du Code de commerce, étant précisé qu'il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires prévue le 27 septembre 2012 de supprimer cette obligation de détention.

La durée maximum des fonctions des administrateurs nommés par l'assemblée générale ordinaire est de six années ; chaque administrateur sortant étant rééligible.

Le règlement intérieur du conseil d'administration, adopté par le conseil d'administration le 12 juillet 2005 et modifié le 6 juillet 2010 par le conseil d'administration, précise que le conseil d'administration est composé d'administrateurs nommés par l'assemblée générale conformément aux dispositions légales et statutaires soit au travers de résolutions qu'il proposera à l'assemblée en cas de nomination ou de renouvellement d'administrateur, soit lors de ses décisions de cooptation.

Seront considérés comme indépendants les administrateurs qui ne sont liés à aucun groupe d'actionnaires de la Société, ni à aucune filiale de la Société, ni salariés ou mandataires sociaux, ni partenaires commerciaux ou financiers habituels et significatifs de la Société.

A la date de dépôt du Document de Référence, le conseil d'administration comporte cinq membres cooptés par le conseil d'administration, nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

#### Fonctionnement du conseil d'administration

Le fonctionnement du conseil d'administration est déterminé par les dispositions légales et réglementaires et par les statuts de la Société.

#### **Pouvoirs du conseil (article 18 des statuts)**

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées et dans la limite de l'objet social, le conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée par les actes du conseil d'administration, même si ces derniers ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve, dans ce dernier cas, que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet, ou ne pouvait l'ignorer, compte tenu des circonstances, étant exclu, conformément à la loi, que la seule publication des présents statuts suffise à constituer une telle preuve.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Dans le cadre de ses attributions légales ou réglementaires, le conseil d'administration examinera régulièrement les orientations de la Société. Le conseil d'administration autorise les cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers et examine le plafond de ces engagements.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, en vertu de son règlement intérieur, les décisions relatives :

- au budget de chaque exercice ;

- aux opérations de croissance externe et de restructuration ;
- aux implantations en France ou à l'étranger, directement par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte, ou par prise de participation, et, de même, les décisions de retrait de ces implantations ;
- aux prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à cinq million d'euros ;
- aux investissements et désinvestissements non prévus au budget et d'un montant supérieur à deux millions d'euros ;
- aux contrats susceptibles d'impliquer des engagements ou de procurer des ressources non prévues au budget pour un montant supérieur à deux millions d'euros.

### **Communication des informations aux administrateurs (article 18 des statuts)**

Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

### **Quorum et majorité (article 17 des statuts)**

Le conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des administrateurs représentés.

Les délibérations sont prises aux conditions de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, la voix du président de la séance est prépondérante.

Dans les conditions fixées par les statuts et le règlement intérieur du conseil d'administration, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication. Toutefois, l'usage de la visioconférence et de la télécommunication est exclu dans les cas prévus par les dispositions législatives et réglementaires applicables.

#### **21.2.4 Droits et obligations attachés aux actions – Catégorie d’actions (articles 8, 32 et 43 des statuts)**

Il n’existe qu’une seule catégorie d’actions, conférant à leurs titulaires des droits identiques.

##### Droits et obligations généraux attachés aux actions (article 8 des statuts)

Chaque action donne droit dans les bénéfices et dans l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente et donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales dans les conditions fixées par la loi et par les présents statuts lesquels prévoient, à l'article 31 un droit de vote double.

Sous réserve de leur date de jouissance, toutes les actions sont assimilables entre elles. Notamment, il sera fait masse, entre toutes les actions, de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société, avant de procéder à toute répartition ou à tout remboursement, au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale et de leur jouissance respectives, toutes les actions de même catégorie reçoivent la même somme nette.

Tout actionnaire a le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

Les droits et obligations attachés à l'action la suivent dans quelque main qu'elle passe.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'assemblée générale.

Les actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Sous réserve des dispositions légales, aucune majorité ne peut leur imposer une augmentation de leurs engagements.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement, d'attribution d'actions, d'augmentation ou de réduction du capital, de fusion ou de toute autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ce droit qu'à condition de faire leur affaire personnelle du groupement et éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre d'actions nécessaires.

##### Droit au dividende (article 8 et 42 des statuts)

Chaque action donne droit dans les bénéfices et dans l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Le paiement du dividende se fait annuellement à l'époque et aux lieux fixés par l'assemblée générale ou, à défaut, par le conseil d'administration. La mise en paiement du dividende doit avoir lieu dans le délai maximal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, sauf

prolongation par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant sur requête à la demande du conseil d'administration.

L'assemblée générale peut ouvrir aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement en numéraire et le paiement en actions nouvelles de la société dans les conditions fixées par la loi. La même option peut être ouverte dans le cas de paiement d'acomptes sur dividendes.

Conformément à la loi, les dividendes non réclamés afférents aux actions sont prescrits à l'issue d'un délai de 5 ans. Lorsque les dividendes sont atteints par cette prescription quinquennale, ils doivent être reversés à l'Etat.

#### Droit de vote (article 31 des statuts)

Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, l'actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. En vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 25 août 2005, il a été décidé que toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire au jour de l'assemblée adoptant l'instauration d'un droit de vote double bénéficieraient immédiatement du droit de vote double.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, ou d'échange d'actions à l'occasion d'un regroupement ou d'une division d'actions, le droit de vote double est conféré aux actions attribuées à raison d'actions inscrites sous la forme nominative, sous réserve qu'elles soient elles-mêmes conservées sous la forme nominative depuis leur attribution, et que les actions à raison desquelles elles ont été attribuées bénéficieraient du droit de vote double.

La fusion ou la scission de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société bénéficiaire si les statuts de celle-ci l'ont institué.

#### **21.2.5 Assemblées générales d'actionnaires**

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, qui sont qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

#### Dispositions communes aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires

##### (i) *Convocation des assemblées générales (articles 25, 26 et 27 des statuts)*

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le conseil d'administration ou à défaut, par toutes personnes habilitées par la loi à cet effet.

Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Lorsqu'une assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Les actionnaires peuvent, sur décision du conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion et de convocation, participer aux assemblées générales par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification conformément aux lois et règlements en vigueur. Ils sont alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

Les formes et délais de convocation des assemblées générales qui peuvent être transmises par un moyen électronique de télécommunication sont régis par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'ordre du jour de l'assemblée est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires représentant la quotité du capital requise par la loi et dans les conditions et délai fixés par la loi ont la faculté de requérir, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

(ii) *Admission aux assemblées générales (articles 28 et 12 des statuts)*

Conformément à l'article R. 225-85 du Code de commerce, le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables, en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

En cas de démembrement de la propriété de l'action, seul le titulaire du droit de vote peut prendre part au vote ou se faire représenter à l'assemblée, sans préjudice du droit du nu-propiétaire d'assister à toute assemblée, avec voix consultative.

Les propriétaires indivis d'actions sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire commun de leur choix. A défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Tout actionnaire propriétaire d'actions d'une catégorie déterminée peut participer aux assemblées spéciales des actionnaires de cette catégorie.

(iii) *Représentation aux assemblées générales (article 29 des statuts)*

Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Le mandat est donné pour une seule assemblée. Il peut cependant être donné pour deux assemblées, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, si elles sont tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours. Le mandat donné pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Tout actionnaire peut voter à distance au moyen d'un formulaire papier ou électronique conforme aux prescriptions réglementaires. Les formulaires papier de vote à distance ne seront pris en compte que s'ils sont parvenus à la société trois jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée. Les formulaires électroniques de vote à distance peuvent être reçus par la société jusqu'à la veille de la réunion de l'assemblée générale au plus tard à 15 heures (heure de Paris).

La Société est tenue de joindre à toute formule de procuration et de vote à distance qu'elle adresse aux actionnaires les renseignements prévus par les dispositions réglementaires.

(iv) *Exercice du droit de vote aux assemblées générales (articles 31 et 12 des statuts)*

Le vote en assemblée générale s'exprime à mains levées, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée des actionnaires.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propiétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

Assemblées générales ordinaires

(i) *Objet et tenue des assemblées générales ordinaires (article 34 des statuts)*

L'assemblée générale ordinaire reçoit le rapport de gestion du conseil d'administration et les rapports des commissaires aux comptes, arrête, approuve et dresse les comptes annuels, statue sur l'affectation des résultats et la répartition du bénéfice. Elle nomme et révoque les administrateurs et fixe leur rémunération dans les conditions prévues par la loi ou les statuts. Elle nomme les commissaires aux comptes.

L'assemblée générale ordinaire confère au conseil d'administration les autorisations que celui-ci juge bon de lui demander et qui ne sont pas réservées à l'assemblée générale extraordinaire.

D'une manière générale, elle statue sur tous objets qui n'emportent pas modification directe ou indirecte des statuts.

L'assemblée générale ordinaire annuelle est réunie chaque année, dans les six mois suivant la clôture du précédent exercice.

(ii) *Quorum et majorité des assemblées générales ordinaires (article 35 des statuts)*

Le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu de la loi.

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou réputés présents ou votant à distance ou représentés possèdent au moins le cinquième des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou réputés présents ou votant à distance ou représentés.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions sont déterminées dans les conditions réglementaires.

Assemblées générales extraordinaires

(i) *Objet des assemblées générales extraordinaires (article 36 des statuts)*

L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts de façon directe ou indirecte notamment en autorisant l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital. En outre, elle décide ou autorise l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances.

Elle ne peut cependant augmenter les engagements des actionnaires, ni changer la nationalité de la Société, si ce n'est dans les conditions prévues par la loi ou les conventions internationales.

L'assemblée générale extraordinaire est seule qualifiée pour vérifier, approuver ou autoriser tous apports en nature et avantages particuliers selon les modalités prévues par la loi, l'apporteur et le bénéficiaire de l'avantage particulier ne pouvant prendre part au vote.

(ii) *Quorum des assemblées générales extraordinaires (article 37 des statuts)*

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou réputés présents ou votant à distance ou représentés possèdent au moins, sur première



convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote.

A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou réputés présents ou votant à distance ou représentés.

Lorsque l'assemblée délibère sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, les quorum et majorité ne sont calculés qu'après déduction des actions de l'apporteur ou du bénéficiaire qui n'ont voix délibérative, ni pour eux-mêmes, ni comme mandataires.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, l'assemblée statue aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions sont déterminées dans les conditions réglementaires.

#### **21.2.6 Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la Société**

Sous réserve de l'octroi d'un droit de vote double à tout actionnaire détenant des actions entièrement libérées et pour lesquelles l'actionnaire doit justifier d'une détention nominative depuis au moins deux ans (article 31 des statuts), aucune disposition des statuts, du règlement intérieur ou, à la connaissance de la Société, d'un pacte d'actionnaires ne pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société.

#### **21.2.7 Franchissement de seuils**

Conformément à l'article L. 233-7 du Code de commerce, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions représentant plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 30%, un tiers, 50 %, deux tiers, 90 % , 95 % du capital ou des droits de vote doit informer la Société et l'Autorité des marchés financiers dans les conditions légales.

La Société n'a pas instauré de déclaration de franchissements de seuils statutaires supplémentaires.

#### **21.2.8 Stipulations particulières concernant les modifications du capital social**

Toute modification du capital social est soumise aux prescriptions légales. L'article 9 des statuts relatif aux modifications du capital social ne prévoit pas de stipulations dérogatoires à la loi.

## 21.2.9 Acquisition et annulation par la Société de ses propres actions

### Description du programme de rachat 2011

L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 27 juillet 2011 (10<sup>ème</sup> résolution) a autorisé le conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions (le "**Programme de Rachat**") conforme aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et du Règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003 et des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF").

Au cours de l'exercice 2011/2012, ce Programme de Rachat a été mis en œuvre par le conseil d'administration de Rue du Commerce, qui a réalisé des achats dont les modalités sont décrites ci-dessous.

Le Programme de Rachat a été adopté pour une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée, soit jusqu'au 27 janvier 2013. En vertu de cette autorisation, le prix maximal d'achat est fixé à 12 euros. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer à l'opération est de 13.307.688 euros.

La Société est autorisée à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social à quelque moment que ce soit, ou représentant jusqu'à 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société à quelque moment que ce soit, s'il s'agit d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de croissance externe.

Conformément à la réglementation en vigueur et aux pratiques de marché admises par l'AMF, les différents objectifs du Programme de Rachat sont les suivants :

- (a) d'assurer la liquidité et d'animer le marché de l'action Rue du Commerce, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité, dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF ;
- (b) de couvrir des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou de ses filiales et plus précisément à l'effet :
  - (i) de couvrir des plans d'options d'achat d'actions au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux éligibles et/ou de certains d'entre eux, de la Société et/ou des sociétés de son groupe qui lui sont liées dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce ;
  - (ii) d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et anciens salariés au titre de leur participation à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou d'un plan d'épargne d'entreprise du groupe Rue du Commerce ;
  - (iii) d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions définies à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;

- (c) de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF ;
- (d) de les remettre lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution d'actions de la Société ;
- (e) de les annuler, totalement ou partiellement, en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres et le résultat par action,
- (f) de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être autorisée par l'AMF et, plus généralement, de réaliser toutes opérations conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 27 juillet 2011 (22<sup>ème</sup> résolution) a autorisé le conseil d'administration à réduire, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital de la Société par période de 24 mois, le capital social de la Société, par annulation des actions acquises en application de la 10<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 27 juillet 2011 (et/ou d'actions acquises au titre d'autorisations conférées au conseil d'administration antérieurement).

## **Rachat d'actions réalisés par Rue du Commerce au cours de l'exercice 2011/2012**

### **1. Rachats et ventes effectués en vue d'assurer la liquidité et animer le marché de l'action Rue du Commerce**

Le 30 septembre 2005, Rue du Commerce a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI (devenue l'AMAFI) approuvée par l'instruction de l'AMF du 22 mars 2005 à PORTZAMPARC S.A.

Au titre de ce contrat, la Société était propriétaire, à la date du 31 mars 2012, de 9.920 actions détenues en propre, représentant 0,1% du capital de Rue du Commerce, valorisées 79 milliers d'euros. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Au cours de l'exercice et au titre de ce contrat d'animation du marché, 50.757 actions ont été achetées à un cours moyen de 6,34 euros et 52.978 actions cédées au cours moyen de 6,18 euros.

### **2. Rachats en vue de la conservation et de la remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe**

La Société a procédé à des rachats de ses propres titres en vue de financer d'éventuelles acquisitions.

A la date du 31 mars 2012, la Société était propriétaire au titre de cet objectif de 50.766 actions, soit 0.5% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société.

Ces 50.766 actions étaient valorisées 405 milliers d'euros au 31 mars 2012. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Le montant des frais de négociation s'est élevé à 4.548 euros.

Ces actions n'ont fait l'objet d'aucune utilisation ou nouvelle réallocation au 31 mars 2012.

### **Descriptif du programme de rachat 2012 qui sera soumis à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 27 septembre 2012**

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire convoquée pour le 27 septembre 2012 est appelée, dans sa 6<sup>ème</sup> résolution, à adopter un programme de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce. Les différents objectifs de ce programme de rachat 2012, énoncés dans la 6<sup>ème</sup> résolution qui sera soumise à l'assemblée générale de la Société du 27 septembre 2012 sont ceux du précédent programme de rachat d'actions décrit ci-dessus.

L'autorisation de rachat à conférer au conseil d'administration dans le cadre du programme de rachat porterait sur un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social à quelque moment que ce soit, ou représentant jusqu'à 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société à quelque moment que ce soit, s'il s'agit d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de croissance externe.

Le prix de rachat maximal prévu pour le programme de rachat d'actions serait fixé à 9 euros par action. Sur la base d'un capital de 2.823.837 euros à la date de l'assemblée générale mixte, le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer à l'opération serait de 10.165.806 euros.

Le programme de rachat d'actions est prévu pour une durée de 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale mixte du 27 septembre 2012 qui est appelée à l'adopter, soit jusqu'au 27 mars 2014.

## **CHAPITRE 22 CONTRATS IMPORTANTS**

Il n'existe pas de contrat particulier, qui aurait été conclu hors du cadre normal des affaires, par la Société ou tout membre du Groupe.

## **CHAPITRE 23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS**

Non applicable.

## **CHAPITRE 24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

L'ensemble des documents juridiques et financiers relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable, peuvent être consultés au siège social 44/50, avenue du Capitaine Glarner à Saint-Ouen (93400).

## CHAPITRE 25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Filiales et participations de Rue du Commerce	Capital	Capitaux propres hors résultats du 01/04/11 au 31/03/12	Quote-Part de capital détenue	Valeur des titres		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du 01/04/11 au 31/03/12	Résultat Bn ou (perte) du 01/04/10 au 31/03/12	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
				Brute	Nette					
Filiales (plus de 50% détenues)										
Maxidome sas	37 000	24 694	100%	37 000	37 000	0	0	0	(3 561)	0

La société MAXIDOME n'a pas d'activité commerciale et ne dispose pas de salarié.

La capacité contributive de la Société au Groupe s'élève donc à 100%.



## ANNEXE 1

### **Rapports des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour les exercices clos aux 31 mars 2012, 31 mars 2011 et 31 mars 2010**

Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés au titre de l'exercice clos le 31 mars 2012 a été établi le 20 juillet 2012.

**BDO France - Léger et Associés**  
113, rue de l'Université  
75007 Paris  
S.A.R.L. au capital de € 50.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG Audit**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Rue du Commerce

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012

### Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

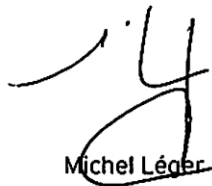
### Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris et Paris-La Défense, le 20 juillet 2012

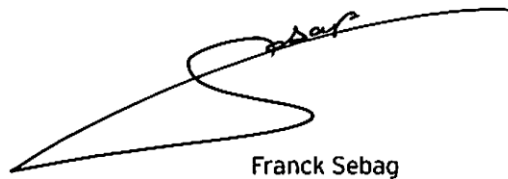
Les Commissaires aux Comptes

BDO France - Léger et Associés



Michel Léger

ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

**MICHEL HAAS**

83, avenue André-Morizet  
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**

Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Rue du Commerce

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011

### **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

### Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 27 juin 2011

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

**MICHEL HAAS**  
83, avenue André-Morizet  
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2010

### Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 2 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

## ANNEXE 2

### Communiqués financiers parus depuis la clôture des comptes au 31 mars 2011



Saint-Ouen, le 28 juin 2012 – 17h45

#### Résultats annuels de l'exercice 2011/2012

- **Résultat Opérationnel Courant positif**
- **Accélération des investissements sur la galerie marchande**

Le Conseil d'administration de RueduCommerce s'est tenu le 27 juin 2012 sous la présidence de Gauthier Picquart, Président-Directeur général, et a arrêté les comptes de l'exercice 2011/2012 (du 1er avril 2011 au 31 mars 2012).

#### Principaux indicateurs consolidés (états financiers résumés en annexes)

En millions d'euros*	FY 2011/2012	FY 2010/2011	Var en %
Volume d'affaires	383,8	380,3	+0,9%
Chiffre d'affaires	290,9	312,4	-6,9%
Marge brute	51,4	52,6	-2,2%
<i>Marge brute / Chiffre d'affaires</i>	17,7%	16,8%	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1,2</b>	<b>3,6</b>	
Autres produits/charges opérationnels	(2,2)	(2,4)	
<b>Résultat net</b>	<b>(1,0)</b>	<b>1,2</b>	
Capitaux propres (fin de période)	34,0	34,0	
Trésorerie nette	18,3	18,0	

\* Comptes audités, rapports de commissariat en cours d'émission.

L'activité de l'exercice 2011/2012 a fait l'objet d'un commentaire détaillé dans le communiqué de presse du 3 mai dernier.

La marge brute s'établit à 51,4 millions d'euros et fait ressortir un taux de marge record sur ces dernières années de 17,7%, en hausse de 0.9 point (16,8%) par rapport à l'exercice 2010/2011.

Le résultat opérationnel courant en baisse (mais toujours positif à 1,2 M€) reflète la volonté du nouvel actionnaire, le Groupe Altarea Cogedim, d'accélérer le développement de Rue Du Commerce par le réinvestissement de la totalité du cash-flow généré par la société

Le résultat net s'affiche en perte de 0.9 million d'euros, les charges opérationnelles incorporant des frais liés à la réorganisation de la société.

Sur l'exercice, le trafic moyen mensuel global des sites du Groupe RueDuCommerce a atteint 5,6 millions de visiteurs uniques<sup>2</sup>.

\*\*

#### A propos de RueDuCommerce

Fondé en 1999, RueDuCommerce est l'un des principaux acteurs du e-commerce en France

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 2 marques phares : RueDuCommerce.com et TopAchat.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente plus de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High Tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2011 meilleur site de produits techniques (Favor'ï/mediamétrie)

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)  
Plus d'informations sur : [www.rueducommerce.com/corporate](http://www.rueducommerce.com/corporate)

#### Contacts

##### *Relations investisseurs*

Laurent Bertin - Directeur financier  
[Laurent.bertin@rueducommerce.com](mailto:Laurent.bertin@rueducommerce.com)

##### *Relations presse*

Cécile Courtois  
[cecile.courtois@rueducommerce.com](mailto:cecile.courtois@rueducommerce.com)

Agnès Gilbert  
Eudoxie PR  
Tél : +33 6 84 61 30 71  
[a.gilbert@eudoxie-pr.com](mailto:a.gilbert@eudoxie-pr.com)

---

<sup>2</sup> Visiteurs uniques (VU) : nombre d'internautes ayant visité le site au moins une fois sur la période d'un mois. Les données correspondent à l'audience moyenne mensuelle sur les 12 mois de l'exercice sur l'ensemble des sites du Groupe RueDuCommerce.



**Groupe RueDuCommerce**  
**Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)**  
**Arrêté par le conseil d'administration**

	<b>12 mois</b>	<b>12 mois</b>
	<b>31/03/2011</b>	<b>31/03/2012</b>
Produits des activités ordinaires	312 445	290 893
dont Ventes de marchandises	290 783	267 035
dont Prestations de services	21 662	23 858
Autres produits de l'activité	86	88
Achats consommés	-259 941	-239 543
Marge Brute	52 590	51 438
Charges de personnel	-13 970	-14 230
Charges externes	-31 046	-31 668
Impôts et taxes	-1 287	-1 282
Dotations aux amortissements	-1 424	-1 274
Dépréciations et dotations nettes aux provisions	-1 107	-1 302
Autres produits de l'exploitation	99	34
Autres charges de l'exploitation	-297	-553
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>3 558</b>	<b>1 163</b>
Autres produits opérationnels	0	0
Autres charges opérationnelles	-1 992	-2 839
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>1 566</b>	<b>-1 676</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	175	393
Coût de l'endettement financier brut	-2	-1
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>173</b>	<b>392</b>
Autres produits financiers	170	99
Autres produits charges financières	-187	-219
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 723</b>	<b>-1 404</b>
Charges d'impôt sur le résultat	-566	429
<b>Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice</b>	<b>1 157</b>	<b>-975</b>
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 157</b>	<b>-975</b>
Part Groupe	1 157	-975
Intérêts Minoritaires		
	<b>31/03/2011</b>	<b>31/03/2012</b>
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	11 089 748	11 124 113
<b>Résultat par action</b>	<b>0,10 €</b>	<b>-0,09 €</b>
Dilution : nombre potentiel d'actions nouvelles	11 588 448	11 342 788
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>0,10 €</b>	<b>-0,09 €</b>

**Groupe RueDuCommerce**  
**Bilan consolidé (en milliers d'euros)**  
**Arrêté par le conseil d'administration**

<b>ACTIF</b>	<b>31/03/2011</b>	<b>31/03/2012</b>
Écarts d'acquisition	91	91
Immobilisations Incorporelles	396	173
Immobilisations Corporelles	1 124	922
Immobilisations Financières	314	367
Actifs d'impôts différés	105	138
Autres actifs non courants	0	0
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>2 030</b>	<b>1 690</b>
Stock et en cours	20 892	24 965
Créances clients et comptes rattachés (net)	17 614	15 503
Autres créances et comptes de régularisation	10 207	11 319
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 035	18 271
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>66 748</b>	<b>70 058</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>68 777</b>	<b>71 748</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31/03/2011</b>	<b>31/03/2012</b>
Capital	2 772	2 814
Réserves liées au capital	23 346	24 344
Réserves consolidées	6 750	7 904
Résultat de l'exercice	1 156	-975
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>34 024</b>	<b>34 087</b>
Emprunts portant intérêt (part à + un an)	0	0
Passif d'impôts différés	42	0
Provision pour risques et Charges	543	2 525
Autres passifs non courants	0	0
<b>PASSIF NON COURANT</b>	<b>585</b>	<b>2 525</b>
Emprunts portant intérêt (part à – d'un an)	42	0
Fournisseurs et comptes rattachés (net)	22 160	23 849
Autres créditeurs et comptes de régularisation	11 965	11 287
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>34 167</b>	<b>35 136</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>68 777</b>	<b>71 748</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers d'euros) Arrêté par le conseil d'administration

	31/03/2011	31/03/2012
<b>Résultat net consolidé des entreprises intégrées</b>	<b>1 156</b>	<b>-975</b>
Résultat des minoritaires	0	0
<b>Résultat net consolidé y compris intérêts minoritaires</b>	<b>1 156</b>	<b>-975</b>
+ / - amortissements et provisions	1 003	3 531
+ / - charges et produits liés aux stocks options et assimilés	-82	45
+ / - (Plus)/moins values de cession	21	-1
+ / - autres charges et produits	0	0
<b>Capacité d'autofinancement après endettement financier net et impôt</b>	<b>2 098</b>	<b>2 600</b>
+ / - coûts de l'endettement financier net	173	-392
+ / - charge d'impôts (y compris impôts différés) (accroi.)/réduction	567	-429
<b>Capacité d'autofinancement avant endettement financier net et impôt</b>	<b>2 838</b>	<b>1 779</b>
+ / - impôt versé / encaissé	970	-1 269
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2 628	-759
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>1 179</b>	<b>-249</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-745	-850
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	50	0
Variation des prêts et avances	7	-53
+ / - incidence des variations de périmètre	0	0
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-688</b>	<b>-903</b>
+ / - Augmentation de capital en numéraire	0	987
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
+ / - acquisitions d'actions en propre	-31	7
Redevances de crédit-bail	0	
+ / - Ecart de conversion	0	0
+ / - variation des comptes courants	0	0
+ / - Emissions ou remboursements d'emprunts	0	0
Produits financiers nets	-173	392
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-205</b>	<b>1 386</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>287</b>	<b>234</b>
Trésorerie d'ouverture	17 748	18 036
Trésorerie de Clôture	18 036	18 270
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>287</b>	<b>234</b>

## INFORMATION TRIMESTRIELLE

### Chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2011/2012

- **La Galerie passe le cap des 100 millions d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice**
  - Chiffre d'affaires des marchands partenaires : 101,9 M€ (+38,9% sur 12 mois)
  - Commissions encaissées par RueduCommerce : 8,4 M€ (+54,6% sur 12 mois)
- **Hausse de la fréquentation des sites : +3% sur 12 mois**

### Chiffre d'affaires : données consolidées (non auditées)

En millions d'euros	12 mois (avril à mars)			4 <sup>e</sup> trimestre (janvier à mars)		
	2011/12	2010/11	Var. %	2011/12	2010/11	Var. %
Chiffre d'affaires	<b>290,9</b>	312,4	-6,9%	<b>69,5</b>	75,3	-7,6%
Dont commissions Galerie	<b>8,4</b>	5,4	+54,6%	<b>2,3</b>	1,5	+60,3%
Dont chiffre d'affaires distribution et autres	<b>282,5</b>	307,0	-8,0%	<b>67,2</b>	73,8	-9,0%
Chiffre d'affaires des marchands de la Galerie	<b>101,9</b>	73,3	+38,9%	<b>26,6</b>	19,6	+35,5%

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueduCommerce sur l'exercice (1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012) s'établit à 290,9 millions d'euros, en baisse de 6,9% par rapport à l'exercice précédent.

Le cap des 100 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés par les marchands de la Galerie a été dépassé, à 101,9 millions d'euros (+38,9%). Conformément à la stratégie annoncée, RueduCommerce poursuit le redéploiement de son modèle de distribution en propre (produits high-tech principalement) vers la Galerie Marchande à vocation généraliste, permettant ainsi de percevoir des commissions sur le chiffre d'affaires des marchands

hébergés. Le taux des commissions est en forte hausse sur l'année, en liaison avec l'évolution du mix de produits vendus sur la Galerie (essor des univers textile, maison et jardin...).

Sur l'exercice, le trafic moyen mensuel global des sites du Groupe RueDuCommerce a atteint 5,6 millions de visiteurs uniques<sup>3</sup>.

Pour rappel, la Galerie de RueDuCommerce propose une offre unique avec 2 millions de produits en ligne et en stocks dans les univers de l'ameublement, du jardinage, de la décoration, du bricolage, des pièces détachées et des accessoires automobile, des produits culturels, des jouets, du sport, de la mode, de l'informatique, du High-Tech, de l'électroménager, de la musique, ...

A l'issue de l'OPA achevée le 21 février 2012, le Groupe Altarea Cogedim détient 96,5% du Groupe RueDuCommerce.

\*\*\*

#### A propos de RueDuCommerce

Fondé en 1999, RueDuCommerce est l'un des principaux acteurs du e-commerce en France

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 2 marques phares : RueDuCommerce.com et TopAchat.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente plus de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High Tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2011 meilleur site de produits techniques (Favor'i/mediamétrie)

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)  
Plus d'informations sur : [www.rueducommerce.com/corporate](http://www.rueducommerce.com/corporate)

#### Contacts

##### *Relations investisseurs*

Laurent Bertin - Directeur financier  
[Laurent.bertin@rueducommerce.com](mailto:Laurent.bertin@rueducommerce.com)

Arnaud Salla  
Quadrant Finance  
Tél : +33 6 16 17 52 26  
[arnaudsalla@quadrant-finance.com](mailto:arnaudsalla@quadrant-finance.com)

##### *Relations presse*

Cécile Courtois  
[cecile.courtois@rueducommerce.com](mailto:cecile.courtois@rueducommerce.com)

Agnès Gilbert  
Eudoxie PR  
Tél : +33 6 84 61 30 71  
[a.gilbert@eudoxie-pr.com](mailto:a.gilbert@eudoxie-pr.com)

---

<sup>3</sup> Visiteurs uniques (VU) : nombre d'internautes ayant visité le site au moins une fois sur la période d'un mois. Les données correspondent à l'audience moyenne mensuelle sur les 12 mois de l'exercice sur l'ensemble des sites du Groupe RueDuCommerce.



Saint-Ouen, le 26 janvier 2012 – 18h15

## INFORMATION TRIMESTRIELLE

### RUE DU COMMERCE REJOINT ALTAREA-COGEDIM AFIN DE CONSTITUER LA PREMIERE FONCIERE MULTICANAL

#### Chiffre d'affaires du 3eme trimestre 2011/2012

- **Succès de l'OPA d'ALTAREA sur RueduCommerce**
  - Taux de réponse provisoire : 95,11%<sup>4</sup>
  - Réouverture prochaine de l'Offre pour 10 jours ouvrés
- **Activité de Galerie on line : Croissance de +40% du chiffre d'affaires**
  - Chiffre d'affaires des marchands partenaires : 75,2 M€ (+40% sur 9 mois)
  - Commissions encaissées par RueduCommerce : 6,1 M€ (+52% sur 9 mois)
  - Taux de commission moyen : 8,1% du chiffre d'affaires des marchands/partenaires
- **Activité de Distribution : baisse de 7,7% du chiffre d'affaires**
  - Chiffres d'affaires distribution en propre : 215,2 M€ (-7,7% sur 9 mois)
  - Fort impact des catastrophes naturelles en Asie (Thaïlande/Japon) sur les ventes de fin d'année
  - Un marché du High Tech structurellement difficile

**Gauthier Picquart, le PDG de RueduCommerce déclare**

**« Les bons résultats de la Galerie confirment la pertinence du tournant stratégique initié en 2007 avec le lancement de la première Galerie on line en France. RueduCommerce rejoint aujourd'hui un Groupe puissant, référent du commerce en France et nous allons désormais travailler avec les équipes d'Altarea-Cogedim afin de poursuivre sur le chemin de l'innovation et bâtir ensemble la première foncière multicanal »**

<sup>4</sup> En pourcentage du capital (93,99% en pourcentage des droits de vote)

## Chiffre d'affaires : données consolidées (non auditées)

En millions d'euros	9 mois (avril à décembre)			3 <sup>e</sup> trimestre (octobre à décembre)		
	2011/12	2010/11	Var. %	2011/12	2010/11	Var. %
<i>Activité de Galerie marchande</i>						
Chiffre d'affaires des marchands partenaires de la Galerie	<b>75,2</b>	53,7	+40,0%	<b>26,3</b>	21,3	+23,5%
Commissions RueduCommerce	<b>6,1</b>	4,0	+52,5%	<b>2,2</b>	1,6	+42,3%
<i>Activité de distribution de produits techniques</i>						
Chiffre d'affaires Distribution	<b>215,2</b>	233,2	-7,7%	<b>92,1</b>	103,1	-10,7%
Chiffre d'affaires global	<b>221,3</b>	237,2	-6,7%	<b>94,3</b>	104,7	-9,9%

Le chiffre d'affaires global sur 9 mois s'élève à 221,3 millions d'euros en baisse de -6,7%. L'activité historique de distribution de produits techniques baisse de -7,7% alors que le chiffre d'affaires réalisé par les partenaires de la Galerie progresse de 40,0% à 75,2 millions d'euros.

Après un début d'année pourtant relativement satisfaisant, l'activité de distribution de produits High Tech s'est fortement dégradée en fin d'année 2011 sous la conjonction de plusieurs facteurs :

1. Ruptures de stocks en disques durs et ordinateurs portables dues aux inondations en Thaïlande (l'un des principaux pays exportateurs dans le monde)
2. Report du lancement de nouveaux modèles d'appareils photo numérique, notamment Reflex, par les grands fabricants du secteur à cause des événements intervenus en 2011 au Japon puis en Thaïlande.
3. Dégradation de l'environnement économique qui a pesé sur la consommation notamment pour ce qui concerne les produits High Tech.

Le Groupe conserve néanmoins sa position parmi les leaders sur ce marché en France

**Sur les 12 derniers mois glissants (décembre 2010 / novembre 2011), le trafic moyen mensuel global de RueduCommerce a atteint 5,6 millions de visiteurs uniques<sup>5</sup>.**

<sup>5</sup> Nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs des sites du Groupe, source Médiamétrie

## Forte progression de La Galerie et hausse du taux de commission moyen perçu par RueduCommerce

En millions d'euros	9 mois (avril à décembre)			3 <sup>e</sup> trimestre (octobre à décembre)		
	2011/12	2010/11	Var. %	2011/12	2010/11	Var. %
Chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie	<b>75,2</b>	53,7	+40,0%	<b>26,3</b>	21,3	+23,5%
Commissions Galerie	<b>6,1</b>	<b>4,0</b>	+52,5%	<b>2,2</b>	<b>1,6</b>	+42,3%
% du CA des partenaires	8,1%	7,4%		8,5%	7,4%	

La progression du chiffre d'affaires des commerçants partenaires est de +40,0% sur les 9 premiers mois de l'année, soit un rythme supérieur au rythme de progression du e-commerce en France<sup>6</sup>. Le taux de commission moyen évolue également favorablement à 8,1% (+0,7 points), reflétant ainsi l'évolution du mix des ventes de la Galerie et surtout la position concurrentielle acquise par la plateforme de RueduCommerce auprès des cybermarchands. Au total la hausse des commissions atteint +52,5% à 6,1 M€.

La Galerie de RueduCommerce est aujourd'hui une référence avec 2 millions de produits en ligne dans les univers ameublement, jardinage, décoration, bricolage, pièces détachées et accessoires automobile, produits culturels, jouets, sport, mode, informatique, High-Tech, Electroménager, musique, ...

## Succès de l'OPA d'Altarea sur RueduCommerce

Avec un taux de réponse provisoire de 95,11% du capital et 93,99% des droits de vote, Altarea (via sa filiale Altacom) détient le contrôle de RueduCommerce.

Dans quelques jours, l'Offre sera réouverte pour une période de 10 jours ouvrés afin de permettre aux actionnaires qui le souhaiteraient d'apporter leurs titres. Il est rappelé que l'intention de l'initiateur de l'Offre est de maintenir la cotation de RueduCommerce. Il n'est en conséquence pas envisagé de mettre en œuvre un retrait obligatoire sur les titres Rue du Commerce, ni de demander leur radiation du marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

Au sein du Groupe Altarea-Cogedim, RueduCommerce va connaître une nouvelle phase de son développement articulé autour de ses 2 métiers, la Galerie Marchande et la distribution de produits en propre, avec en particulier l'accroissement du nombre de marchands en ligne et l'augmentation de la pénétration des sites du groupe parmi les internautes français.

\*\*\*

<sup>6</sup> FEVAD : +23,3% pour le trimestre juillet à septembre 2011



## A propos de RueDuCommerce

Fondé en 1999, RueDuCommerce est l'un des principaux acteurs du e-commerce en France

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 3 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, et Alapage.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente plus de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High Tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2011 meilleur site de produits techniques (Favor'i/mediamétrie)

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)  
Plus d'informations sur : [www.rueducommerce.com/corporate](http://www.rueducommerce.com/corporate)

## Contacts

### *Relations investisseurs*

Laurent Bertin - Directeur financier  
[Laurent.bertin@rueducommerce.com](mailto:Laurent.bertin@rueducommerce.com)

Arnaud Salla  
Quadrant Finance  
Tél : +33 6 16 17 52 26  
[arnaudsalla@quadrant-finance.com](mailto:arnaudsalla@quadrant-finance.com)

### *Relations presse*

Cécile Courtois  
[cecile.courtois@rueducommerce.com](mailto:cecile.courtois@rueducommerce.com)

Agnès Gilbert  
Eudoxie PR  
Tél : +33 6 84 61 30 71  
[a.gilbert@eudoxie-pr.com](mailto:a.gilbert@eudoxie-pr.com)



## INFORMATION SEMESTRIELLE Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2011/2012

- **Retour des résultats du 1<sup>er</sup> semestre en positif**
  - Résultat opérationnel courant : 0,3 million d'euros
  - Nouveau niveau record du taux de marge brute : 17,9%
  - Résultat net part du groupe : 0,2 million d'euros
- **Excellente performance de la Galerie en termes de volume d'affaires et de rentabilité**
- **Structure financière toujours solide, avec une trésorerie nette élevée**
- **Résultats en ligne avec nos objectifs annuels**

**Saint-Ouen, le 28 novembre 2011 – 17h45**

---

Commentant ces résultats, Gauthier Picquart a déclaré : « Ce semestre confirme une nouvelle fois l'importance croissante de la Galerie au sein du modèle de RueduCommerce, tant en termes de croissance que de rentabilité.

Par ailleurs, la réorganisation du groupe opérée en 2010 ainsi que le meilleur mix produits associé à un marketing renouvelé a permis un retour à la croissance du High Tech, dans un environnement de marché toujours difficile.

Ces bons résultats confortent la position de RueduCommerce comme marque incontournable du e-commerce français. Le site vient d'ailleurs d'être élu pour la deuxième fois « site préféré des internautes en France » pour l'achat de produits techniques (Favori 2011 Fevad/Médiamétrie).

C'est dans ce contexte favorable à l'entreprise qu'Altarea Cogedim a décidé de lancer un projet d'offre publique sur les actions du groupe RueduCommerce. Ce projet d'offre a été recommandé à l'unanimité par le conseil d'administration du groupe lors de sa réunion du 23 novembre 2011. »

Le Conseil d'administration de RueduCommerce tenu le 23 novembre 2011, sous la présidence de Gauthier Picquart, Président-Directeur général, a arrêté les comptes du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2011/2012 (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2011).

\* voir glossaire en fin de document

## Principaux indicateurs consolidés (états financiers résumés en annexes)\*\*

En millions d'euros	1 <sup>er</sup> sem. 2011/2012	1 <sup>er</sup> sem. 2010/2011	Var en %	Rappel Année 2010/2011
Volume d'affaires*	172,1	162,5	+5,9%	380,3
Chiffre d'affaires	127,1	132,5	-4,1%	312,4
Marge brute	22,8	22,2	+2,2%	52,6
<i>Marge brute / Chiffre d'affaires</i>	17,9%	16,8%	+1,1 pt	16,8%
Résultat opérationnel courant	0,3	(0,4)		3,6
Autres produits/charges opérationnels	0,0	(2,0)		-2,4
Résultat net	0,2	(2,4)		1,2
Capitaux propres (fin de période)	34,3	30,6		34,0
Trésorerie nette	18,7	17,7		18,0

\*\* Ces comptes ont fait l'objet d'une revue limitée des Commissaires aux comptes

### Activité du 2<sup>ème</sup> trimestre : confirmation des tendances positives enregistrées sur le 1<sup>er</sup> trimestre

L'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2010/2011 a fait l'objet d'un commentaire détaillé dans le communiqué de presse en date du 17 novembre 2011. Dans un environnement économique général qui est resté difficile durant l'été, le deuxième trimestre a vu une forte croissance des ventes liées à la Galerie et un retour en terrain positif de l'activité Distribution sous l'effet conjugué de la réorganisation du groupe opérée en 2010, d'un meilleur mix produits et d'un marketing renouvelé permettant de compenser un marché high-tech (en particulier les produits bruns) toujours difficile.

Ainsi, alors que le chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> semestre recule de 4,1% à 127,1 millions d'euros, le volume d'affaires\* progresse de 5,9% à 172,1 millions d'euros, traduisant la progression, forte et continue, du chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie (+50,9% à 48,9 millions d'euros).

### Amélioration de la rentabilité grâce aux actions engagées et à la contribution croissante de la Galerie

La marge brute s'établit à 22,8 millions d'euros. Elle représente 17,9% du chiffre d'affaires, soit un niveau supérieur de 1,1 point à celui du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2010/2011, et représente un niveau historiquement élevé pour le groupe. Cette performance opérationnelle s'explique notamment par le poids croissant que représente la Galerie dans le modèle économique du groupe ainsi que par les revenus générés par la régie publicitaire.

Le taux de commission moyen de la Galerie est passé de 7,5% à 7,9% sur la période. Cette donnée confirme une nouvelle fois la capacité du groupe à générer une double croissance, du volume d'affaires et du taux de commission, assurant une augmentation exponentielle de la rentabilité de la Galerie.

\* voir glossaire en fin de document

Les charges externes ont été stabilisées à 13,7 millions d'euros d'un semestre sur l'autre. Les frais de personnel ont été réduits de 7,7%, reflétant ainsi la baisse des effectifs moyens de 314 à 271 personnes d'une année sur l'autre.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 0,3 million d'euros (contre une perte de 0,4 million d'euros le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent).

Le résultat net atteint ainsi 0,2 millions d'euros contre une perte nette de 2,4 millions d'euros le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent).

Au 30 septembre 2011, les fonds propres s'élevaient à 34,3 millions d'euros, contre 30,6 millions d'euros un an plus tôt. La trésorerie nette était positive à hauteur de 18,7 millions d'euros. Le groupe n'a toujours aucun endettement.

Le besoin en fonds de roulement a été réduit de 0,8 million d'euros au cours du semestre. Les flux nets de trésorerie d'exploitation se sont élevés à 1,1 million d'euros, supérieurs à ceux du 1<sup>er</sup> semestre 2010/2011 (0,5 million d'euros).

Les flux de trésorerie d'investissements ont été stables par rapport la même période de l'exercice précédent : 0,5 million d'euros contre 0,6 million d'euros.

## Perspectives

Le premier semestre a présenté une nette amélioration de la rentabilité en même temps qu'un redressement du chiffre d'affaires.

Les fêtes de fin d'année, période clé dans la construction de la rentabilité annuelle, se présentent bien en dépit d'une consommation déprimée en retail traditionnel :

- 3 millions de français vont devenir de nouveaux acheteurs sur Internet ce Noël
- Le montant des cadeaux achetés sur Internet va augmenter sensiblement en 2011 par rapport à 2010

Le groupe confirme dans ce contexte ses objectifs de début d'année.

## **Événement récent relatif au projet d'offre publique d'achat visant les actions de la société RueduCommerce initiée par la société Altacom : projet recommandé par le conseil d'administration**

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni le 23 novembre 2011 sous la présidence de Monsieur Gauthier Picquart à l'effet d'examiner le projet d'Offre et de rendre un avis motivé sur l'intérêt que présente l'Offre pour la Société, ses actionnaires et ses salariés, conformément aux dispositions de l'article 231-19 du Règlement général de l'AMF.

Le projet de note d'information en réponse est disponible sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de RueduCommerce ([www.rueducommerce.fr](http://www.rueducommerce.fr)) et peut être obtenu sans frais auprès RueduCommerce (44-50 avenue du Capitaine Glarner, 93585 Saint-Ouen cedex) et de Natixis (30, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris).

\*\*\*

## Calendrier Financier de l'exercice 2011-2012 (publication après clôture)

**26 janvier 2012** : chiffre d'affaires du troisième trimestre

### Glossaire

**Volume d'affaires** : chiffre d'affaires consolidé des produits et services distribués en propre auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

**Trafic Global Groupe** : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs des sites du groupe au cours des 12 derniers mois.

### A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 12 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente plus de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High Tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2009 meilleur site de produits techniques.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)  
Plus d'informations sur : [www.rueducommerce.com/corporate](http://www.rueducommerce.com/corporate)

### Contacts

#### *Relations investisseurs*

Laurent Bertin - Directeur financier  
[Laurent.bertin@rueducommerce.com](mailto:Laurent.bertin@rueducommerce.com)

Arnaud Salla  
Quadrant Finance  
Tél : +33 6 16 17 52 26  
[arnaudsalla@quadrant-finance.com](mailto:arnaudsalla@quadrant-finance.com)

#### *Relations presse*

Cécile Courtois  
[cecile.courtois@rueducommerce.com](mailto:cecile.courtois@rueducommerce.com)

Agnès Gilbert  
Eudoxie PR  
Tél : +33 1 70 38 25 54 / +33 6 84 61 30 71  
[a.gilbert@eudoxie-pr.com](mailto:a.gilbert@eudoxie-pr.com)

**Groupe RueDuCommerce**  
**Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)**  
**Arrêté par le conseil d'administration**

	<b>6 mois</b>	<b>12 mois</b>	<b>6 mois</b>
	<b>30/09/2010</b>	<b>31/03/2011</b>	<b>30/09/2011</b>
Produits des activités ordinaires	132 487	312 445	127 051
dont Ventes de marchandises	123 620	290 783	116 705
dont Prestations de services	8 867	21 662	10 346
Autres produits de l'activité	78	86	7
Achats consommés	-110 310	-259 941	-104 303
Marge Brute	22 255	52 590	22 755
Charges de personnel	-7 211	-13 970	-6 656
Charges externes	-13 598	-31 046	-13 731
Impôts et taxes	-614	-1 287	-574
Dotations aux amortissements	-646	-1 424	-629
Dépréciations et dotations nettes aux provisions	-654	-1 107	-751
Autres produits de l'exploitation	93	99	27
Autres charges de l'exploitation	-55	-297	-187
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>-429</b>	<b>3 558</b>	<b>255</b>
Autres produits opérationnels	0	0	0
Autres charges opérationnelles	-1 993	-1 992	0
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>-2 422</b>	<b>1 566</b>	<b>255</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	32	175	119
Coût de l'endettement financier brut	0	-2	-2
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>32</b>	<b>173</b>	<b>118</b>
Autres produits financiers	72	170	38
Autres produits charges financières	-114	-187	-79
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-2 432</b>	<b>1 723</b>	<b>331</b>
Charges d'impôt sur le résultat	0	-566	-127
<b>Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice</b>	<b>-2 432</b>	<b>1 157</b>	<b>205</b>
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-2 432</b>	<b>1 157</b>	<b>205</b>
Part Groupe	-2 432	1 157	205
Intérêts Minoritaires			
	<b>30/09/2010</b>	<b>31/03/2011</b>	<b>30/09/2011</b>
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	11 089 748	11 089 748	11 089 748
<b>Résultat par action</b>	<b>-0,22 €</b>	<b>0,10 €</b>	<b>0,02 €</b>
Dilution : nombre potentiel d'actions nouvelles	11 688 048	11 588 448	11 551 148
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>-0,21 €</b>	<b>0,10 €</b>	<b>0,02 €</b>

**Groupe RueDuCommerce**  
**Bilan consolidé (en milliers d'euros)**  
**Arrêté par le conseil d'administration**

<b>ACTIF</b>	<b>30/09/2010</b>	<b>31/03/2011</b>	<b>30/09/2011</b>
Écarts d'acquisition	91	91	91
Immobilisations Incorporelles	771	396	283
Immobilisations Corporelles	1 385	1 124	1 086
Immobilisations Financières	327	314	336
Actifs d'impôts différés	117	105	112
Autres actifs non courants	0	0	0
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>2 691</b>	<b>2 030</b>	<b>1 908</b>
Stock et en cours	28 711	20 892	24 230
Créances clients et comptes rattachés (net)	15 895	17 614	15 921
Autres créances et comptes de régularisation	7 711	10 207	10 365
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 684	18 035	18 742
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>70 000</b>	<b>66 748</b>	<b>69 258</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>72 691</b>	<b>68 777</b>	<b>71 166</b>

<b>PASSIF</b>	<b>30/09/2010</b>	<b>31/03/2011</b>	<b>30/09/2011</b>
Capital	2 772	2 772	2 772
Réserves liées au capital	23 551	23 346	23 440
Réserves consolidées	6 746	6 750	7 898
Résultat de l'exercice	-2 432	1 156	205
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>30 637</b>	<b>34 024</b>	<b>34 316</b>
Emprunts portant intérêt (part à + un an)	0	0	0
Passif d'impôts différés	171	42	7
Provision pour risques et Charges	1 427	543	594
Autres passifs non courants	0	0	0
<b>PASSIF NON COURANT</b>	<b>1 598</b>	<b>585</b>	<b>601</b>
Emprunts portant intérêt (part à – d'un an)	24	42	96
Fournisseurs et comptes rattachés (net)	31 604	22 160	25 809
Autres créditeurs et comptes de régularisation	8 829	11 965	10 345
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>40 456</b>	<b>34 167</b>	<b>36 250</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>72 691</b>	<b>68 777</b>	<b>71 166</b>

## Groupe RueDuCommerce : Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers d'euros) Arrêté par le conseil d'administration

	30/09/2010	31/03/2011	30/09/2011
<b>Résultat net consolidé des entreprises intégrées</b>	<b>-2 432</b>	<b>1 156</b>	<b>205</b>
Résultat des minoritaires	0	0	0
<b>Résultat net consolidé y compris intérêts minoritaires</b>	<b>-2 432</b>	<b>1 156</b>	<b>205</b>
+ / - amortissements et provisions	1 218	1 003	952
+ / - charges et produits liés aux stocks options et assimilés	112	-82	63
+ / - (Plus) / moins-values de cession	16	21	-8
+ / - autres charges et produits	0	0	0
<b>Capacité d'autofinancement après endettement financier net et impôt</b>	<b>-1 085</b>	<b>2 098</b>	<b>1 211</b>
+ / - coûts de l'endettement financier net	-32	173	-119
+ / - charge d'impôts (y compris impôts différés) (accroi.)/réduction	0	567	127
<b>Capacité d'autofinancement avant endettement financier net et impôt</b>	<b>-1 117</b>	<b>2 838</b>	<b>1 219</b>
+ / - impôt versé / encaissé	1 050	970	-920
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	550	-2 628	757
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>483</b>	<b>1 179</b>	<b>1 056</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-553	-745	-479
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	50	0
Variation des prêts et avances	-6	7	-23
+ / - incidence des variations de périmètre	0	0	0
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-559</b>	<b>-688</b>	<b>-501</b>
+ / - Augmentation de capital en numéraire	0	0	0
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0	0
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0	0
+ / - acquisitions d'actions en propre	-21	-31	32
Redevances de crédit-bail	0	0	0
+ / - Ecart de conversion	0	0	0
+ / - variation des comptes courants	0	0	0
+ / - Emissions ou remboursements d'emprunts	0	0	0
Produits financiers nets	32	-173	119
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>11</b>	<b>-205</b>	<b>151</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-64</b>	<b>287</b>	<b>705</b>
Trésorerie d'ouverture	17 748	17 748	18 036
Trésorerie de Clôture	17 684	18 036	18 742
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-64</b>	<b>287</b>	<b>705</b>



**INFORMATION TRIMESTRIELLE****Chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011/2012**

- **Confirmation des tendances positives enregistrées sur le 1<sup>er</sup> trimestre**
  - Retour à la croissance de l'activité High Tech en T2
  - Poursuite d'une forte croissance sur la galerie
  - Chiffre d'affaires groupe : +2,4% à 68,9 M€
  - Volume d'affaires en hausse de 10,7% à 92,3 M€
- **Chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie : 25,5 M€ (+46,5%)**

**Saint-Ouen, le 17 novembre 2011 – 17h45**

Le groupe RueduCommerce, premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris, publie aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre de l'exercice 2011/2012.

**Données consolidées (non auditées)**

En millions d'euros	1 <sup>er</sup> trimestre (avril à juin)			2 <sup>e</sup> trimestre (juillet à septembre)			1 <sup>er</sup> semestre (avril à septembre)		
	2011 / 2012	2010 / 2011	Variation	2011 / 2012	2010 / 2011	Variation	2011 / 2012	2010 / 2011	Variation
Chiffre d'affaires groupe	<b>58,2</b>	65,2	-10,8%	<b>68,9</b>	67,3	+2,4%	<b>127,1</b>	132,5	-4,1%
Volume d'affaires*	<b>79,8</b>	79,1	+0,9%	<b>92,3</b>	83,4	+10,7%	<b>172,1</b>	162,5	+5,9%
Chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie	<b>23,4</b>	15,0	+56,2%	<b>25,5</b>	17,4	+46,5%	<b>48,9</b>	32,4	+50,9%

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueduCommerce sur le 2<sup>e</sup> trimestre de l'exercice (1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012) s'établit à 68,9 millions d'euros, en hausse de 2,4% par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2010/2011. Sur la même période, le volume d'affaires\*, qui intègre l'ensemble du chiffre d'affaires des partenaires de La Galerie, progresse fortement de 10,7% pour atteindre 92,3 millions d'euros. Sur le trimestre, le chiffre d'affaires réalisé par les

partenaires marchands de la Galerie progresse de 46,5% et s'élève à 25,5 millions d'euros, contre 17,4 millions d'euros l'an passé sur la même période.

*\* Voir glossaire en fin de document*

## Un nouveau trimestre de forte croissance pour La Galerie

Le deuxième trimestre de l'exercice enregistre une nouvelle forte croissance du chiffre d'affaires des partenaires marchands, avec une hausse de 46,5% par rapport au deuxième trimestre l'année dernière et après une croissance de plus de 56% enregistrée sur le premier trimestre. Sur le semestre, l'augmentation du chiffre d'affaires est de 50,9%.

Le volume d'affaires s'élève ainsi à 92,3 millions d'euros sur le trimestre et à 172,1 millions d'euros sur les six premiers mois de l'exercice.

La Galerie de RueduCommerce demeure une référence en France avec 2 millions de produits en ligne et en stock et accroit, trimestre après trimestre, sa contribution à la performance globale du groupe.

RueduCommerce est présent avec la galerie dans les univers informatique, High Tech, Electroménager, ameublement, jardinage, décoration, bricolage, pièces détachées et accessoires automobile, produits culturels, jouets, sport, mode, musique, ...

## Le High Tech redevient positif

La performance du deuxième trimestre est en ligne avec ce qui a été annoncé lors de la publication du chiffre d'affaires du premier trimestre en juillet dernier, à savoir une amélioration sensible, mois après mois, des ventes dans le High Tech.

Ce trimestre marque ainsi le retour de la croissance sur ce segment de marché historique pour RueduCommerce avec un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 2,4%. Sur le semestre, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 127,1 millions d'euros, à -4,1% par rapport au semestre de l'exercice précédent.

La réorganisation du groupe opérée en 2010, associée à un meilleur mix produits et à un marketing renouvelé permettent de compenser un marché High Tech, et plus particulièrement des produits bruns, toujours difficile. Le groupe conforte ainsi sa position parmi les leaders sur ce marché en France.

Enfin, la régie publicitaire développée en interne continue d'enregistrer d'excellentes performances autant dans les secteurs captifs que hors captifs.

*\* Voir glossaire en fin de document*

## Evénement récent

En date du 27 octobre 2011, RueduCommerce a annoncé la signature d'un accord concernant l'acquisition par Altacom, filiale d'Altarea Cogedim, d'un bloc de participation dans RueduCommerce.

Au terme des opérations d'acquisition et d'apport en nature, Altacom détiendra 28,64% du capital social de RueDuCommerce.

RueduCommerce a, dans le même temps, été informée de l'intention d'Altarea Cogedim d'acquérir, par le biais d'Altacom, la totalité des actions restantes de RueDuCommerce au prix de 9 euros par action (cf. communiqué de presse en ligne sur le site Internet [www.rueducommerce.com](http://www.rueducommerce.com)).

\*\*\*

## Calendrier Financier de l'exercice 2011-2012 (publication après clôture)

**28 novembre 2011** : Résultats du 1<sup>er</sup> semestre

**26 janvier 2012** : Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre

## Glossaire

**Volume d'affaires** : chiffre d'affaires consolidé des produits et services distribués en propre auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

**Trafic Global Groupe** : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs des sites du groupe au cours des 12 derniers mois.

## A propos de RueDuCommerce

Fondé en 1999, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente plus de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High Tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2009 meilleur site de produits techniques.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)  
Plus d'informations sur : [www.rueducommerce.com/corporate](http://www.rueducommerce.com/corporate)

## Contacts

### Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier  
[Laurent.bertin@rueducommerce.com](mailto:Laurent.bertin@rueducommerce.com)

Arnaud Salla  
Quadrant Finance  
Tél : +33 6 16 17 52 26  
[arnaudsalla@quadrant-finance.com](mailto:arnaudsalla@quadrant-finance.com)

### Relations presse

Cécile Courtois  
[cecile.courtois@rueducommerce.com](mailto:cecile.courtois@rueducommerce.com)

Agnès Gilbert  
Eudoxie PR  
Tél : +33 6 84 61 30 71  
[a.gilbert@eudoxie-pr.com](mailto:a.gilbert@eudoxie-pr.com)



## INFORMATION TRIMESTRIELLE

### Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2011/2012

Saint-Ouen,  
le 28  
juillet  
2011  
-  
17h45

- **Bon début d'exercice**
  - Accélération de la croissance de La Galerie
  - Amélioration sensible dans le High Tech
  
- **Confirmation de cette tendance positive, en termes d'activité, sur le début du deuxième trimestre**

Le

groupe RueduCommerce, premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris, publie aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le premier trimestre de l'exercice 2011/2012.

#### Données consolidées (non auditées)

<i>En millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> trimestre (avril à juin)			4 <sup>e</sup> trimestre (janvier à mars)		
	2011/2012	2010/2011	Variation %	2010/2011	2009/2010	Variation %
Chiffre d'affaires groupe	<b>58,2</b>	65,2	-10,8%	75,2	89,2	-15,7%
Volume d'affaires*	<b>79,8</b>	79,1	+0,9%	93,4	102,6	-9,0%
Chiffre d'affaires des partenaires de La Galerie	<b>23,4</b>	15,0	+56,2%	19,6	14,4	+36,1%

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueduCommerce sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice (1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012) s'établit à 58,2 millions d'euros, en baisse de 10,8% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2010/2011. Sur la même période, le volume d'affaires\*, qui intègre l'ensemble du chiffre d'affaires des partenaires de La Galerie, progresse de 0,9% à 79,8 millions d'euros. En parallèle, le chiffre d'affaires réalisé par les partenaires marchands de la Galerie progresse de 56,2% et s'élève à 23,4 millions d'euros, contre 15,0 millions d'euros l'an passé sur la même période.

\* Voir glossaire en fin de document

#### Accélération de la croissance de La Galerie

Après un léger ralentissement sur le 4<sup>e</sup> trimestre 2010/2011, le 1<sup>er</sup> trimestre de cet exercice montre une accélération de la croissance du chiffre d'affaires réalisé par les partenaires marchands de La Galerie avec une hausse de 56,2% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2010/2011, contre 36,3% réalisé au cours du trimestre précédent par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009/2010.

Avec l'une des offres les plus riches de l'e-commerce en France (2 millions de produits en ligne et en stock), et en s'appuyant sur des acteurs leaders dans leur domaine, RueduCommerce a réussi à s'imposer comme un multi-spécialiste présent dans les univers informatique, High Tech, Electro-ménager, ameublement, jardinage, décoration, bricolage, pièces détachées et accessoires automobile, produits culturels, jouets, sport, mode, musique, ...

### **Amélioration sensible dans le High Tech : poursuite de la stratégie de croissance rentable**

Ce premier trimestre est marqué, mois après mois, par de meilleurs résultats pour les ventes High Tech même si l'environnement de consommation et l'absence d'innovation technologique majeure continuent de peser sur ce segment, pénalisant ainsi toujours le chiffre d'affaires groupe.

La pression sur les prix de vente et les marges, en particulier sur les produits « bruns » (TV, photo), enregistrée en 2010 se poursuit. Dans ce contexte, RueduCommerce maintient son choix de privilégier la marge aux volumes peu rentables.

Par ailleurs, la régie publicitaire développée en interne continue d'enregistrer d'excellentes performances.

### **Confirmation de cette tendance positive, en termes d'activité, sur le début du deuxième trimestre**

L'activité enregistrée sur les premières semaines du deuxième trimestre de l'exercice, marquées par les soldes, confirme cette tendance positive aussi bien dans le High Tech que pour La Galerie qui poursuit sur sa très forte dynamique.

*\* Voir glossaire en fin de document*

\*\*\*

## Calendrier Financier de l'exercice 2011-2012 (publication après clôture)

**17 novembre 2011** : Chiffre d'affaires du 2<sup>e</sup> trimestre

**28 novembre 2011** : Résultats du 1<sup>er</sup> semestre

## Glossaire

**Volume d'affaires** : chiffre d'affaires consolidé des produits et services distribués en propre auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

**Trafic Global Groupe** : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs des sites du groupe au cours des 12 derniers mois.

**Transactions Groupe** : nombre de commandes de l'activité BtoC.

**Panier Moyen Groupe hors taxes** : chiffre d'affaires commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.

## A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente plus de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High Tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2009 meilleur site de produits techniques.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)  
Plus d'informations sur : [www.rueducommerce.com/corporate](http://www.rueducommerce.com/corporate)

## Contacts

### Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier  
[Laurent.bertin@rueducommerce.com](mailto:Laurent.bertin@rueducommerce.com)

Arnaud Salla  
Quadrant Finance  
Tél : +33 6 16 17 52 26  
[arnaudsalla@quadrant-finance.com](mailto:arnaudsalla@quadrant-finance.com)

### Relations presse

Cécile Courtois  
[cecile.courtois@rueducommerce.com](mailto:cecile.courtois@rueducommerce.com)

Agnès Gilbert  
Eudoxie PR  
Tél : +33 6 84 61 30 71  
[a.gilbert@eudoxie-pr.com](mailto:a.gilbert@eudoxie-pr.com)

**ANNEXE 3**  
**Communiqués relatifs à l'offre publique d'achat**



Communiqué de presse

## Réalisation de la cession du bloc de participation Cooptation de deux nouveaux administrateurs

**Saint-Ouen, le 12 décembre 2011 – 17 heures 45**

---

Ainsi qu'indiqué dans le communiqué de presse en date du 27 octobre 2011, Altacom (filiale d'Altearea Cogedim) a acquis ce jour auprès de Gauthier Picquart, Patrick Jacquemin (ensemble les « Actionnaires Managers ») et Apax Partners<sup>1</sup> un bloc représentant 24,13 % du capital social, pour un prix en numéraire de 9 euros par action.

Les Actionnaires Managers ont, par ailleurs procédé ce jour à l'apport en nature de 250 000 actions RueduCommerce chacun à Altacom sur la base d'une valeur de 9 euros par action.

Au résultat de ces opérations d'acquisition et d'apport en nature ainsi que des opérations d'acquisition sur le marché depuis le début de la période d'offre, Altacom détient 29,77% du capital et 29,40% des droits de vote de RueduCommerce.

A la suite de la réalisation de ces opérations, le Conseil d'administration de RueduCommerce, réuni ce jour, a pris acte des démissions de Madame Dominique Cyrot et d'Apax Partners SA de leurs fonctions d'administrateur. Les administrateurs ont exprimé leur gratitude pour le travail accompli par Madame Dominique Cyrot et Apax Partners SA.

Au cours de la même séance, le Conseil d'administration de RueduCommerce a également coopté Altacom (représentée par M. Alain Taravella) et Altearea (représentée par M. Gilles Boissonnet) aux postes d'administrateurs en remplacement de Madame Dominique Cyrot et d'Apax Partners SA pour la durée restant à courir des mandats de ces derniers.

Les mandats des nouveaux administrateurs qui arriveront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017, seront soumis pour ratification aux actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale.

### A propos de Monsieur Alain Taravella :

De nationalité française, Monsieur Alain Taravella est né en 1948 à Falaise (14). Diplômé d'HEC, Monsieur Alain Taravella a exercé de 1975 à 1994 des responsabilités au sein du groupe Pierre et Vacances dont il a été nommé Directeur Général à compter de 1985. En 1994, Monsieur Alain Taravella a créé le groupe Altearea Cogedim qu'il dirige depuis lors. Monsieur Alain Taravella a été nommé Cogérant de la Société Altearea le 26 juin 2007 pour une durée de 10 années. Monsieur Alain

---

<sup>1</sup> Actionnaire de RueduCommerce au travers du FCPR Apax France V et de la société cotée Altamir Amboise.



Taravella contrôle la Société Altarea dont il détient la majorité du capital et des droits de vote, de concert avec les membres de sa famille et Monsieur Jacques Nicolet, co-fondateur.

A propos de Monsieur Gilles Boissonnet :

De nationalité française, Monsieur Gilles Boissonnet est né en 1961 à Aix-en-Provence (13). Diplômé en économie de l'université de Paris I, en droit de l'université de Paris II et en gestion de l'université de Paris IX, Monsieur Gilles Boissonnet a été Directeur Général de 1000 Amis (Petsmart), Directeur du Développement de Leroy Merlin et Responsable des Ventes de Esso France. Monsieur Gilles Boissonnet est Directeur Général Délégué du Groupe Altarea Cogedim en charge du pôle foncière en centres commerciaux.

**A propos de RueduCommerce**

Fondé il y a 12 ans, RueduCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueduCommerce :

- Comprend 3 marques phares : RueduCommerce.com, TopAchat.com et Alapage.com
- Intègre le TOP 3 des sites de e-commerce en terme d'audience
- Représente 8 millions de clients
- Propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers du High Tech, Beauté, Mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens Culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueduCommerce a été élu pour la deuxième fois « site préféré des internautes en France » pour l'achat de produits techniques (Favori 2011 Fevad/Médiamétrie).

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC) Plus d'informations sur : [www.rueducommerce.com/corporate](http://www.rueducommerce.com/corporate)

Contacts

**Relations investisseurs**

Laurent Bertin - Directeur financier  
laurent.bertin@rueducommerce.com

**Relations presse**

Cécile Courtois  
cecile.courtois@rueducommerce.com

Amaud Salla  
Quadrant  
Tél : +33 6 16 17 52 26  
amaudsalla@quadrant-finance.com

Agnès Gilbert  
Eudoxie PR  
Tél : +33 6 84 61 30 71  
a.gilbert@eudoxie-pr.com



## Communiqué de presse

### Signature d'un accord concernant l'acquisition par Altarea Cogedim d'un bloc de participation dans RueduCommerce

#### Projet d'offre publique d'achat sur les actions RueduCommerce

Saint-Ouen, le 27 octobre 2011 – 16h30

---

Gauthier Picquart, Patrick Jacquemin (ensemble les « Actionnaires Managers ») et Apax Partners<sup>1</sup> ont conclu un accord avec la société Altacom, aux termes duquel cette filiale d'Altarea Cogedim s'est engagée à acquérir un bloc représentant 24,13 % du capital social, pour un prix en numéraire de 9 euros par action. Cette acquisition est soumise à la condition suspensive de l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence au titre du contrôle des concentrations.

Les Actionnaires Managers ont, par ailleurs, souhaité accompagner Altarea Cogedim dans la reprise de RueduCommerce. A cet effet, ils se sont engagés à apporter en nature 250 000 actions RueduCommerce chacun à Altacom, sur la base d'une valeur de 9 euros par action, sous la condition suspensive notamment de la réalisation de l'acquisition visée ci-dessus.

Au résultat des opérations d'acquisition et d'apport en nature, Altacom détiendra 28,64% du capital social de RueduCommerce.

RueduCommerce a été informée de l'intention d'Altarea Cogedim d'acquérir, par le biais d'Altacom, la totalité des actions restantes de RueduCommerce au prix de 9 euros par action et prend acte du dépôt prochain par Altacom d'un projet d'offre publique d'achat sur les actions de RueduCommerce qu'elle ne détiendra pas à la date d'ouverture de l'Offre (le « **Projet d'Offre** »).

Dans le cadre de cette opération, Apax Partners cèdera l'intégralité de sa participation dans RueduCommerce, après avoir accompagné la société pendant plus de 10 ans, depuis sa création en 1999, en passant par son introduction en bourse en 2005, et jusqu'à sa mutation d'un site de e-commerce à une place de marché en ligne (la Galerie).

---

<sup>1</sup> Actionnaire de RueduCommerce au travers du FCPR Apax France V et de la société cotée Altamir Amboise.

Une réunion du Conseil d'administration de RueduCommerce sera convoquée dès le dépôt du Projet d'Offre, aux fins notamment de procéder, conformément aux dispositions de l'article 261-1 du Règlement général de l'AMF, à la désignation d'un expert indépendant.

Le Conseil d'administration se réunira ultérieurement afin de rendre un avis motivé sur l'Offre, au vu du rapport de l'expert indépendant.

#### **Réunion d'information**

Une réunion d'information se tiendra le vendredi 28 octobre à 8h45  
Hyatt Vendôme – 5 rue de la Paix – 75002 Paris

Café d'accueil à partir de 8h30

\*\*

#### **A propos de RueduCommerce**

Fondé il y a 10 ans, RueduCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueduCommerce :

- Comprend 4 marques phares : RueduCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- Intègre le TOP 3 des sites de e-commerce en terme d'audience
- Représente 8 millions de clients
- Propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers du High Tech, Beauté, Mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens Culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueduCommerce a été élu site préféré des internautes en 2008.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC) Plus d'informations sur : [www.rueducommerce.com/corporate](http://www.rueducommerce.com/corporate)

#### **Contacts**

##### ***Relations investisseurs***

Laurent Bertin - Directeur financier  
[laurent.bertin@rueducommerce.com](mailto:laurent.bertin@rueducommerce.com)

##### ***Relations presse***

Cécile Courtois  
[cecile.courtois@rueducommerce.com](mailto:cecile.courtois@rueducommerce.com)

Arnaud Salla  
Quadrant  
Tél : +33 6 16 17 52 26  
[arnaudsalla@quadrant-finance.com](mailto:arnaudsalla@quadrant-finance.com)

Agnès Gilbert  
Eudoxie PR  
Tél : +33 6 84 61 30 71  
[a.gilbert@eudoxie-pr.com](mailto:a.gilbert@eudoxie-pr.com)

**ANNEXE 4**  
**Evolution du cours de bourse de l'action Rue du Commerce**

<b>Mois</b>	<b>Volume moyen</b>	<b>Cours moyen</b>
janv-11	15 106	6,62
févr-11	12 818	6,47
mars-11	8 324	6,26
avr-11	14 888	6,53
mai-11	8 483	6,63
juin-11	22 490	6,65
juil-11	11 780	6,64
août-11	6 764	5,79
sept-11	4 820	5,56
oct-11	14 347	6,06
nov-11	65 465	8,96
déc-11	37 191	8,97
janv-12	19 563	8,98
févr-12	1 139	8,58
mars-12	1 222	7,66
avr-12	199	7,77
mai-12	479	7,05
juin-12	724	7,81
Source : Société Portzamparc		